

Union des Comores : Consultations de 2008 au titre de l'article IV et demandes d'une assistance au titre de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit et d'un décaissement dans le cadre de la composante d'accès rapide de la facilité de protection contre les chocs exogènes — Rapport des services du FMI ; déclaration et supplément des services du FMI ; note d'information au public et communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration ; et déclaration de l'Administrateur pour l'Union des Comores

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, en général tous les ans, à des consultations bilatérales avec ses États membres. Dans le cadre conjoint des consultations de 2008 au titre de l'article IV avec l'Union des Comores, et des demandes d'une assistance au titre de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit et d'un décaissement dans le cadre de la composante d'accès rapide de la facilité de protection contre les chocs exogènes, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV et les demandes d'une assistance au titre de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit et d'un décaissement dans le cadre de la composante d'accès rapide de la facilité de protection contre les chocs exogènes, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 8 août 2008 avec les autorités comoriennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 2 décembre 2008. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une déclaration des services du FMI du 15 décembre 2008 et un supplément du 2 décembre 2008 qui met à jour les informations sur l'évolution récente de la situation économique.
- Un communiqué de presse et une note d'information au public (NIP) résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés le 15 décembre 2008 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV et l'accord avec le FMI, respectivement.
- Une déclaration de l'Administrateur pour l'Union des Comores.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités comoriennes au FMI*
Mémoire de politique économique et financière des autorités comoriennes*
Protocole d'accord technique*
* Figure également dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :
International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

UNION DES COMORES

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV et demandes d'une assistance au titre de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit et d'un décaissement dans le cadre de la composante d'accès rapide de la facilité de protection contre les chocs exogènes

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Emilio Sacerdoti et Anthony Boote
19 novembre 2008

Entretiens. Les entretiens relatifs aux consultations de 2008 au titre de l'article IV et à un programme semestriel au titre de l'aide d'urgence post-conflit (AUPC) ont été engagés à Moroni sur la période du 25 juillet au 8 août 2008 et ont été finalisés à Washington, DC, du 10 au 13 octobre 2008. L'équipe de la mission se composait de MM. Matungulu (Chef de mission), Baldini, Benicio et Hartley (tous du Département Afrique). Elle a rencontré son Excellence Ahmed A. M. Sambu, Président de l'Union ; les Présidents des îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli; le Ministre des finances et du budget de l'Union, M. Mohamed Ali Soilihi; le Gouverneur et le Vice-gouverneur de la Banque centrale des Comores (BCC), MM. Abdoubastoi et Chanfiou; et d'autres hauts fonctionnaires. La mission a aussi eu pour interlocuteurs des membres de la communauté des donateurs, du secteur privé et de la société civile. La mission a également travaillé en étroite coopération avec les services de la BAFD, de la Banque mondiale et de l'UE.

Assistance AUPC et accès rapide à l'assistance FCE. Les autorités sollicitent une assistance au titre de l'AUPC (1,1 million de DTS, soit 12,5 % de la quote-part) pour faire face aux défis immédiats de la sortie de conflit qui consistent à rétablir la coopération entre les îles, entreprendre de restaurer la viabilité budgétaire et commencer à remédier aux distorsions économiques fondamentales afin de placer progressivement l'économie sur la voie d'une croissance durable et plus forte. Le programme appuyé par l'AUPC prépare le terrain pour une éventuelle reprise de l'assistance du FMI dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui pourrait conduire à un allègement de dette dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Afin de faire face à l'impact de la hausse des prix du carburant et de l'alimentation sur la balance des paiements en 2008, les autorités ont aussi demandé un décaissement au titre de la composante à accès rapide de la facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE) d'un montant équivalent à 2,2 millions de DTS soit 25 % de la quote-part.

L'Union des Comores, qui est membre de la zone franc, a accepté les obligations au titre de l'article VIII et maintient un régime de change libre de restrictions aux paiements et aux transferts au titre des transactions internationales courantes.

Dernier examen par le Conseil d'administration. 13 octobre 2006: conclusion de la consultation de 2006 au titre de l'article IV et extension du programme de référence à fin décembre 2006.

I. Résumé analytique.....	4
II. Généralités.....	5
III. Évolutions économiques en 2007 et 2008.....	8
IV. Entretiens dans le cadre de la consultation au titre de l'article IV	10
A. Perspectives et objectifs macroéconomiques à moyen terme	10
B. Stratégie budgétaire à moyen terme.....	12
C. Taux de change, politique monétaire et évolutions du secteur financier	15
D. Encourager les réformes structurelles pour améliorer le climat de l'investissement	20
V. Le programme appuyé par l'AUPC et le décaissement au titre de l'accès rapide à la facilité de protection contre les chocs exogènes	21
A. Aperçu.....	21
B. Politiques macroéconomiques du programme appuyé par l'AUPC	23
C. Le programme de réformes structurelles du programme appuyé par l'AUPC.....	26
D. AUPC et accès à la FCE, capacité de rembourser le FMI et suivi du programme	27
VI. DSRP et autres questions.....	27
VII. Évaluation par les services du FMI	28

Graphiques

1. Évolutions économiques récentes, 1999-2007.....	9
2. Évolutions extérieures, 1999-2007	17

Encadrés

1. Le long chemin vers la reprise: les obstacles à la stabilité macroéconomique et à une croissance plus rapide.....	6
2. Recommandations des consultations de 2006 au titre de l'article IV	7
3. Situation et perspectives de la dette	13
4. Taux de change effectif réel et taux de change effectif réel d'équilibre.....	18
5. Le FMI et les Comores: Piloter le processus de réengagement des donateurs.....	23
6. Réaction des pouvoirs publics à la hausse des prix de l'alimentation et des carburants en 2008	24
7. Assistance technique.....	26

Tableaux

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006–13	31
2a. Opérations financières consolidées de l'État, 2006–13	32
2b. Opérations financières consolidées de l'État, 2006–13	33
2c. Opérations financières consolidées de l'État, 2008–09.....	34
3. Situation monétaire, 2006–09	35
4. Balance des paiements, 2006–13	36
5. Dette extérieure et arriérés, créanciers officiels, 2007–08.....	37
6. Indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2006–15 1/	38

Appendices

Lettre d'intention.....	39
Pièce jointe I. Memorandum de politique économique et financière pour 2008–2009	41
Pièce jointe II. Protocole d'accord technique.....	54

I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- **Dans une situation politique délicate, les autorités ont récemment pris des mesures pour commencer de remédier aux principales vulnérabilités économiques.** Depuis quelques années, la croissance réelle du PIB est très inférieure à la moyenne régionale et le revenu par habitant baisse régulièrement. En outre, la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques a affaibli la position extérieure; et la charge de la dette extérieure est très supérieure au seuil PPTE. Afin de renverser cette tendance à la détérioration, les autorités ont pris en 2008 des mesures pour contenir le déficit budgétaire et commencer de remédier aux obstacles macroéconomiques et structurels à la croissance. L'appartenance à la zone franc, principal ancrage de la stabilité, aide à contenir les pressions sur les prix intérieurs.
- **Des efforts sont faits pour rétablir la viabilité budgétaire.** Les autorités ont repris la coopération entre les îles au niveau de la gestion du budget et de la gestion économique, et ont entrepris de renforcer la position budgétaire en améliorant les recettes et la maîtrise de la masse salariale. Un budget révisé pour l'ensemble de l'Union a été soumis à l'approbation du parlement et les autorités ont rétabli le mécanisme de partage des recettes. Elles s'efforcent d'atteindre les objectifs budgétaires de 2008 afin de rassurer les donateurs et le secteur privé quant à la détermination du gouvernement à assurer la viabilité du budget de l'État. Les écarts de financement devront être comblés par des dons, afin de maintenir la viabilité de la dette.
- **Il n'y a aucun signe que le taux de change soit désaligné.** Cependant les Comores font face à un déséquilibre du compte extérieur courant qui rend leur position extérieure instable avant allègement de la dette; il est nécessaire d'enrayer l'érosion persistante de la compétitivité par des réformes structurelles favorables à la croissance.
- **Les autorités ont entrepris de s'attaquer aux obstacles structurels à la croissance.** Elles ont révisé en hausse les prix des produits pétroliers et les tarifs de l'électricité et ont l'intention d'établir un mécanisme de fixation flexible des prix pour ces produits; cela est indispensable pour rendre plus fiable la fourniture d'énergie, élément-clé vital pour la croissance. Les autorités prévoient aussi d'accélérer les préparatifs pour la réforme des entreprises d'État avec l'appui de la Banque mondiale, et d'achever promptement le DSRP définitif.
- **La mission recommande au Conseil d'administration d'approuver la demande des autorités d'une assistance au titre de l'AUPC et de la composante d'accès rapide de la FCE.** Si le programme de réformes proposé paraît approprié, le risque principal est que leur mise en œuvre soit entravée par des difficultés à réunir le consensus politique national nécessaire.

II. GÉNÉRALITÉS

- 1. Les Comores émergent d'une longue période d'instabilité politique ponctuée d'une vingtaine au moins d'épisodes violents de transfert des pouvoirs présidentiels depuis l'indépendance d'avec la France en 1975.** Les progrès de l'édification des institutions et de la réconciliation politique ont été lents. En 2001 une nouvelle constitution a créé l'Union des Comores, dans laquelle les trois îles ont chacune leur président et leur parlement. Cette constitution a été suivie par l'évènement historique de l'élection du premier président de l'Union en mai 2006. Cependant une crise a éclaté en juin 2007 lorsque des allégations d'irrégularités dans l'élection de M. Bacar président de l'île d'Anjouan ont conduit le gouvernement de l'Union, appuyé par l'Union africaine (UA) et la Ligue arabe, à rejeter les résultats du vote. Le colonel Bacar a refusé de se soumettre aux appels internationaux pour de nouvelles élections, devenant de facto un chef rebelle. Cela a entraîné la désintégration de la coopération entre les îles, ce qui a empêché le conseil d'administration d'examiner un programme appuyé par la FRPC qui avait été négocié par la mission, avec des conséquences néfastes pour la gestion de l'économie, l'appui des donateurs et la croissance.
- 2. Le colonel Bacar a été relevé de ses fonctions en mars 2008, et une nouvelle élection présidentielle pour l'île d'Anjouan a été organisée avec succès le 29 juin.** Dans ce contexte nouveau, les autorités entendent prendre des mesures pour ranimer la croissance et rendre plus efficace leur stratégie de réduction de la pauvreté. Elles font face à des difficultés redoutables, notamment des capacités administratives et humaines affaiblies et une infrastructure économique et sociale délabrée.
- 3. Les antécédents de croissance des Comores sont mauvais.** La croissance du PIB réel est bien inférieure à la moyenne régionale et le revenu par habitant décline régulièrement depuis des années (voir encadré 1). L'activité économique se limite essentiellement à l'agriculture vivrière, trois cultures d'exportation, au commerce lié aux importations, et aux services publics. La politique budgétaire est contrainte par des recettes budgétaires imprévisibles, une fonction publique dont la masse salariale est excessive et une dette extérieure très supérieure au seuil de l'initiative PPT. L'appartenance à la zone franc, principal ancrage de la stabilité, a néanmoins contribué à contenir les pressions sur les prix intérieurs.

Encadré 1. Comores — Le long chemin vers la reprise: les obstacles à la stabilité macroéconomique et à une croissance plus rapide

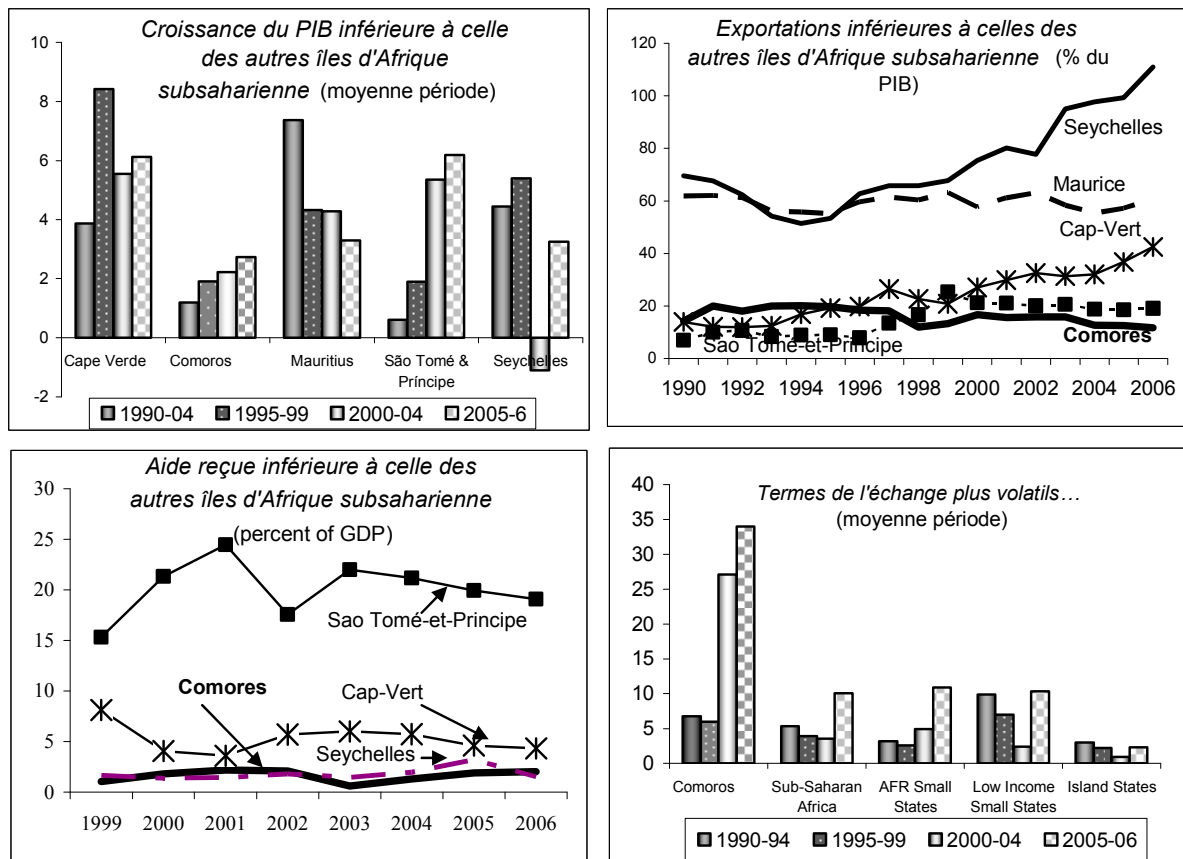
Une base d'exportations très étroite — la vanille et les clous de girofle représentent plus des $\frac{3}{4}$ du total des recettes d'exportation — rend l'économie très vulnérable aux brusques variations des prix internationaux, quoique d'importants envois de fonds offrent une certaine protection à la consommation et aux importations, tandis que l'ancrage du taux de change dans le cadre de la zone franc aide à contenir l'inflation et à maintenir des réserves officielles relativement robustes.

Une infrastructure économique et sociale délabrée et le mauvais climat de l'investissement décourageant l'initiative du secteur privé et dissuadent l'investissement direct étranger.

Dans ce contexte, de longues périodes d'instabilité politique et économique ont sapé les capacités institutionnelles, empêché une mise en œuvre effective des politiques de réforme et contribué à la faiblesse de la croissance et à la diminution du revenu par habitant.

Dans le domaine budgétaire, sous l'effet de l'instabilité des efforts de mobilisation des recettes et des insuffisances de la gestion des finances publiques, les dépenses publiques du pays se caractérisent par une forte concentration sur des accords de salaires politiquement motivés, une accumulation chronique d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, et une dette dont le poids dépasse très largement les seuils PPTE. L'appui des donateurs demeure faible.

Graphique texte 1. Comores : croissance et enjeux macroéconomiques.



Encadré 2. Comores : Recommandations des consultations de 2006 au titre de l'article IV

Avis

État d'avancement

Processus de réconciliation nationale

- Rétablir la coopération entre les îles
- Le mécanisme de partage des recettes a été réinstauré, et un budget révisé pour l'ensemble de l'Union pour 2008 a été approuvé par le parlement.

Finances publiques et viabilité budgétaire

- Renforcer les finances publiques et améliorer la gouvernance budgétaire
- L'amélioration de la coopération entre îles dans l'administration des douanes et des impôts, la mise en œuvre de SYDONIA++ et d'autres mesures de renforcement des recettes, notamment l'introduction du système de numéro d'identité fiscale unique, améliorent la perception des recettes et le civisme fiscal. Cependant des améliorations supplémentaires sont nécessaires en GFP.
- Résoudre le problème du fardeau insoutenable de la dette et obtenir une assistance supplémentaire des donateurs
- Des accords d'apurement des arriérés ont été conclus avec d'importants créanciers en décembre 2007. Cependant, en attendant l'admissibilité à un allègement de dette dans le cadre des initiatives PPTE et IADM, la dette extérieure demeure insoutenable. Le déblocage d'une assistance supplémentaire des donateurs sera facilité par le retour du FMI au titre de l'AUPC puis pour finir, de la FRPC.

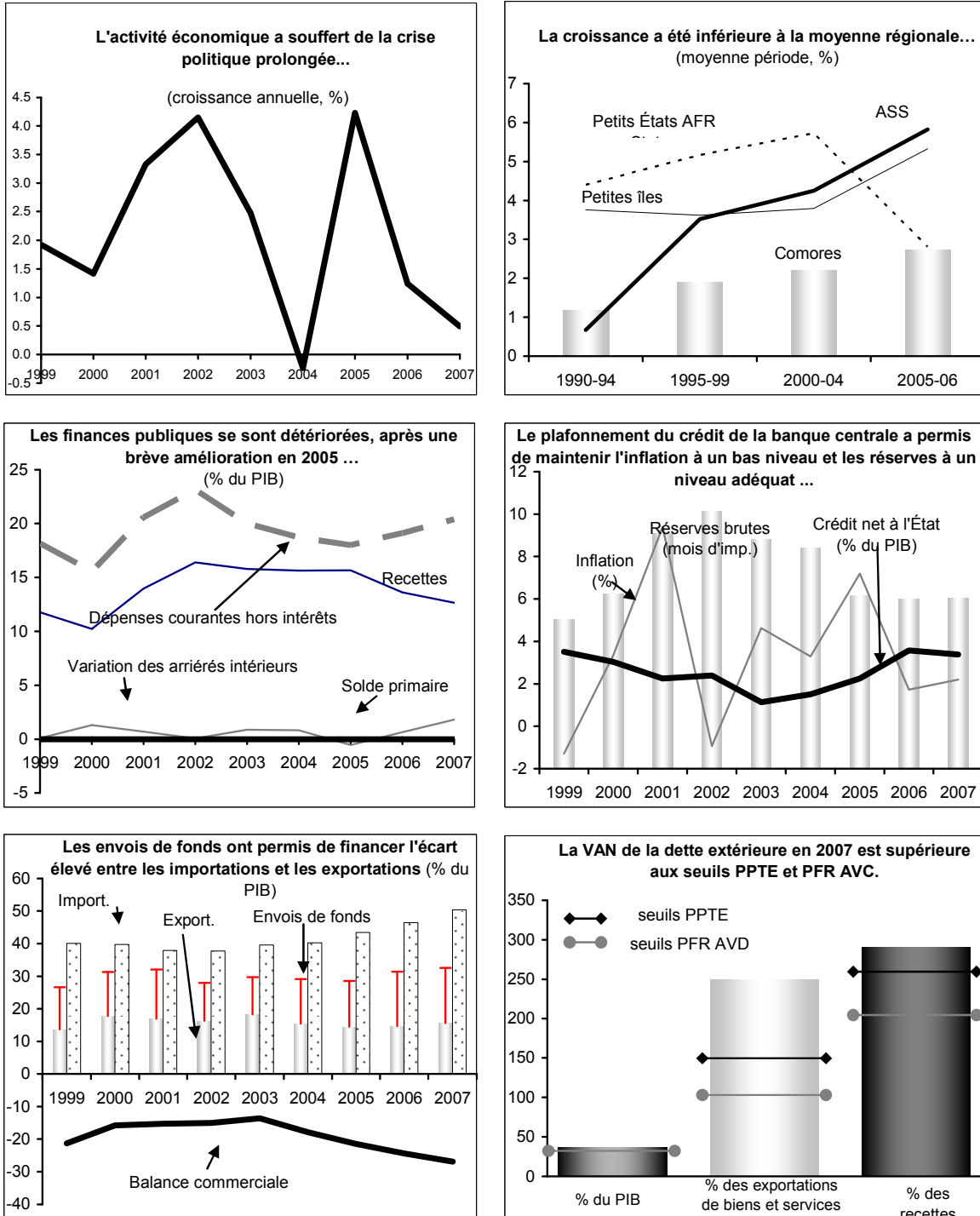
Faciliter la croissance

- Réformer les monopoles publics et commencer à mettre en œuvre la stratégie.
- La longue crise politique a retardé la réforme des monopoles publics, avec des difficultés notamment dans la privatisation de la compagnie de télécommunications d'État. Dans le cadre de l'AUPC, les autorités prévoient de solliciter l'aide de la Banque mondiale pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de réforme des entreprises publiques.
- Renforcer la compétitivité et développer le secteur financier.
- Le coût des affaires reste très élevé, même par rapport au niveau régional. Des réformes supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine. Avec l'établissement de deux nouvelles banques commerciales, l'intermédiation financière s'étend.
- Améliorer l'infrastructure des transports et des communications
- La mauvaise gestion de la dépense publique et le déclin de l'appui des donateurs continuent de limiter la dépense d'investissement et entravent les efforts de remise en état de l'infrastructure.
- Réviser la stratégie de réduction de la pauvreté pour lier formellement la croissance et la réduction de la pauvreté.
- Dans un environnement politique difficile, la mise en œuvre du DSRP-I de 2006 et la finalisation du DSRP définitif n'ont guère progressé, les difficultés étant encore exacerbées par l'insuffisance des capacités institutionnelles. L'achèvement du DSRP définitif est maintenant prévu pour fin 2008, avec l'appui de la Banque mondiale.

III. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES EN 2007 ET 2008

4. **Dans un environnement politique précaire, la situation économique a connu une détérioration spectaculaire aux Comores depuis la publication du dernier rapport au titre de l'article IV en 2006** (figure 1). En 2007, la croissance réelle du PIB n'a été que de ½ %, au lieu d'une moyenne annuelle de 2½ % sur la période 1999–2006. Les activités commerciales, en particulier les importations, ont été durement frappées par les tensions politiques avec Anjouan et la disponibilité limitée du crédit—l'unique banque commerciale du pays ayant réduit ses activités à la suite d'un âpre conflit juridique. Une modeste reprise de la construction et des ventes de détail au dernier trimestre n'a pas été suffisamment vigoureuse pour sortir l'économie d'une baisse marquée au milieu de l'année. L'activité économique est demeurée atone au premier semestre 2008, et la croissance réelle du PIB va probablement stagner à ½ % en 2008. Outre une dégradation supplémentaire des termes de l'échange, la croissance est entravée par les difficultés du secteur de l'énergie depuis l'annulation en avril 2008 d'un contrat de fourniture de carburant en vigueur de longue date avec la compagnie française TOTAL.
5. **En 2007, l'inflation a fortement augmenté pour atteindre 4,5 %, alimentée par la hausse des prix de l'alimentation et du carburant.** Cela a amené le gouvernement à émettre des ordonnances réglementant les prix au détail des produits alimentaires de base en fin d'année, et à proroger le gel des prix des carburants sur le marché intérieur instauré en 1995. L'inflation pour 2008 devrait accélérer à 9,6 % en fin d'année d'après les projections, stimulée par les pressions persistantes découlant de la hausse des prix mondiaux de l'alimentation et des carburants au cours des 9 premiers mois de l'année.
6. **Les résultats budgétaires ont encore fléchi en 2007–08, mais des mesures correctives sont en train d'être prises pour 2009 et le moyen terme.** Le déficit budgétaire primaire a augmenté pour atteindre 2,2 % du PIB en 2007. Les résultats des recettes du troisième trimestre et des dépenses courantes pour 2008, notamment les salaires, paraissent conformes aux ciblage du budget 2008 révisé, ce qui donne à penser que le déficit budgétaire primaire augmentera encore pour atteindre 2,7 % du PIB en 2008. En l'absence de décaissements d'aide adéquats, de nouveaux arriérés de paiement intérieurs et extérieurs s'accumulent à mesure qu'arrivent à échéance des obligations considérables au titre du service de la dette extérieure.
7. **Les conditions monétaires demeurent convenablement restrictives.** La monnaie au sens large n'a augmenté que de 1,1 % en 2007, la diminution du crédit intérieur compensant l'augmentation des actifs extérieurs nets. La croissance de la monnaie au sens large, reflétant l'accroissement de l'intermédiation financière, devrait accélérer pour atteindre environ 7 % en 2008, similaire à celle du PIB nominal.

Graphique 1. Comores : évolution économique récente, 1999–2007



Sources : autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

8. **Les conditions extérieures se sont considérablement détériorées.** La valeur réelle du franc comorien rattaché à l'euro s'appréciant régulièrement, et les termes de l'échange diminuant en moyenne de 16 % annuellement depuis trois ans, le déficit du solde extérieur courant a atteint l'équivalent de 6,7 % du PIB en 2007. Le déficit va encore se creuser pour atteindre 8,7 % du PIB en 2008 d'après les projections — principalement du fait de la hausse des coûts de l'énergie et de l'alimentation au cours des premiers mois de l'année. La dette extérieure des Comores, dont la VAN devrait atteindre 236 % des exportations fin 2008, selon les projections, est insoutenable.

IV. ENTRETIENS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION AU TITRE DE L'ARTICLE IV

9. **Les perspectives d'un retour à la stabilité politique paraissant s'améliorer, les autorités ont rappelé qu'il est urgent de lancer des réformes pour appuyer la croissance afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté à moyen et à long terme.** Elles conviennent de la nécessité d'un programme de réformes pour entreprendre d'urgence de renforcer les finances publiques et de remédier aux vulnérabilités économiques fondamentales. En conséquence les entretiens des consultations au titre de l'article IV ont été centrés sur les trois grands thèmes suivants:

- Perspectives et objectifs macroéconomiques à moyen terme;
- Politique budgétaire et principales mesures d'amélioration des recettes et de réduction des dépenses pour lancer l'assainissement des finances publiques, et politiques pour atteindre la viabilité de la dette¹;
- Politiques structurelles pour enrayer l'érosion de la compétitivité économique, mettant l'accent sur les secteurs de l'énergie et de la finance et sur la diversification économique pour stimuler le développement du secteur privé.

Les entretiens ont aussi porté sur plusieurs problèmes spécifiques à l'article IV, notamment des mesures pour améliorer la qualité et les délais de diffusion des statistiques économiques.

A. Perspectives et objectifs macroéconomiques à moyen terme

10. **Les perspectives à moyen terme des Comores seront façonnées par les efforts des autorités pour** i) parvenir progressivement à la consolidation budgétaire tout en augmentant les dépenses favorables aux pauvres et à la croissance et améliorer les capacités

¹ L'appendice II évalue la mécanique de la dette extérieure publique des Comores sur la base des conclusions d'un cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu établi en commun par la Banque mondiale et le FMI et actualisé pour 2008.

institutionnelles; ii) attirer une assistance financière et technique plus élevée des donateurs; et iii) encourager le développement du secteur privé en solutionnant les principales distorsions économiques et les goulets d'étranglement des secteurs de l'énergie et de la finance. En l'absence d'investissements de première grandeur dans l'agriculture, qui représente plus de 50 % du total de la valeur ajoutée, la croissance demeurera sans doute relativement atone malgré une certaine reprise de l'activité touristique et des travaux publics financés par des donateurs. Dans ce contexte, les principaux éléments du cadre macroéconomique à moyen terme se présenteraient comme suit (tableau texte 1):

- Une croissance annuelle réelle du PIB de 1½ % en moyenne sur la période 2008–11, soutenue par la réponse de l'agriculture vivrière à la hausse des prix alimentaires, une certaine reprise de l'activité du secteur privé, notamment de l'investissement dans le tourisme, et un modeste rebond des travaux publics financés par des donateurs. Après une poussée initiale déclenchée par la hausse des prix mondiaux de l'alimentation et des carburants, l'inflation devrait retomber à une tendance annuelle de 3 % en moyenne sur la période, ancrée par le taux de change fixe, d'après les projections.
- Le déficit du solde extérieur courant devrait se creuser pour atteindre entre 10 et 11 % du PIB, du fait des gains limités du volume des exportations et de l'augmentation, suite à la fin du conflit politique, des importations financées par les envois de fonds des travailleurs émigrés. L'IDE devrait augmenter étant donné les projets d'investissements identifiés dans la banque et le tourisme, notamment d'importants travaux de remise en état de certains sites de vacances sur l'île de Ngazidja. Du fait de ces évolutions, le niveau des réserves internationales devrait tomber à 5 ou 6 mois d'importations, d'après les projections. Dans l'hypothèse où le programme appuyé par l'AUPC ainsi qu'un éventuel accord successeur au titre de la FRPC obtiendraient de bons résultats, la stabilité extérieure pourrait être grosso modo atteinte au cours des trois prochaines années, lorsque les allègements de dette au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM seront finalement fournis. De ce fait la VAN du ratio dette/exportations tomberait à des niveaux soutenables, à partir d'une moyenne annuelle de 223 % sur la période 2008–11.
- Une réduction progressive du déficit du solde primaire intérieur à 1 % environ du PIB en 2011 (2,2 % en 2007), ce qui permettrait une certaine augmentation des dépenses en faveur de la croissance, grâce à la diminution concomitante de la masse salariale.

Tableau texte 1. Comores : principaux indicateurs macroéconomiques, scénario d'ajustement 2006–13

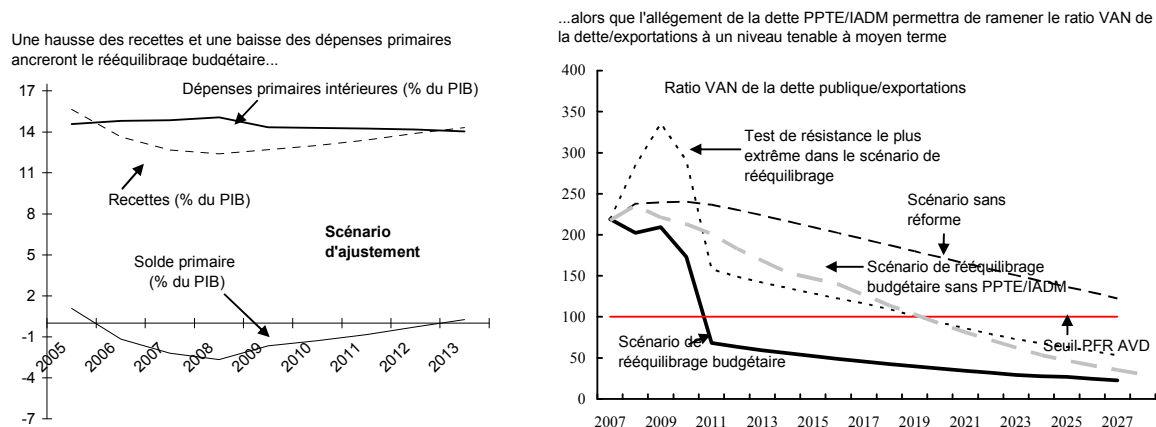
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
			Prog.	Prog.	Proj.			
Croissance du PIB (%)	1.2	0.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0
Inflation (variation annuelle, moyenne)	3.4	4.5	5.9	4.9	1.5	2.9	3.1	3.1
Recettes intérieures (% du PIB)	13.6	12.7	12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3
Solde primaire intérieur (% du PIB)	-1.2	-2.2	-2.7	-1.6	-1.3	-0.8	-0.3	0.3
Solde des transactions courantes (% du PIB)	-6.1	-6.7	-8.7	-10.5	-10.3	-11.0	-10.4	-10.6
Réserves de change (mois d'importations de biens et services)	7.2	7.3	5.8	6.3	6.0	5.6	5.2	4.8
Termes de l'échange (variation annuelle en pourcentage)	-6.9	-20.3	-21.2	17.1	-3.1	-1.4	0.3	0.7
Dons et prêts officiels (% du PIB)	5.9	8.3	9.1	6.1	6.3	6.5	6.7	6.9

Sources : autorités comoriennes, et estimations et projections des services du FMI.

11. **Il existe des risques considérables pour les perspectives macroéconomiques à moyen terme.** Les principaux facteurs défavorables sont la persistance de la fragilité politique, l'insuffisance et les retards des décaissements effectués par les donateurs, ainsi qu'une faible capacité de mise en œuvre des politiques. L'absence d'appui des donateurs pourrait entraîner l'accumulation d'arriérés de salaire supplémentaires, ce qui ranimerait l'instabilité politique, et des retards dans l'exécution de réformes cruciales pour le rétablissement de la viabilité budgétaire. Les tensions qui persistent dans l'économie mondiale ajoutent en outre des risques à ces perspectives, car toute détérioration supplémentaire des termes de l'échange aurait un retentissement négatif sur les revenus et les prix intérieurs réels, ainsi que sur la compétitivité. Il sera capital d'adhérer strictement aux réformes budgétaires et structurelles envisagées afin d'atténuer ces risques.

B. Stratégie budgétaire à moyen terme

12. **La mission a discuté les grandes lignes d'un programme budgétaire visant à atteindre la viabilité budgétaire, une large stabilité macroéconomique et une croissance plus vigoureuse à moyen terme.** Cette stratégie prévoit d'augmenter les recettes de ½ point de pourcentage par an en moyenne, pour atteindre 13½ % du PIB en 2011. Conjugué à la maîtrise de la masse salariale, ceci permettrait d'augmenter modérément les dépenses en faveur des pauvres et de la croissance, tandis que le gouvernement entreprendrait de restaurer la stabilité macroéconomique en maîtrisant les pressions inflationnistes induites par la demande. La stratégie vise à réaliser de modestes excédents du solde du budget primaire en 2013, à partir d'une situation de déficit équivalent en moyenne annuelle à 1½ % du PIB sur la période 2008–11. Le déficit budgétaire global (base caisse, y-compris les dons déjà identifiés) serait contenu à un niveau annuel moyen de 2 % du PIB au cours de cette dernière période; et l'écart résiduel de financement serait comblé principalement par des dons additionnels, conformément aux recommandations de l'AVD de 2008. Cependant, en l'absence d'un allègement de dette étendu dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, la VAN de la dette (intérieure et extérieure) demeurerait proche de 30 % du PIB en 2011 (graphique texte 2).

Graphique texte 2. Comores : politique budgétaire et viabilité de la dette publique

13. **La mission a discuté en détail la stratégie budgétaire à moyen terme susmentionnée, en portant son attention sur les recettes, les dépenses, l'apurement des arriérés de paiement intérieurs et la gestion de la dépense publique (GDP).**

- Recettes.** Les principales mesures de recettes visent à élargir la base d'imposition et à renforcer l'efficacité de l'administration des impôts et des douanes. Les mesures déjà prises récemment comprennent i) l'introduction d'un numéro d'identité fiscale unique, ii) la mise en œuvre de SYDONIA++ pour la gestion des recettes douanières, iii) l'achèvement du recensement des grands contribuables et le recentrage des activités du service des grands contribuables et iv) des efforts pour réduire les cas d'exonération *ad hoc* d'impôts et de droits de douane. D'autres mesures d'amélioration des recettes, en cours d'examen, seraient envisagées dans le contexte de la loi de finances pour 2009.

Encadré 3. Comores : Situation et perspectives de la dette

L'opération d'apurement d'arriérés de la Banque africaine de développement de décembre 2007 a grandement réduit le fardeau de la dette des Comores (tableau 5 et 6). Le ratio de la dette extérieure publique au PIB est tombé à 56,7 % en 2007 au lieu de 67,4 % en 2006. Fin 2007, on estimait le niveau de la dette publique intérieure à 3,3 % du PIB—y-compris l'encours des avances à court terme de la Banque centrale au Trésor.

Les Comores sont surendettées. L'AVD de 2008 montre qu'en l'absence d'allègement de dette PPTe et IADM, la plupart des indicateurs de la dette demeureraient supérieurs aux seuils applicables liés aux politiques, même en l'absence de chocs (appendice II). Après le point d'achèvement atteint par hypothèse au cours des trois prochaines années, la dette des Comores devient soutenable, même dans le cas de divers scénarios de choc. L'analyse de viabilité budgétaire confirme ces résultats. Comme prévu, l'analyse note que les autorités pourraient aussi améliorer la viabilité de la dette par une mise en œuvre déterminée de réformes structurelles favorables à la croissance (en particulier des mesures pour assainir les finances publiques, améliorer l'environnement des affaires et encourager le développement du secteur privé).

- Dépenses.** Projetées à 73 % des recettes totales et 60 % des dépenses courantes primaires en 2008, les dépenses salariales sont le poste de dépenses le plus important du budget. Leur augmentation rapide depuis quelques années a affaibli l'épargne publique et paralysé la capacité de l'État à soutenir l'investissement public et la croissance. Face à des résultats de recettes imprévisibles et insuffisants, l'accroissement des dépenses salariales a entraîné l'accumulation d'importants arriérés de paiement, ce qui a miné la stabilité macroéconomique. À l'avenir, les autorités reconnaissent que la maîtrise de la masse salariale constituera l'élément le plus important de leur politique de dépenses. Celle-ci prévoit de ramener la masse salariale au-dessous de 8 % du PIB en 2013 (9 % du PIB en 2008). Les mesures correctives introduites ou envisagées comprennent i) le gel des recrutements dans la fonction publique, à partir du 8 août 2008; ii) la réduction des portefeuilles ministériels, dont le nombre passerait de 35 à 26, à dater de novembre 2008; iii) l'informatisation complète du fichier de la paye de la fonction publique pour fin décembre 2008; iv) la mise en œuvre d'un système intégré informatisé de gestion de la paye pour fin décembre 2008; et v) l'adoption de cadres organiques définissant la structure appropriée et le niveau optimal des effectifs de la fonction publique pour fin juin 2009. Après la mise en œuvre complète du système de gestion des salaires, les autorités entendent introduire des réformes supplémentaires pour améliorer le fonctionnement de la fonction publique et réduire les effectifs, avec l'assistance technique de donateurs.
- Gestion des dépenses publiques.** Afin d'améliorer l'exécution et le suivi des dépenses, les autorités émettent mensuellement des rapports d'exécution du budget — depuis septembre 2008, et tiennent chaque trimestre une réunion du Comité budgétaire qui se compose de représentants de l'Union et des trois îles. Elles consulteront le groupe de travail sur la responsabilité de la dépense et des finances publiques (PEFA) et les donateurs concernés (UE, Banque mondiale) pour finaliser un cadre pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations PEFA récentes.²
- Arriérés intérieurs.** Selon des données provisoires, l'encours des arriérés de paiement intérieurs s'élevait à 18 % du PIB fin décembre 2007, dont la moitié environ à des fournisseurs privés (8 % du PIB) et un tiers en salaires impayés (5 % du PIB). Les autorités entendent conduire un audit de ces arriérés et se sont engagées à cette fin

² Avec l'appui de l'UE, une mission d'évaluation PEFA a identifié en septembre 2007 un certain nombre de faiblesses dans le système de gestion des finances publiques (GFP) du pays. Un rapport PEFA final a été publié en février 2008.

à recruter une firme de réputation internationale qui préparera aussi une stratégie pour l'apurement complet des arriérés avant fin juin 2009³.

C. Taux de change, politique monétaire et évolutions du secteur financier

Régime de change

14. **La mission a discuté du bien-fondé de l'actuel rattachement du taux de change dans le cadre des dispositions de la zone franc**⁴. Il a fourni le principal ancrage de la stabilité et a maintenu efficacement l'inflation à un faible niveau (graphique texte 3). Les autorités continuent donc de considérer cet accord comme approprié, malgré les pressions imminentes sur la position extérieure.

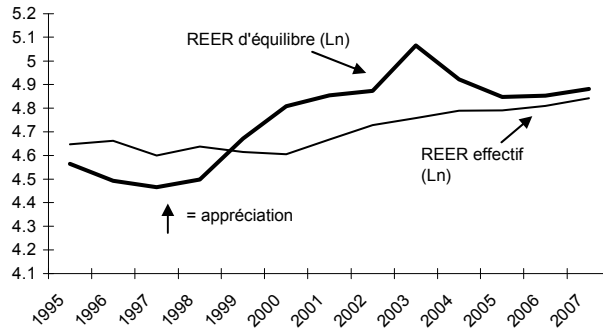
15. **La mission a examiné la faible compétitivité économique des Comores, que manifestent les mauvais résultats des exportations et les déséquilibres extérieurs croissants** (figure 2). Elle a attiré l'attention sur les évolutions du taux de change effectif réel, dont on estime qu'il s'est apprécié de 29 % entre 2000 et 2007, principalement du fait du raffermissement de l'euro par rapport au dollar EU. La mission a observé que, bien que la mauvaise qualité des données incite à interpréter les résultats avec prudence, l'analyse suggère que le taux de change réel est néanmoins grosso modo aligné avec les fondamentaux (encadré 3 et document de questions générales correspondant). La mission a souligné, et les autorités en ont convenu, qu'il était nécessaire de mettre en œuvre des réformes structurelles, notamment des mesures pour réduire le coût des facteurs, pour diversifier la base économique et celle des exportations, et pour améliorer l'environnement des affaires; elles sont essentielles pour enrayer l'érosion de la compétitivité, stimuler les exportations et réduire les déséquilibres extérieurs (¶¶20–21; 29–30). Les autorités ont fait remarquer, et la mission en a convenu, qu'outre l'indispensable renforcement de la politique budgétaire et la mise en œuvre de réformes dans le cadre de programmes appuyés par le FMI, l'allègement de dette serait crucial pour aider à rétablir la viabilité extérieure à moyen et à long terme. Les Comores souffrent en effet d'un déséquilibre de leur compte extérieur courant qui rend leur position extérieure instable avant réception de l'allègement de dette.

³ En attendant la confirmation des données correspondantes par l'audit, le programme budgétaire et la mise à jour de l'AVD excluent pour l'instant les dépenses au titre de ces arriérés.

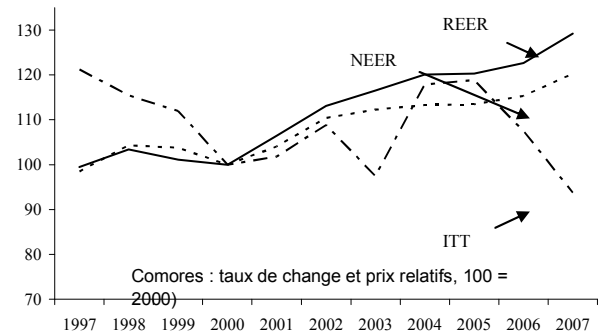
⁴ En 1979 les Comores ont signé un accord de coopération monétaire avec la France, qui faisait des Comores un membre de la zone franc, mais doté de sa propre monnaie et de sa propre banque centrale, plutôt que du franc CFA et d'une banque centrale régionale. En 1994, le franc comorien a été dévalué de 33 % par rapport aux devises, tandis que le franc CFA était dévalué de 50 %.

Graphique texte 4. Taux de change effectif et d'équilibre : 1995–2007

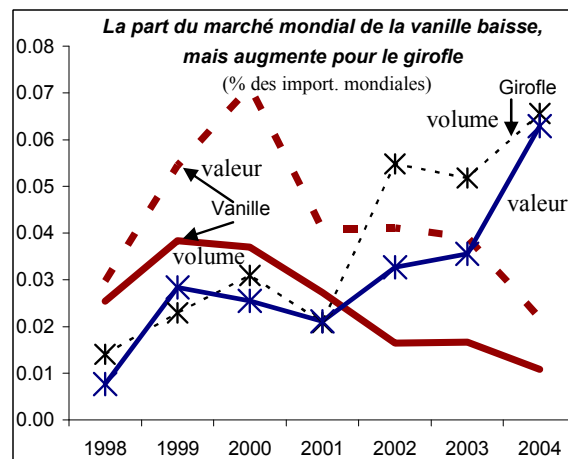
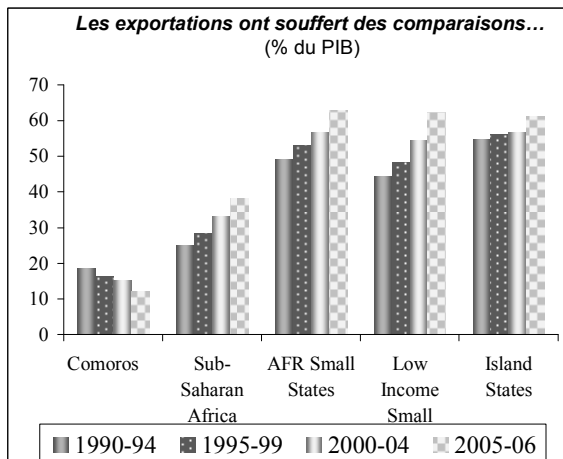
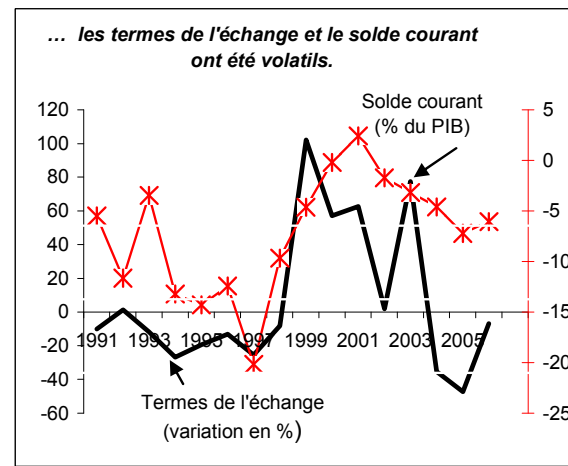
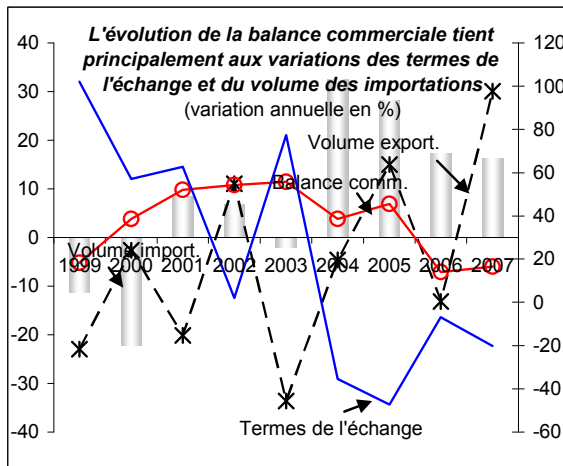
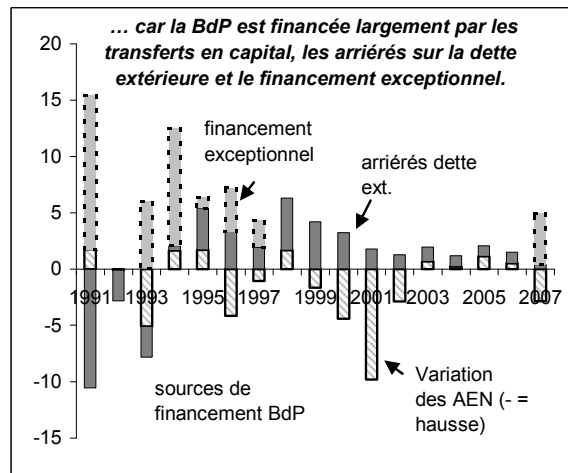
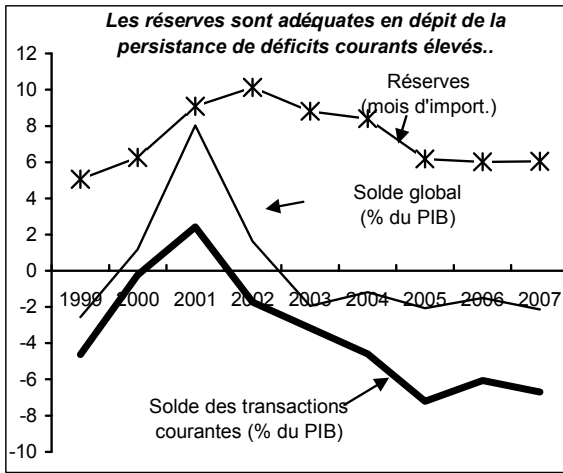
Fin 2007, le REER cadrait plus ou moins avec les paramètres fondamentaux. Alors que les déséquilibres extérieurs et intérieurs se sont aggravés ces dernières années, le REER effectif s'est apprécié.



Alors que les prix de l'alimentation et des carburants ont augmenté, les prix des exportations principales ont stagné, et les termes de l'échange internes (ITT) ont diminué.



Graphique 2. Comores : évolution extérieure, 1999–2007



Sources : autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

Encadré 4: Comores — Taux de change effectif réel et taux de change effectif réel d'équilibre.

La mission a communiqué aux autorités les résultats d'une évaluation préliminaire de la compétitivité des Comores qui indique que, si le taux de change effectif réel était grosso modo aligné avec les fondamentaux économiques fin 2007, sur le plan de la compétitivité structurelle les performances des Comores sont mauvaises comparées aux autres petits États à faible revenu de la région.

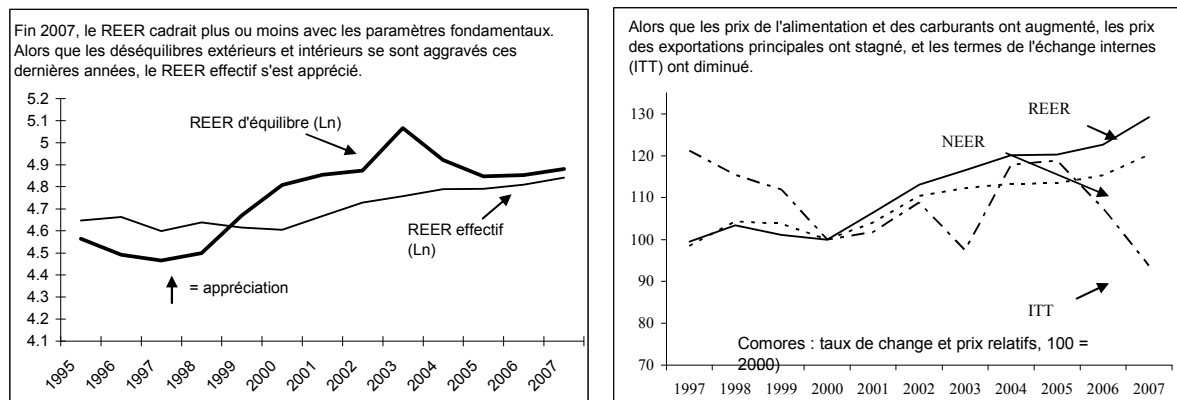
- Les estimations du taux de change réel d'équilibre (REER) ont été obtenues au moyen d'un modèle autorégressif à décalage (ARDL) pour la période 1980-2007, avec l'ensemble de données fondamentales suivant : i) termes de l'échange (TOT), ii) ouverture économique (OPEN), iii) productivité totale des facteurs (TFP) mesurée au moyen du PIB réel par habitant utilisé comme variable de substitution, et iv) consommation publique (GOV). Toutes les variables présentaient le signe attendu, mais seule la variable des termes de l'échange était statistiquement significative.

$$\ln(REER) = 0.24 \ln(TOT) + 0.08 \ln(OPEN) + 1.77 \ln(TFP) - 0.28 \ln(GOV)$$

[3.18]
[0.11]
[0.85]
[0.82]

- L'édition de 2009 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale donne à penser que les Comores se classent assez bas (155^e sur 181) en matière de qualité de l'environnement des affaires, avec l'un des coûts de transaction internationales les plus élevés de la région d'AfSS.
- L'approche par la viabilité extérieure indique un déficit moyen normalisé du solde extérieur courant d'environ 3 % du PIB, au lieu d'un résultat de 6,7 % du PIB en 2007. Les élasticités-REER connues du compte des transactions extérieures courantes des Comores donnent à penser qu'un ajustement de 6 % du REER permettrait de combler l'écart — ce qui est une estimation brute d'un désalignement plutôt limité du taux de change. Il convient d'interpréter ce résultat avec prudence, car le choix du niveau de référence des actifs extérieurs nets est dans une certaine mesure arbitraire.

Graphique texte 4. Taux de change effectif et d'équilibre : 1995–2007



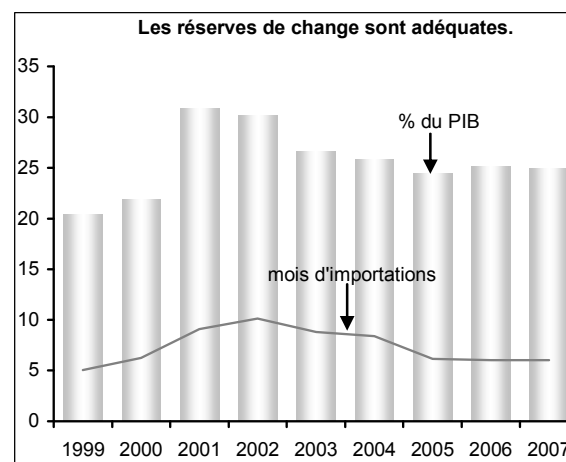
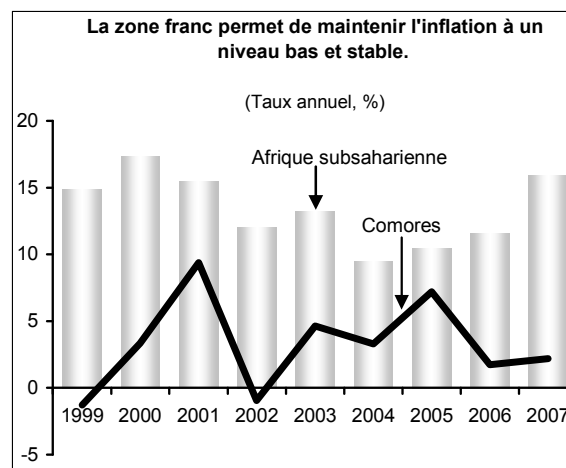
Politique monétaire et évolutions du secteur financier

16. **Politique monétaire.** Conduite dans le cadre de la zone franc, la politique monétaire demeure essentiellement passive. Les autorités ont souligné qu'elle restera prudente et orientée vers la stabilité des prix et la préservation d'une position extérieure globale viable.

17. **Il est crucial d'améliorer l'intermédiation financière pour stimuler le développement du secteur privé et soutenir la croissance.** Les autorités ont fait observer que des progrès étaient en cours à cet égard, rappelant l'ouverture récente de deux nouvelles banques étrangères : l'EXIMBANK de Tanzanie et la BFC (Banque fédérale des Comores). Elles ont convenu cependant que de nombreuses difficultés subsistent, qu'il faudra surmonter afin que l'expansion de l'intermédiation financière puisse effectivement encourager la croissance à moyen terme. Elles ont insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle bancaire et l'agrément des banques, et d'améliorer la réglementation des institutions de micro-finance (IMF). Afin de remédier aux faiblesses dans ces domaines, les autorités ont i) sollicité une assistance technique du FMI en contrôle bancaire et ii) entrepris des négociations avec les banques centrales de Madagascar et de Tanzanie, dans le but d'obtenir un appui technique pour les fonctions de banque centrale essentielles.

18. **La mission a discuté de la supervision des IMF, et de l'intégration totale de ces institutions dans le réseau de contrôle afin d'assurer les inspections appropriées et un suivi adéquat des indicateurs prudentiels.** Elle a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de 2007 concernant les sauvegardes ; les actions déjà accomplies comprennent : i) l'approbation conjointe par les gouvernements français et comorien des nouveaux statuts de la Banque centrale des Comores (BCC) et ii) l'achèvement de l'audit des activités de la BCC pour l'exercice 2007. La mission a aussi expliqué que l'AUPC exigerait de procéder à une mise à jour de l'évaluation avant qu'un accord FRPC successeur puisse être approuvé, et a rappelé qu'il est d'une importance cruciale que toutes les recommandations des sauvegardes de 2007 non encore appliquées aient été mises en œuvre à cette date.

Graphique texte 5. Inflation et réserves 1999–2007



D. Encourager les réformes structurelles pour améliorer le climat de l'investissement

19. La mission a examiné les principaux obstacles structurels à la compétitivité extérieure, qui entravent la croissance et la diversification des exportations (tableaux texte 2 et 3). Les autorités ont indiqué que des mesures à cet égard figureraient en bonne place dans le programme de réformes d'un futur accord FRPC — et mettraient l'accent sur les entreprises publiques, les procédures d'agrément des entreprises, la protection des investisseurs et le système juridique. Elles recherchent déjà l'assistance de la Banque mondiale/SFI pour élaborer une stratégie de réforme pour les entreprises parapubliques d'importation de produits pétroliers, de télécommunications et d'électricité; et ont introduit des mesures structurelles et de prix vitales pour commencer de corriger les distorsions généralisées du secteur de l'énergie (para. 27 ci-après).

Tableau texte 2. Comores et autres pays d'Afrique subsaharienne : réglementation des affaires

	Comores	Madagascar	Mozambique	Tanzanie	Seychelles	Kenya	Maurice
Facilité de faire des affaires (classement sur 181)	155	144	141	127	104	82	24
Création d'entreprises	160	58	144	109	68	109	7
Octroi de permis	64	102	153	172	56	9	36
Transfert de propriété	93	145	149	142	55	119	127
Obtention de prêts	163	172	123	84	163	5	84
Protection des investisseurs	126	53	38	88	53	88	11
Paiement des taxes et impôts	55	92	88	109	40	158	11
Commerce transfrontalier	129	109	140	103	90	148	20
Exécution des contrats	150	153	124	33	62	107	76
Fermeture d'entreprise	181	181	133	111	181	76	70
RNB par habitant (dollar EU)	680	320	320	400	8,960	680	5,450
Population (milliers)	626	19,670	21,372	40,432	85	37,531	1,263

Source : rapport Doing Business 2009 de la Banque mondiale.

¹ (181) : réglementation qui complique le plus la pratique des affaires, (1) : réglementation qui facilite le plus la pratique des affaires.

Réforme du commerce extérieur et IDE

20. Les autorités conviennent que l'amélioration du commerce extérieur et de l'investissement direct étranger (IDE) faciliterait la diversification économique et stimulerait la croissance. En discutant les recommandations de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (DTIS) récemment achevée, elles ont souligné la nécessité de développer le potentiel touristique considérable des Comores en attirant l'IDE dans le secteur. Les entrées d'IDE dans le pays pourraient passer d'une moyenne annuelle de 0,4 % du PIB sur la période 2000–07 à environ 2 % du PIB à moyen terme, alimentées principalement par les investissements touristiques des États du golfe (Koweït et EAU).

Tableau texte 3. Comores : Cost of Trading Cross Border

	Documents (nombre)		Time (jours)		Coût (dollars EU par conteneur)	
	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.
Cap-Vert	5	5	21	21	1,024	1,024
Comores	10	10	30	21	971	971
Maurice	3	6	17	16	728	673
Sao Tomé-et-Principe	8	9	27	29	690	577
Seychelles	6	5	17	19	1,839	1,839
Petits États insulaires	6	8	17	18	945	1,099
Petits États africains à faible revenu	7	9	23	27	1,311	1,370
ASS	8	12	40	52	1,561	1,947

Source : rapport Doing Business 2009 de la Banque mondiale.

V. LE PROGRAMME APPUYÉ PAR L'AUPC ET LE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE L'ACCÈS RAPIDE À LA FACILITÉ DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS EXOGÈNES

A. Aperçu

21. **La mission s'est entendue avec les autorités sur un ensemble de politiques macroéconomiques et structurelles qui pourraient être soutenues par un accord au titre de l'AUPC.** À l'heure actuelle l'AUPC est l'instrument le plus approprié pour le rétablissement des activités du FMI avec les Comores, et le pays paraît répondre aux quatre critères d'admissibilité.

- Premièrement, les institutions et l'administration publique déjà insuffisantes ont été gravement affectées par une crise politique prolongée et le récent conflit armé, ce qui pose des risques considérables pour la mise en œuvre d'un programme étendu susceptible d'être appuyé par un accord avec le FMI dans les tranches supérieures de crédit (c'est-à-dire la FRPC).
- Deuxièmement, le pays fait face à un besoin urgent de balance des paiements, outre l'impact du récent choc sur les prix de l'alimentation et des carburants. Comme toujours avec les pays membres d'une union monétaire, il est difficile de démêler le besoin de financement extérieur de l'écart de financement budgétaire des Comores, pays membre de la zone franc, puisque tout financement du premier par le FMI contribue à augmenter le second du même montant. Dans ces conditions, l'achat AUPC envisagé (1,1 million de DTS soit 12,5 % de la quote-part) doit contribuer à faire face à des besoins de financement de la balance des paiements équivalents à un écart de financement résiduel estimé à 2,4 % du PIB pour 2008.
- Troisièmement, une capacité suffisante existe pour un minimum de planification et de mise en œuvre des politiques.

- Enfin un appui international concerté pour les Comores s'est fait jour, avec notamment une assistance de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et de la France, dans le contexte d'un programme appuyé par l'AUPC, qui catalyse les efforts d'assistance. La reprise immédiate du financement des donateurs dépend en partie d'un cadre macroéconomique appuyé par le FMI et de la mise en place d'un train de mesures d'assistance financière.

22. **Dans le domaine budgétaire, le programme appuyé par l'AUPC vise à mobiliser les recettes et à contenir la masse salariale (¶¶24–26, ci-après). Le programme structurel cherche à restaurer graduellement la coopération entre les îles, à s'attaquer aux principaux obstacles structurels à la viabilité des dépenses à moyen terme, et à commencer de remédier aux distorsions économiques essentielles (¶¶27–29 ci-dessous).** S'il est mis en œuvre avec succès, le programme pourrait compter comme antécédent vers le point de décision de l'initiative PPTE, créant ainsi les conditions d'un réengagement à plus long terme des donateurs à renforcer la capacité des autorités à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques.

23. **Les autorités ont sollicité l'appui du FMI au titre de la composante d'accès rapide de la FCE afin de faciliter le lissage de l'ajustement à un choc considérable sur les termes de l'échange en 2008 dû à la hausse des prix de l'alimentation et des carburants au cours des 9 premiers mois.** Le choc a causé un grave affaiblissement du solde extérieur courant (tableau 4). Lorsque les volumes sont maintenus à leurs niveaux de 2007, la facture des importations de produits alimentaires et pétroliers augmente d'un montant estimé à 12 milliards de francs comoriens (6,8 % du PIB) en 2008, ce qui équivaut à 22,9 millions de DTS soit 257 % de la quote-part. Pour répondre au choc, les autorités ont pris des mesures vitales de réduction et de redéploiement des dépenses. À noter en particulier le resserrement de la politique budgétaire (tableau 2a) et l'introduction graduelle de prix marchands pour les principaux produits de base importés et exportés, en particulier les produits pétroliers, (¶28 ci-après); toutes mesures qui devraient contribuer à réduire les déséquilibres extérieurs du pays à terme. Un nombre croissant de donateurs se montrent prêts à assister les Comores dans cette entreprise (¶26 ci-après).

Encadré 5. Le FMI et les Comores: Piloter le processus de réengagement des donateurs

Le dernier accord financier du FMI avec les très instables Comores, d'un montant de 3,15 millions de DTS, a déraillé en 1994 après que 2,25 millions de DTS aient été tirés. Avec le retour graduel de la stabilité politique depuis la mi 2008, le gouvernement entend ranimer les réformes d'appui à la croissance qui avaient à l'époque été mises en veilleuse. Dans ce contexte, la mission qui a séjourné à Moroni du 25 juillet au 8 août 2008 est parvenue à un accord avec les autorités, sous réserve de ratification, sur les grandes lignes d'un programme qui pourrait être appuyé par l'AUPC. L'examen par le Conseil d'administration avait cependant été retardé en raison de difficultés à obtenir rapidement des assurances de financement adéquates de la part de donateurs.

Depuis quelques mois, les principaux partenaires de développement ont intensifié les préparatifs pour une reprise des projets avec les Comores. Étant donné l'amélioration des perspectives de financement, il devient envisageable d'aller de l'avant avec le projet d'AUPC. Tout nouveau retard entraînerait l'ajournement de plusieurs décaissements d'aide attendus, l'accumulation d'arriérés extérieurs supplémentaires, et, plus grave encore, le fléchissement de l'élan des réformes. Les autorités attendent du FMI qu'il joue un rôle directeur à ce stade initial de leurs efforts pour relancer leur programme de réformes.

B. Politiques macroéconomiques du programme appuyé par l'AUPC

24. **Dans un contexte de faible croissance, le programme budgétaire pour 2008 s'attache à rétablir la coopération entre les îles et à entreprendre l'assainissement indispensable de la position budgétaire.** En novembre dernier, le parlement a approuvé un budget révisé pour l'ensemble de l'Union pour 2008. Ce dernier incorpore les postes de recettes et de dépenses relatifs à l'île d'Anjouan, jusque là exclue (MPEF ¶11). Dans le nouveau budget, les recettes totales devraient atteindre 12,4 % du PIB, selon les projections. Dans un environnement économique terne, une modeste reprise des recettes douanières—malgré l'absence d'accès au port d'Anjouan pendant la première moitié de l'année en raison du conflit—ne peut guère compenser entièrement la baisse des recettes fiscales intérieures⁵. Selon les projections les dépenses totales devraient atteindre 21,7 % du PIB, les salaires atteignant 9 % du PIB (8,2 % dans le budget initial) après l'intégration d'Anjouan dans le budget de l'Union, mais ce chiffre reflète aussi les recrutements dans la fonction publique et l'armée en milieu d'année avant les élections. Afin de contenir la masse salariale dans les limites de l'enveloppe budgétée, les autorités ont gelé les recrutements dans la fonction publique et entendent réduire de 34 à 26 le nombre des portefeuilles ministériels (MPEF ¶14). Les autres dépenses courantes non salariales devraient augmenter de 0,8 point

⁵ Les résultats des recettes douanières sont notamment soutenus par l'introduction récente de SYDONIA +++ (voir paragraphe 12 ci-dessus).

de PIB selon les projections; elles comprennent des dépenses militaires ponctuelles et les frais des élections présidentielles liées à la résolution de la crise d'Anjouan. Les dépenses en capital à financement extérieur pour la remise en état des routes doivent augmenter de 1 % du PIB, tandis que les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures sont projetées en stagnation à 0,7 % du PIB. Avec l'appui de l'UE, le gouvernement a apuré 995 millions de FC d'arriérés de salaire de l'exercice 2007. Cependant, affrontant une situation budgétaire tendue, les autorités n'ont introduit que des mesures limitées et temporaires pour atténuer les hausses des prix de l'alimentation et de l'énergie, à un coût pour le budget de 0,14 % du PIB en 2008 (encadré 6). En outre, en raison de la position de trésorerie difficile, les autorités ont pris les mesures suivantes :

- Elles ont entamé des entretiens avec les syndicats de la fonction publique concernant le report à 2009 du paiement d'un montant estimé à un mois de salaire (1,3 milliards de FC, soit 0,7 % du PIB; tableau texte 4 et para. 25 ci-après); et
- Dans le cadre du programme, les Comores doivent demeurer à jour du service de leur dette à la Banque mondiale et à la BAfD. La situation des arriérés (y-compris les nouveaux arriérés extérieurs envers des créanciers officiels accumulés pendant le programme AUPC; voir tableau texte 4) sera traitée à fond avant la demande attendue d'un programme appuyé par la FRPC en 2009. À cet égard, les autorités consultent régulièrement leurs créanciers extérieurs pour préparer cette normalisation des relations.

Encadré 6. Comores: Réaction des pouvoirs publics à la hausse des prix de l'alimentation et des carburants en 2008

Afin d'atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers sur les pauvres, les autorités comoriennes ont : i) réduit le taux des droits d'entrée sur la farine de blé et la levure, entraînant une perte de recettes estimée à 39,3 millions de FC; et ii) fourni un carburant à bon marché à la compagnie d'électricité d'État MA-MWE afin de limiter l'impact de la hausse des prix du carburant sur les tarifs de l'électricité, pour un coût de 210 millions de FC. Le coût total de ces mesures pour le budget équivalait à 0,14 % du PIB.

Les autorités conviennent que les hausses des prix internationaux sont probablement définitives et devront, à moyen terme, être transmises aux consommateurs. La mission a vivement préconisé l'introduction de mesures sociales ciblées pour les groupes sociaux les plus vulnérables, et encouragé les autorités à solliciter l'assistance de donateurs pour concevoir les dispositifs de protection sociale appropriés.

25. **Les besoins de financement budgétaire pour 2009 exigent un appui plus intense des donateurs.** Les besoins de financement budgétaire pour 2008 sont actuellement estimés à 21,2 millions de dollars EU (3,9 % du PIB), pour lesquels 8,3 millions de dollars EU d'appui budgétaire ont été identifiés jusqu'ici. Compte tenu des 5,3 millions de dollars EU de l'assistance AUPC-FCE combinée du FMI, il reste un besoin résiduel de financement de

7,6 millions de dollars EU (1,4 % du PIB). De ce fait certains paiements intérieurs et extérieurs sont reportés à 2009 (para. 24 et tableau texte 4). En 2009, on s'attend que les autorités maintiendront le cap des efforts de mobilisation de recettes et de maîtrise des dépenses initiés en 2008. Cependant, eu égard à l'augmentation des obligations du service de la dette venant à échéance, les besoins de financement du budget pour les 12 mois s'achevant fin décembre 2009 devraient augmenter pour atteindre l'équivalent de 25,1 millions de dollars EU (4,8 % du PIB). Une conférence de donateurs au cours des prochains mois offrirait l'occasion d'obtenir des ressources pour couvrir l'écart résiduel, avant assistance du FMI, estimé actuellement à 11,5 millions de dollars EU (2,2 % du PIB) pour l'année (tableau texte 4 ci-après). Plusieurs donateurs importants—notamment la Banque mondiale et l'UE—devant recommencer à fournir un appui direct au budget, les perspectives du recrutement de l'assistance nécessaire paraissent favorables dans l'ensemble, à condition que les autorités respectent leur programme d'ajustement.

Tableau texte 4. Comores : stratégies pour combler le déficit de financement en 2008–09

	2008			2009		
	milliards FC	% du PIB	millions \$EU	milliards FC	% du PIB	millions \$EU
I. Besoin de financement brut avant aide budgétaire ¹	7.1	3.9	21.2	9.2	4.8	25.1
II. Sources de financement identifiées	2.8	1.5	8.3	5.0	2.6	13.6
BAD	0.8	0.4	2.4	1.1	0.6	3.0
France	1.0	0.5	3.0	1.1	0.6	3.0
Banque mondiale	1.1	0.6	3.0
Koweït	1.0	0.6	3.0
Union européenne	1.2	0.6	3.2
Chine	0.5	0.3	1.4
III. Besoin de financement résiduel avant FMI assistance	4.3	2.4	12.8	4.2	2.2	11.5
IV. FMI ²	1.8	1.0	5.3	0.0	0.0	0.0
V. Besoin de financement net après IV (+ = besoin de financement)	2.5	1.4	7.6	4.2	2.2	11.5
VI. Paiements de 2008 reportés à 2009 (bruts)	2.5	1.4	7.6
service de la dette extérieure ³	1.2	0.7	3.6
intérieurs (salaires)	1.3	0.7	4.0
VII. Besoin de financement après arriérés	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB (nominal)	179.9			192.8		

Source : estimations et projections des services du FMI.

¹ Sans nouveaux arriérés sur la dette extérieure. Le besoin de financement brut pour 2009 inclut les arriérés accumulés en 2008.

² AUPC (12,5 % de la quote-part) et facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE) (25 % de la quote-part) en 2008.

³ En 2008, la variation des arriérés nets est de 0,5 % du PIB.

26. La plupart des donateurs se sont déclarés prêts à fournir une assistance technique, sous réserve que le programme de réformes prévu dans le cadre de l'AUPC soit suivi et mis en œuvre de manière satisfaisante. La mission a discuté des besoins d'AT les plus urgents, en se concentrant sur la gestion des recettes et des dépenses—domaines qui devraient recevoir bientôt l'assistance de la France et de la Banque mondiale; et sur le renforcement des capacités de gestion de la dette et des données, deux domaines qui seront probablement confiés à la Banque africaine de développement. La mission a insisté sur l'importance de la coordination des donateurs dans la fourniture de l'AT identifiée (encadré 7).

Encadré 7. Comores : assistance technique	
Domaine	Fournisseur ¹
GFP, mise en place d'institutions	UE, Banque mondiale, BAfD*
Contrôle de la banque centrale	FMI*
Statistiques	FMI ² , Banque mondiale
Administration des recettes et politique fiscale	FMI*
Administration des douanes	COMESA, BAfD
Agriculture	Banque mondiale ³
Commerce	PNUD
Transports, Gouvernance	UE, Banque mondiale
Dette extérieure	BAfD*
Privatisation des entreprises publiques	SFI*
DSRP	Banque mondiale, PNUD
Notes	
¹ * : en examen.	
² Statistiques monétaires et financières.	
³ Inclut financement pour renforcer l'offre du secteur agricole face à la hausse des prix internationaux.	
⁴ L'UE a alloué 45 millions d'euros pour la période 2008-13 dans le cadre du 10ème Fonds européen de développement.	

C. Le programme de réformes structurelles du programme appuyé par l'AUPC

27. **Le programme structurel de l'AUPC est centré sur des questions concernant la coopération entre les îles, les obstacles structurels à la viabilité de la dépense à moyen terme et les principales distorsions économiques.** Lorsqu'elles auront rétabli le mécanisme de partage des recettes et obtenu l'approbation par le parlement du budget supplémentaire pour 2008 qui intègre l'île d'Anjouan et est compatible avec le cadre macroéconomique de l'assistance AUPC envisagée (deux actions préalables), les autorités mettront en œuvre les mesures suivantes à titre de repères structurels: i) publication de comptes budgétaires trimestriels pour toute l'Union, à partir du 1^{er} décembre 2008; ii) informatisation complète de la paye de la fonction publique avant le 1^{er} décembre 2008; et iii) recrutement, avant le 31 janvier 2009, d'un cabinet comptable pour auditer les arriérés de paiement intérieurs et préparer une stratégie d'apurement des arriérés.

28. **Les autorités révisent en hausse les prix des produits pétroliers et les tarifs de l'électricité** — qui sont gelés depuis 2005 et 1994, respectivement. Elles ont relevé les prix au détail de l'essence et du gazole de 18 % en moyenne début août, et ajusté les tarifs de l'électricité à la mi octobre. Elles entendent demander plus tard l'assistance de la Banque mondiale pour évaluer la santé financière des entreprises d'État afin d'informer une stratégie de réforme pour le secteur. Les autorités prévoient aussi de démanteler le monopole d'État d'importation du riz, déficitaire, (MPEF ¶25), et s'attendent à achever le DSRP définitif avant fin mars 2009.

29. **D'autres réformes structurelles visent à améliorer l'efficacité de l'administration publique.** Elles comprennent l'adoption de cadres organiques qui fixent la structure appropriée et le niveau optimal des effectifs de la fonction publique (MPEF ¶¶23-24). Une

fois les cadres organiques en place, les autorités entendent débattre avec les services de la Banque mondiale d'une réforme exhaustive de la fonction publique afin d'améliorer les services publics tout en réduisant les effectifs à des niveaux compatibles avec la viabilité du budget à moyen terme.

D. AUPC et accès à la FCE, capacité de rembourser le FMI et suivi du programme

30. **Les niveaux d'accès AUPC et FCE envisagés sont équivalents à 12,5 % de la quote-part (1,1 million de DTS soit environ 1,7 million de dollars EU) et 25 % de la quote-part (2,2 millions de DTS soit environ 3,4 millions de dollars EU), respectivement.** Les décaissements doivent être entièrement effectués dès l'approbation du programme par le Conseil d'administration, pour la période octobre 2008-mars 2009. Sur la période du programme, (2008-09), dans l'hypothèse de la bonification de l'assistance AUPC et sous réserve de la disponibilité des ressources de bonification, le service de la dette au FMI s'élèverait en moyenne à 0,1 % des exportations de biens et de services (tableau 6). En fonction des progrès accomplis pendant la période, la mission évaluera la possibilité de passer à un accord FRPC. Si les progrès étaient jugés insuffisants pour cela, les autorités solliciteraient probablement un second achat d'AUPC, avec l'approbation du Conseil d'administration. Avec le premier achat d'AUPC proposé et le décaissement FCE, l'encours du crédit des Comores envers le FMI passerait de zéro à 37,5 % de la quote-part.

31. **Toutes les actions préalables requises pour l'approbation de l'AUPC ont été accomplies (MPEF, paragraphe 34) et le suivi du programme sera effectué au moyen de plusieurs indicateurs quantitatifs et structurels (MPEF, tableaux 1 et 2).** L'entière restauration de l'accord de partage des recettes et l'approbation par le parlement du budget révisé pour 2008 sont particulièrement notables.

32. **Le risque pour les ressources du FMI est considéré faible car les Comores, pays membre de la zone franc, peuvent faire état d'excellents antécédents dans le paiement de leurs obligations passées au titre du service de la dette envers le FMI .**

VI. DSRP ET AUTRES QUESTIONS

33. **Le DSRP définitif devrait être achevé fin mars 2009.** Le DSRP intérimaire des Comores (DSRP-I, 2006–09) a été examiné par les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale en mai 2006⁶. Après une longue période de crise politique et d'appui limité des donateurs, les autorités entendent finaliser le DSRP définitif pour fin mars 2009. La mission a préconisé de hiérarchiser les mesures de réformes envisagées par le DSRP par axes

⁶ Rapport du FMI No. 06/51 et Rapport du FMI No. 06/52

et secteurs stratégiques, en tenant soigneusement compte des contraintes de capacité et de l'assistance extérieure attendue.

34. **La mission a discuté de la qualité et de la disponibilité des données statistiques essentielles aux fins du suivi du programme et de la surveillance.** La couverture des données budgétaires est actuellement étendue aux opérations budgétaires de toute l'Union et des îles; la communication des données au moyen des tableaux standardisés des opérations financières de l'État a besoin d'être renforcée. La mission a discuté de la préparation du programme de modernisation de la gestion des données des autorités; avec l'appui d'un donateur, une étude complète, portant en particulier sur les statistiques budgétaires et de balance des paiements, servira de base à l'établissement d'un plan d'action à moyen terme pour la collecte, le traitement et la diffusion de données. À cet égard une mission de STA a été constituée pour fournir une AT à la BCC en matière de méthodologies de traitement des données monétaires.

35. **La mission a rencontré des membres de la communauté des donateurs et des représentants des syndicats et des ONG.** Elle a exposé la participation envisagée du FMI aux efforts pour stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté aux Comores, et a cherché à connaître les opinions de la société civile sur le dialogue de politiques du FMI avec le gouvernement. La mission a publié une déclaration résumant ses conclusions à la fin de la mission.

VII. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

36. **À la suite d'une longue période d'instabilité, l'Union des Comores progresse péniblement vers la réconciliation nationale et la normalisation économique.** Le nouveau contexte politique offre aux autorités l'opportunité de ranimer l'activité économique et de rendre plus efficace leur stratégie de réduction de la pauvreté. Afin de revigorer la croissance, les autorités sont décidées à mettre en œuvre des réformes pour appuyer la croissance, avec l'assistance des donateurs, en commençant avec une AUPC pendant la période de 6 mois qui s'achèvera fin mars 2009. Dans le domaine budgétaire, le programme est centré, à juste titre, sur la mobilisation des recettes et la maîtrise de la masse salariale; et son programme structurel vise à restaurer graduellement la coopération entre les îles, éliminer à moyen terme les principaux obstacles structurels à la viabilité de la dépense, et commencer de résoudre les distorsions économiques essentielles. La mission félicite les autorités pour leur mise en œuvre déterminée de toutes les actions préalables convenues et les invite vivement à assurer la réussite de la mise en œuvre du programme appuyé par l'AUPC. Cela ouvrirait la voie à des réformes d'envergure et à un appui des donateurs dans le cadre de la FRPC, ainsi qu'à un très nécessaire allègement de dette dans le cadre des initiatives PPTTE et IADM.

37. **Les autorités admettent que placer l'économie sur un sentier de croissance forte et durable exige de préserver la stabilité macroéconomique à moyen terme, et en**

particulier la discipline budgétaire. Il est donc de la plus haute importance que les objectifs budgétaires pour 2008 soient observés. Cela rassurera les donateurs et le secteur privé quant à la détermination du gouvernement de placer le budget sur un sentier durable. À cet égard, la mission accueille avec satisfaction les mesures récentes pour améliorer l'administration de l'impôt et des douanes, notamment l'introduction de SYDONIA ++, le gel du recrutement dans la fonction publique et la rationalisation des portefeuilles ministériels. Dans la période à venir, un suivi étroit des dépenses de personnel, qui représente le poste le plus important du budget, demeurera l'ingrédient déterminant de la stabilité macro-budgétaire; les autorités vont devoir intensifier les réformes du programme dans ce domaine.

38. **Le rattachement du taux de change dans le cadre du dispositif de la zone franc continuera d'offrir un ancrage important à la stabilité macroéconomique, et il n'y a aucun signe que le taux de change réel soit désaligné.** Cependant, l'appréciation réelle soutenue du franc comorien depuis quelques années souligne la nécessité de réformes structurelles pour enrayer l'érosion de la compétitivité et encourager le développement du secteur privé. La mission se réjouit de la réforme des statuts de la banque centrale qui renforce l'indépendance de la banque et devrait contribuer à atténuer l'impact sur les évolutions monétaires d'une situation budgétaire encore fragile. La mission encourage la BCC à mettre en œuvre la totalité des recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2007, et à fournir aux services du FMI toutes les informations requises pour achever la mise à jour de l'évaluation nécessaire aux fins de l'AUPC.

39. **Les autorités sont dignes d'éloges pour les mesures qu'elles ont prises afin de commencer à éliminer les obstacles structurels bien établis à la croissance.** En août et novembre derniers, le gouvernement a révisé en hausse les prix des produits pétroliers et les tarifs de l'électricité—qui étaient gelés depuis 2005 et 1994, respectivement. La mission engage les autorités à poursuivre avec l'établissement d'un mécanisme de fixation flexible des prix pour ces services publics, avec l'assistance technique de donateurs. Cela est crucial pour rendre la fourniture d'électricité plus fiable, et pour prévenir la répétition des graves pénuries d'énergie subies en juillet. La mission encourage également le gouvernement à accélérer les préparatifs des réformes des entreprises d'État, et à obtenir promptement l'appui nécessaire auprès de la Banque mondiale. La mission recommande vivement aux autorités d'achever en temps opportun le DSRP définitif, ce qui permettra de mieux cibler leur programme de réformes par la suite.

40. **Les ambitions de réforme des Comores font face à des risques considérables,** notamment les perspectives incertaines de l'énergie et des chocs défavorables sur les termes de l'échange. En outre, un éventuel retour de l'instabilité sociopolitique dans le pays, ainsi que la faiblesse des capacités de mise en œuvre, pourraient saper la mise en œuvre du programme de réformes. Cependant les progrès récents du renforcement de la démocratie avec l'appui de l'Union africaine et d'autres partenaires bilatéraux importants, ainsi qu'un

appui mieux coordonné au renforcement des capacités par les partenaires de développement, devraient pouvoir atténuer les risques pour le programme.

41. **Considérant la détermination du gouvernement à conduire le programme de réformes convenu et à mettre en œuvre assidûment les actions préalables correspondantes, la mission recommande au Conseil d'administration d'approuver la demande d'assistance présentée par les autorités au titre de l'AUPC et de la FCE.** En ce qui concerne cette dernière, la mission accueille avec satisfaction la prompte introduction de prix de marché pour les principaux produits échangeables, accompagnée de la rigueur budgétaire. Tout retard dans la mise en place du programme entraînerait un ajournement supplémentaire des décaissements d'aide, l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et intérieurs supplémentaires, et le fléchissement de l'élan en faveur des réformes.

42. **Il est proposé que la prochaine consultation au titre de l'article IV avec les Comores aie lieu dans 24 mois, sous réserve des dispositions de la décision sur les cycles de consultation dans les pays appliquant un programme.**

Tableau 1. Comores — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006–13

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
			Prog.			Proj.		
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB réel	1.2	0.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0
Déflateur du PIB	2.0	5.2	7.1	6.1	1.4	3.1	3.5	3.5
Indice des prix à la consommation (moyennes annuelles)	3.4	4.5	5.9	4.9	1.5	2.9	3.1	3.1
Indice des prix à la consommation (fin de période)	1.7	2.2	9.6	0.3	2.7	3.1	3.1	3.1
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	6.3	5.0	0.8	0.8	0.4	0.8	1.0	1.1
Crédit intérieur	5.0	6.0	11.9	-0.4	2.7	4.2	5.1	6.1
Crédit à l'État	63.9	-0.2	31.6	-3.5	0.6	2.3	3.5	4.2
Monnaie au sens large	4.3	1.1	7.1	7.2	5.5	8.3	9.3	7.7
Vélocité (PIB/moyenne monnaie au sens large)	4.9	5.2	5.2	5.2	5.1	5.0	4.9	4.9
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b.	-17.3	21.4	6.4	7.6	6.2	6.6	4.6	5.1
Importations, f.à.b.	7.9	17.7	13.9	2.0	4.6	7.3	6.7	9.0
Volume des exportations	-13.1	30.1	5.8	7.5	5.7	6.2	4.8	5.2
Volume des importations	-7.1	-19.0	-12.0	70.7	0.9	5.4	7.2	9.9
Termes de l'échange	-6.9	-20.3	-21.2	17.1	-3.1	-1.4	0.3	0.7
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements et épargne								
Investissements	9.2	10.4	10.5	12.8	13.9	14.5	15.1	15.8
Publics	5.0	6.1	6.2	6.4	6.7	6.9	7.2	7.5
Privés	4.3	4.2	4.2	6.4	7.2	7.6	8.0	8.3
Épargne nationale brute	3.2	3.7	1.8	2.2	3.6	3.5	4.7	5.2
Publique	1.2	1.4	1.6	-0.6	-0.1	0.4	1.0	1.8
Privée	2.0	2.3	0.2	2.8	3.8	3.1	3.7	3.5
Budget de l'État								
Recettes intérieures	13.6	12.7	12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3
Total dons	5.0	7.6	8.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Total dépenses	21.2	22.3	21.7	21.2	21.3	21.4	21.6	21.6
Dépenses courantes	16.3	16.2	15.4	14.8	14.6	14.5	14.4	14.1
Solde primaire intérieur	-1.2	-2.2	-2.7	-1.6	-1.3	-0.8	-0.3	0.3
Variation des arriérés	0.9	-1.4	0.3	-0.8	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Intérêts extérieurs	0.3	-3.2	0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	0.6	1.8	0.2	-0.7	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Solde global (base caisse)	-1.7	-3.4	0.0	-3.4	-2.5	-2.2	-1.7	-1.2
Hors dons	-6.7	-11.0	-8.9	-9.3	-8.6	-8.4	-8.2	-7.8
Financement	1.7	3.3	0.0	-1.4	-1.0	-0.9	-1.1	-1.0
Extérieur (net)	0.3	2.9	-0.8	-1.1	-1.0	-1.0	-1.2	-1.1
Intérieur (net)	1.4	0.3	0.9	-0.3	0.0	0.1	0.1	0.1
Déficit de financement ¹	0.0	0.1	0.0	4.8	3.5	3.1	2.9	2.1
Secteur extérieur ²								
Exportations de biens et services	14.2	14.8	14.4	14.5	14.7	14.8	15.0	15.0
Importations de biens et de services	38.6	41.6	43.1	41.0	41.8	42.3	42.3	42.8
Solde des transactions courantes	-6.1	-6.7	-8.7	-10.5	-10.3	-11.0	-10.4	-10.6
Transferts officiels et privés exclus	-24.3	-26.5	-28.4	-26.6	-27.1	-27.4	-27.3	-27.9
Dette extérieure (fin de l'année), % du PIB	67.4	57.6	52.2	47.2	44.4	40.7	36.5	32.7
Dont : arriérés	26.5	3.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
VAN en % du PIB	55.3	36.8	34.0	31.5	30.5	28.6	26.3	24.0
VAN de la dette extérieure (fin année) en % des export. de biens et services	390	249	236	218	208	193	175	160
Service de la dette extérieure (% des export. de biens et services)	13.1	11.4	12.6	10.7	10.5	10.4	13.2	11.8
Balance globale des paiements (millions de dollars EU)	-8.0	-6.0	-10.0	-2.8	-23.6	-19.0	-17.8	-17.8
Dons officiels et prêts (% du PIB)	5.9	8.3	9.1	6.1	6.3	6.5	6.7	6.9
Réserves de change brutes (fin de période)								
Millions de dollars EU	94.1	118.2	113.1	113.6	114.1	114.6	114.6	114.6
Mois d'importations de biens et services	7.2	7.3	5.8	6.3	6.0	5.6	5.2	4.8
Taux de change effectif réel (2000=100)	134	129
Taux de change FC/\$EU (moyenne de la période)	391.8	358.9
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB (nominal, milliards de FC)	158.1	167.1	179.9	192.8	199.5	211.8	227.0	244.4

Sources : autorités comoriennes, et estimations et projections des services du FMI.

¹ Erreurs et omissions pour 2006–07. Le déficit de financement du programme pour 2009–11 pourrait être comblé par des dons conditionnels, une aide d'urgence, des concours financiers du FMI un allègement de la dette PPTE et IADM.² Balance des paiements révisée conformément aux nouvelles données rétrospectives officielles.

Tableau 2a. Comores : Opérations financières consolidées de l'État, 2006–13

(en millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
			Sep Prél.	Déc Prog.					
Total des recettes et dons	29,534	33,945	26,304	38,332	35,803	38,051	41,683	46,247	51,247
Recettes	21,555	21,160	15,941	22,301	24,477	25,936	28,393	31,554	34,939
Recettes fiscales	17,260	16,678	12,085	16,467	18,307	19,618	21,682	24,364	27,199
Recettes non fiscales	4,295	4,482	3,856	5,834	6,170	6,318	6,710	7,189	7,740
Dons extérieurs	7,978	12,785	10,363	16,031	11,326	12,114	13,290	14,693	16,308
Aide budgétaire ¹	738	2,122	2,438	5,464	0	0	0	0	0
Projets (y compris assistance technique)	7,240	9,285	7,925	10,567	11,326	12,114	13,290	14,693	16,308
Total des dépenses et prêts nets	33,599	37,314	28,775	38,978	40,801	42,480	45,395	49,034	52,840
Dépenses courantes	25,766	27,040	19,901	27,735	28,498	29,183	30,798	32,773	34,485
Dépenses courantes primaires	22,165	23,596	18,498	25,876	26,626	27,257	28,779	30,478	32,065
Traitements et salaires	13,205	15,052	11,929	16,198	16,897	17,085	17,601	18,484	19,129
Biens et services	5,568	5,327	5,065	6,430	6,247	6,403	6,801	7,286	7,845
Transferts et pensions	3,392	3,217	1,504	3,248	3,482	3,769	4,378	4,709	5,091
Paiements des intérêts	1,144	820	708	932	879	864	855	1,010	996
Dettes extérieures	926	653	543	752	690	666	647	791	766
Dettes intérieures	218	168	164	180	189	198	208	219	230
Assistance projet financée par l'extérieur	1,024	1,390	242	323	346	369	403	445	492
Assistance technique	1,433	1,234	453	604	648	693	760	840	933
Dépenses en capital	7,832	10,274	8,874	11,243	12,303	13,297	14,597	16,261	18,355
Investissements financés par l'intérieur	1,250	1,227	1,362	1,228	1,031	1,251	1,407	1,708	2,232
Investissements financés par l'extérieur	6,182	7,669	7,511	10,015	10,735	11,469	12,569	13,882	15,393
Contrepartie financée par fonds	401	1,378	0	0	536	577	621	672	730
Solde primaire intérieur	-1,859	-3,662	-3,919	-4,803	-3,180	-2,572	-1,794	-633	643
Solde global (base engagements)	-4,065	-3,369	-2,471	-646	-4,998	-4,429	-3,712	-2,787	-1,593
Hors dons	-12,043	-16,153	-4,909	-16,677	-16,324	-16,544	-17,003	-2,787	-1,593
Variation des arriérés nets	1,436	-2,289	2,315	578	-1,574	-638	-847	-1,135	-1,222
Intérêts sur la dette extérieure	413	-5,317	309	274	-274	0	0	0	0
Arriérés intérieurs	1,023	3,029	2,006	304	-1,300	-638	-847	-1,135	-1,222
Solde global (base caisse)	-2,628	-5,657	-156	-68	-6,572	-5,068	-4,560	-3,922	-2,815
Hors dons	-10,607	-18,442	-10,519	-16,099	-17,898	-17,182	-17,850	-18,615	-19,123
Erreurs et omissions	-63	213	827	0	0	0	0	0	0
Financement	2,691	5,444	-671	68	-2,650	-1,897	-1,939	-2,569	-2,332
Extérieur (net)	445	4,867	-1,119	-1,478	-2,151	-1,942	-2,107	-2,825	-2,654
Tirages, PIP (identifié)	1,399	1,009	281	375	402	416	442	473	510
Amortissement	-2,024	-2,169	-1,673	-2,515	-2,255	-2,358	-2,549	-3,299	-3,164
Financement exceptionnel (apurement arriérés BAFD)	0	12,190	0	0	0	0	0	0	0
Dettes extérieures en négociation (bilatérale) ²	0	0	273	364	0	0	0	0	0
Arriérés (principal)	1,070	-6,162	0	298	-298	0	0	0	0
Intérieur (net)	2,247	577	448	1,546	-499	45	168	256	322
Financement bancaire	1,742	101	-379	1,783	-261	45	168	256	322
Banque centrale	1,742	-10	-379	1,783	-261	45	168	256	322
Dont : FMI	0	0	0	1,762	0	0	0	0	0
Dont : avances	1,742	-10	-379	21	-261	45	168	256	322
Financement non bancaire	504	476	827	-238	-238	0	0	0	0
Déficit de financement ³ (+ = sous-financement)	0	0	0	0	9,221	6,965	6,499	6,491	5,147
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB (nominal)	158,114	167,126	179,891	179,891	192,824	199,452	211,836	226,957	244,355

Sources: Ministère des finances et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le montant à décaisser au 4^{ème} trimestre de 2008 (2,8 milliards de FC) est réparti de manière quasi égale entre la France, la BAFD et le Koweït.² France, Chine et Maurice.³ Le déficit de financement du programme pour 2009–11 pourrait être comblé par des dons conditionnels, une aide d'urgence, des concours financiers du FMI et un allègement de la dette PPTE et IADM.

Tableau 2b. Comores : Opérations financières consolidées de l'État, 2006–13

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013
			Sep Prél.	Déc Prog.					
Total des recettes et dons	18.7	20.3	14.6	21.3	18.6	19.1	19.7	20.4	21.0
Recettes	13.6	12.7	8.9	12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3
Recettes fiscales	10.9	10.0	6.7	9.2	9.5	9.8	10.2	10.7	11.1
Recettes non fiscales	2.7	2.7	2.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Dons extérieurs	5.0	7.6	5.8	8.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Aide budgétaire ¹	0.5	1.3	1.4	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Projets (y compris assistance technique)	4.6	5.6	4.4	5.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Autre aide budgétaire	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total des dépenses et prêts nets	21.2	22.3	16.0	21.7	21.2	21.3	21.4	21.6	21.6
Dépenses courantes	16.3	16.2	11.1	15.4	14.8	14.6	14.5	14.4	14.1
Dépenses courantes primaires	14.0	14.1	10.3	14.4	13.8	13.7	13.6	13.4	13.1
Traitements et salaires	8.4	9.0	6.6	9.0	8.8	8.6	8.3	8.1	7.8
Biens et services	3.5	3.2	2.8	3.6	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Transferts et pensions	2.1	1.9	0.8	1.8	1.8	1.9	2.1	2.1	2.1
Paiements des intérêts	0.7	0.5	0.4	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Dette extérieure	0.6	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
Dette intérieure	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Assistance projet financée par l'extérieur	0.6	0.8	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Assistance technique	0.9	0.7	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4
Dépenses en capital	5.0	6.1	4.9	6.2	6.4	6.7	6.9	7.2	7.5
Investissements financés par l'intérieur	0.8	0.7	0.8	0.7	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9
Investissements financés par l'extérieur	3.9	4.6	4.2	5.6	5.6	5.8	5.9	6.1	6.3
Contrepartie financée par fonds	0.3	0.8	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Solde primaire intérieur	-1.2	-2.2	-2.2	-2.7	-1.6	-1.3	-0.8	-0.3	0.3
Solde global (base engagements)	-2.6	-2.0	-1.4	-0.4	-2.6	-2.2	-1.8	-1.2	-0.7
Hors dons	-7.6	-9.7	-2.7	-9.3	-8.5	-8.3	-8.0	-1.2	-0.7
Variation des arriérés nets	0.9	-1.4	1.3	0.3	-0.8	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Intérêts sur la dette extérieure	0.3	-3.2	0.2	0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	0.6	1.8	1.1	0.2	-0.7	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Solde global (base caisse)	-1.7	-3.4	-0.1	0.0	-3.4	-2.5	-2.2	-1.7	-1.2
Hors dons	-6.7	-11.0	-5.8	-8.9	-9.3	-8.6	-8.4	-8.2	-7.8
Erreurs et omissions	0.0	0.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement	1.7	3.3	-0.4	0.0	-1.4	-1.0	-0.9	-1.1	-1.0
Extérieur (net)	0.3	2.9	-0.6	-0.8	-1.1	-1.0	-1.0	-1.2	-1.1
Tirages, PIP (identifié)	0.9	0.6	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Amortissement	-1.3	-1.3	-0.9	-1.4	-1.2	-1.2	-1.2	-1.5	-1.3
Financement exceptionnel (apurement arriérés BAfD)	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette extérieure en négociation (bilatérale) ²	0.0	0.0	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés (principal)	0.7	-3.7	0.0	0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.4	0.3	0.2	0.9	-0.3	0.0	0.1	0.1	0.1
Financement bancaire	1.1	0.1	-0.2	1.0	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Banque centrale	1.1	0.0	-0.2	1.0	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Dont : FMI	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dont : avances	1.1	0.0	-0.2	0.0	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Financement non bancaire	0.3	0.3	0.5	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement ³ (+ = sous-financement)	0.0	0.0	0.0	0.0	4.8	3.5	3.1	2.9	2.1
<i>Pour mémoire :</i>									
PIB (nominal)	158,114	167,126	179,891	179,891	192,824	199,452	211,836	226,957	244,355

Sources: Ministère des finances et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le montant à décaisser au 4ème trimestre de 2008 (2,8 milliards de FC) est réparti de manière quasi égale entre la France, la BAfD et le Koweït.² France, Chine et Maurice.³ Le déficit de financement du programme pour 2009–11 pourrait être comblé par des dons conditionnels, une aide d'urgence, des concours financiers du FMI et un allègement de la dette PPTE et IADM.

Tableau 2c. Comores : Opérations financières consolidées de l'État, 2008–09

(en millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2008				2009			
	Juin Prél.	Sep Proj.	Sep Prél.	Déc. Prog.	Mar. Prog.	Juin Proj.	Sept. Proj.	Dec. Proj.
Total des recettes et dons	17,414	31,134	26,304	38,332	9,474	16,869	25,969	35,803
Recettes	10,794	18,133	15,941	22,301	6,441	10,803	16,871	24,477
Recettes fiscales	8,277	13,174	12,085	16,467	5,300	7,390	12,346	18,307
Recettes non fiscales	2,516	4,959	3,856	5,834	1,142	3,413	4,525	6,170
Dons extérieurs	6,620	13,002	10,363	16,031	3,033	6,065	9,098	11,326
Aide budgétaire ¹	1,337	2,060	2,438	5,464	0	0	0	0
Projets (y compris assistance technique)	5,283	10,567	7,925	10,567	2,932	5,864	8,796	11,326
Total des dépenses et prêts nets	18,902	30,359	28,775	38,978	8,766	19,499	29,195	40,801
Dépenses courantes	13,246	19,424	19,901	27,735	5,744	13,146	19,666	28,498
Dépenses courantes primaires	12,321	17,762	18,498	25,876	5,276	12,210	18,262	26,626
Traitements et salaires	7,846	11,910	11,929	16,198	4,219	8,195	12,424	16,897
Biens et services	3,586	4,334	5,065	6,430	883	2,982	4,211	6,247
Transferts et pensions	890	1,517	1,504	3,248	174	1,033	1,627	3,482
Paiements des intérêts	462	735	708	932	220	439	659	879
Dette extérieure	298	564	543	752	172	345	517	690
Dette intérieure	164	171	164	180	47	95	142	189
Assistance projet financée par l'extérieur	162	323	242	323	86	173	259	346
Assistance technique	302	604	453	604	162	324	486	648
Dépenses en capital	5,656	10,936	8,874	11,243	3,021	6,352	9,529	12,303
Investissements financés par l'intérieur	649	921	1,362	1,228	103	516	774	1,031
Investissements financés par l'extérieur	5,008	10,015	7,511	10,015	2,784	5,569	8,353	10,735
Contrepartie financée par fonds	0	0	0	0	536
Solde primaire intérieur	-2,176	-550	-3,919	-4,803	1,062	-1,922	-2,164	-3,180
Solde global (base engagements)	-1,488	775	-2,471	-646	709	-2,630	-3,225	-4,998
Hors dons	-2,825	-12,227	-4,909	-16,677	-2,324	-8,695	-12,323	-16,324
Variation des arriérés nets	1,119	0	2,315	578	0	0	0	-1,574
Intérêts sur la dette extérieure	55	0	309	274	0	0	0	-274
Arriérés intérieurs	1,064	0	2,006	304	0	0	0	-1,300
Solde global (base caisse)	-369	775	-156	-68	709	-2,630	-3,225	-6,572
Hors dons	-6,989	-12,227	-10,519	-16,099	-2,324	-8,695	-12,323	-17,898
Erreurs et omissions	748	0	827	0	0	0	0	0
Financement	-379	-966	-671	68	-709	-1,325	-1,987	-2,650
Extérieur (net)	-162	-1,014	-1,119	-1,478	-538	-1,075	-1,613	-2,151
Tirages, PIP (identifié)	188	375	281	375	101	201	302	402
Amortissement	-1,028	-1,887	-1,673	-2,515	-564	-1,127	-1,691	-2,255
Dette extérieure en négociation (bilatérale) ²	182	273	273	364	0	0	0	0
Arriérés (principal)	497	224	0	298	-75	-149	-224	-298
Intérieur (net)	-218	48	448	1,546	-171	-250	-374	-499
Financement bancaire	-249	16	-379	1,783	-111	-131	-196	-261
Banque centrale	-249	16	-379	1,783	-111	-131	-196	-261
Dont : FMI	0	0	0	1,762	0	0	0	0
Dont : avances	-249	16	-379	21	-111	-131	-196	-261
Financement non bancaire	32	32	827	-238	-59	-119	-178	-238
Déficit de financement ³ (+ = sous-financement)	0	192	0	0	0	3,955	5,213	9,221
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB (nominal)	179,891	179,891	179,891	179,891	192,824	192,824	192,824	192,824

Sources: Ministère des finances et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le montant à décaisser au 4ème trimestre de 2008 (2,8 milliards de FC) est réparti de manière quasi égale entre la France, la BAfD et le Koweït.² France, Chine et Maurice.³ Le déficit de financement du programme pour 2009–11 pourrait être comblé par des dons conditionnels, une aide d'urgence, des concours financiers du FMI et un allègement de la dette PPTE et IADM.

Tableau 3. Comores — Situation monétaire, 2006–09
(Millions de francs comoriens)

	2006	2007	2008	2009
		Est.	Prog.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	39,758	41,727	42,074	42,426
Actifs de la banque centrale	35,024	39,879	41,630	41,630
Passifs de la banque centrale	-103	-209	-1,960	-1,960
Actifs des banques commerciales	6,321	4,541	4,888	5,240
Passifs des banques commerciales	-1,484	-2,484	-2,484	-2,484
Avoirs intérieurs nets	-7,794	-9,417	-7,480	-5,344
Crédit intérieur	14,475	15,347	17,167	17,099
Crédit net à l'État ¹	5,652	5,642	7,426	7,164
Financement bancaire	4,736	5,148	7,260	6,999
Créances sur l'État	5,877	5,982	8,074	7,813
Dépôts de l'État	-1,142	-835	-814	-814
Créances sur le secteur privé	9,382	9,794	9,696	9,890
Autres postes, net	-22,269	-24,764	-24,647	-22,443
Monnaie au sens large	31,964	32,310	34,594	37,082
Monnaie	23,950	24,494	26,181	28,064
Monnaie en circulation	12,760	13,493	14,447	15,486
Dépôts à vue	11,190	11,001	11,734	12,578
Quasi-monnaie	8,014	7,816	8,413	9,018
(en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)				
Avoirs extérieurs nets	7.7	6.2	1.1	1.0
Avoirs intérieurs nets	-3.4	-5.1	6.0	6.2
Crédit intérieur	2.3	2.7	5.6	-0.2
Crédit net à l'État	7.2	0.0	5.5	-0.8
Crédit au secteur privé	-2.8	1.3	-0.3	0.6
Autres postes (net)	-5.7	-7.8	0.4	6.4
Monnaie au sens large	4.3	1.1	7.1	7.2
Monnaie	3.7	1.7	5.2	5.4
Quasi-monnaie	0.5	-0.6	1.8	1.7
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large fir	4.9	5.2	5.2	5.2
Crédit au secteur privé (variation en pourcentage)	-8.3	4.4	-0.8	2.0

Sources : Banque centrale des Comores et estimations et projections des services du FMI.

¹ Y compris le crédit net aux entités publiques autres que le Trésor public.

Tableau 4. Comores — Balance des paiements, 2006–13

(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
			Prog.	Prog.		Proj.		
Compte des transactions courantes	-9,581	-11,188	-15,652	-20,311	-20,509	-23,386	-23,649	-25,813
Biens et services	-38,600	-44,932	-51,549	-51,177	-54,112	-58,347	-61,988	-68,071
Balance commerciale	-35,419	-41,540	-47,691	-48,355	-50,482	-54,222	-57,971	-63,459
Exportations (f.à.b.)	4,090	4,965	5,283	5,682	6,034	6,431	6,726	7,067
<i>Dont</i> : vanille	1,009	1,274	1,371	1,470	1,499	1,544	1,598	1,662
Clous de girofle	2,054	2,866	3,085	3,307	3,544	3,799	3,932	4,090
Ylang-ylang	913	711	705	776	853	938	1,032	1,136
Importations (f.à.b.)	-39,509	-46,505	-52,974	-54,037	-56,516	-60,652	-64,696	-70,526
<i>Dont</i> : produits pétroliers	-9,888	-10,649	-10,408	-10,417	-11,622	-12,595	-13,035	-13,557
Services (net)	-3,181	-3,392	-3,858	-2,822	-3,630	-4,125	-4,017	-4,611
Recettes	18,358	19,707	20,700	22,234	23,254	24,921	27,260	29,530
<i>Dont</i> : voyages	10,521	10,864	11,219	11,780	12,958	14,254	15,679	17,247
Paievements	-21,539	-23,099	-24,558	-25,056	-26,884	-29,046	-31,277	-34,142
Revenus (net)	163	716	519	-93	68	228	3	-61
Transferts courants (net)	28,856	33,028	35,378	30,958	33,535	34,732	38,336	42,319
Publics	2,457	4,734	6,391	994	1,061	1,163	1,285	1,425
Privés	26,399	28,293	28,987	29,965	32,474	33,569	37,051	40,894
Compte de capital et compte financier	7,376	1,885	14,715	11,662	13,544	16,888	17,158	20,666
Compte de capital	7,240	41,790	9,640	10,333	11,053	12,127	13,408	14,883
Compte financier	136	-39,904	5,076	1,330	2,491	4,761	3,749	5,783
Investissement direct	324	2,704	2,896	4,025	3,770	3,876	3,913	5,737
Investissements de portefeuille et autres, net	-188	-42,608	2,180	-2,695	-1,279	885	-164	46
Publics	-625	-42,635	-2,140	-1,852	-1,942	-2,107	-2,825	-2,654
Tirages	1,399	1,009	375	402	416	442	473	510
Amortissement	-2,024	-2,169	-2,515	-2,255	-2,358	-2,549	-3,299	-3,164
IADM et PPTE	0	0	0	0	0	0	0	0
Apurement des arriérés ¹	0	-41,475	0	0	0	0	0	0
Secteur privé (net)	437	27	4,320	-843	663	2,993	2,662	2,700
Banques, net	3,157	-2,780	347	351	180	337	411	473
Autres	-2,720	2,807	3,973	-1,194	483	2,656	2,251	2,227
Erreurs et omissions	-154	5,729	0	0	0	0	0	0
Solde global	-2,358	-3,574	-936	-8,649	-6,965	-6,499	-6,491	-5,147
Financement	2,358	3,574	937	-572	0	0	0	0
AEN de la banque centrale (hausse -)	797	-4,750	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation nette des arriérés	1,561	710	572	-572	0	0	0	0
Financement exceptionnel ¹	0	7,614	364	0	0	0	0	0
Déficit de financement ²	0	0	0	9,221	6,965	6,499	6,491	5,147
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde des transactions courantes (% du PIB)	-6.1	-6.7	-8.7	-10.5	-10.3	-11.0	-10.4	-10.6
Hors transferts	-24.3	-26.5	-28.4	-26.6	-27.1	-27.4	-27.3	-27.9
Exportations de biens et services (% du PIB)	14.2	14.8	14.4	14.5	14.7	14.8	15.0	15.0
Importations de biens et services (% du PIB)	38.6	41.6	43.1	41.0	41.8	42.3	42.3	42.8
Dettes publiques extérieures (millions de dollars EU)	286.3	285.0	254.9	248.3	243.0	237.2	228.2	219.7
<i>Dont</i> : arriérés	106.8	2.1	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pourcentage du PIB	67.4	57.6	52.2	47.2	44.4	40.7	36.5	32.7
Ratio du service de la dette (% des exportations de biens et services)	13.1	11.4	12.6	10.7	10.5	10.4	13.2	11.8
Réserves de change brutes (millions de dollars EU)	94.1	118.2	113.1	113.6	114.1	114.6	114.6	114.6
Mois d'importations de biens et services	7.2	7.3	5.8	6.3	6.0	5.6	5.2	4.8

Sources: Ministère des finances et estimations et projections des services du FMI.

¹ Apurement des arriérés envers des créanciers multilatéraux en 2007 et négociations en cours avec des créanciers bilatéraux en 2008.² Le déficit de financement du programme pour 2009–11 pourrait être comblé par des dons conditionnels, une aide d'urgence, des concours financiers du FMI et un allègement de la dette PPTE et IADM.

Tableau 5. Comores : dette extérieure et arriérés, créanciers officiels, 2007–08

Créanciers	2007				2008
	Stocks		Flux		Flux
	Dette totale	dont arriérés	Service exigible	Variation des arriérés	Service ¹ exigible
	(Millions de dollars EU)				
Total	276	15.7	7.4	2.0	9.8
Multilatéraux	225	12.1	6.1	1.0	8.1
Groupe BAfD	42.6	0.0	1.7	0.0	2.0
BADEA	32.0	0.1	0.3	0.1	0.3
BEI	0.7	0.2	0.0	0.0	0.3
BID	12.0	7.0	0.8	0.8	1.0
OPEP	3.6	3.6	0.0	0.0	0.0
IFAD	8.7	0.0	0.4	0.0	0.4
IDA	124.3	0.0	3.0	0.0	4.2
Fonds monétaire arabe	1.2	1.2	0.0	0.0	0.0
Bilatéraux	50.9	3.6	1.3	1.0	1.7
EAU (Abu Dhabi)	1.3	1.3	0.0	0.0	0.0
France	5.2	0.7	0.7	0.7	0.7
Chine	1.4	1.5	0.2	0.2	0.3
Kuwait Fund	27.7	0.0	0.3	0.0	0.3
Saudi Fund	14.2	0.0	0.0	0.0	0.3
Maurice	1.0	0.0	0.1	0.0	0.1

Sources : autorités comoriennes. Les données ne sont pas rapprochées des états des créanciers.

¹ Y compris le service sur les arriérés rééchelonnés.

Tableau 6. Comores : indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2006–15 1/

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Projections									
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant										
(millions de DTS)										
Principal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions et intérêts	0.02	0.03	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.01
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant et prévisible 1										
(millions de DTS)										
Principal	-	-	-	-	-	-	0.56	0.56	0.45	0.45
Commissions et intérêts	0.02	0.03	0.04	0.06	0.07	0.07	0.06	0.05	0.03	0.02
Total des obligations sur la base du crédit existant et prévisible 1										
Millions de DTS										
Millions de FC	14.40	16.15	21.73	33.43	38.92	38.83	343.95	338.40	266.28	260.74
Pourcentage des recettes	0.07	0.08	0.10	0.14	0.15	0.14	1.09	0.97	0.70	0.64
Pourcentage des exportations de biens et services	0.06	0.07	0.08	0.12	0.13	0.12	1.01	0.92	0.68	0.61
Pourcentage du service de la dette 2	0.49	0.57	0.67	1.14	1.29	1.21	8.41	8.61	6.42	6.12
Pourcentage du PIB	0.01	0.01	0.01	0.02	0.02	0.02	0.15	0.14	0.10	0.09
Pourcentage de la quote-part	0.28	0.33	0.46	0.67	0.79	0.79	6.97	6.85	5.39	5.28
Encours des crédits du FMI 1										
Millions de DTS										
Millions de FC	0.0	0.0	1763.3	1861.1	1857.1	1852.9	1547.8	1237.1	987.5	743.4
Pourcentage des recettes	0.0	0.0	7.9	7.6	7.2	6.5	4.9	3.5	2.6	1.8
Pourcentage des exportations de biens et services	0.0	0.0	6.8	6.7	6.3	5.9	4.6	3.4	2.5	1.8
Pourcentage du service de la dette 2	0.0	0.0	54.0	63.2	61.4	58.0	37.8	31.5	23.8	17.5
Pourcentage du PIB	0.0	0.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.7	0.5	0.4	0.3
Pourcentage de la quote-part	0.0	0.0	37.5	37.5	37.5	37.5	31.3	25.1	20.0	15.1
Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)										
Décaissements	-	-	3.34	-	-	-	-0.56	-0.56	-0.45	-0.45
Remboursements et rachats 3	-	-	-	-	-	-	0.56	0.56	0.45	0.45
<i>Pour mémoire (milliards de francs comoriens)</i>										
Commissions et intérêts, après bonification 3	0.02	0.03	0.04	0.04	0.05	0.05	0.04	0.04	0.03	0.02
PIB nominal (millions de francs comoriens)	158,114	167,126	179,891	192,824	199,452	211,836	226,957	244,355	263,248	283,465
Exportations de biens et services (millions de francs comoriens)	22,448	24,672	25,983	27,916	29,288	31,352	33,985	36,598	39,403	42,444
Recettes publiques (millions de francs comoriens)	21,555	21,160	22,301	24,477	25,936	28,393	31,554	34,939	38,049	40,684
Service de la dette (millions de francs comoriens) 2	2,950	2,822	3,267	2,945	3,024	3,196	4,090	3,930	4,145	4,257
FC/DTS (moyenne sur la période)	576.50	549.50	527.94	557.20	556.02	554.76	554.76	554.76	554.76	554.76

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ En supposant (i) un décaissement au titre du volet accès rapide de la FCE de 25 % de la quote-part (2,225 millions de DTS) et (ii) un achat au titre de l'assistance d'urgence après un conflit de 12,5 % de la quote-part (1,125 million de DTS). Aucune bonification de l'achat au titre de l'assistance d'urgence après un conflit n'est supposée.

² Le service de la dette inclut les rachats et remboursements au FMI.

³ En supposant que le taux de commission pour l'achat au titre de l'assistance d'urgence après un conflit est ramené, après bonification, à 0,5 % par an, plus ajustement pour commissions différées. La bonification est subordonnée à la disponibilité de ressources de bonification.

APPENDIX 1**Union des Comores : LETTRE D'INTENTION**

Moroni, le 26 Novembre 2008

Monsieur Dominique Strauss-Kahn
Directeur général
Fonds monétaire international
Washington D.C. 20431
U.S.A.

Monsieur le Directeur général,

1. Après la récente crise politique qu'a connue l'île d'Anjouan, le long et difficile processus de réconciliation nationale se remet sur les rails aux Comores. Les conditions économiques et sociales se sont dégradées pendant la période du conflit, et les capacités administratives du pays ont été gravement fragilisées. La situation budgétaire est devenue tendue et les relations avec la communauté internationale ont souffert de ces développements négatifs. Un nouveau président de l'île d'Anjouan a été élu en juin dernier et son gouvernement fait désormais partie intégrante de l'Union des Comores. De concert avec les trois gouvernements insulaires, le gouvernement de l'Union a pris des premières mesures pour rétablir la coopération entre les îles et réactiver l'accord de partage des recettes. On note déjà des signes d'amélioration encourageants dans la cohésion nationale, et les bailleurs de fonds devraient recommencer à nous apporter leur appui.

2. Afin de consolider les acquis récents, le gouvernement a convenu d'un programme économique et financier pour 2008 qui s'attaque aux défis immédiats de la sortie de conflit, à savoir : stabiliser la situation budgétaire, renforcer les capacités nationales d'exécution des politiques économiques à l'échelle nationale, et régulariser les relations avec la communauté des bailleurs. Le programme prévoit aussi des mesures structurelles de nature à créer des conditions favorables à la réalisation de nos objectifs à moyen terme, qui sont de relancer la croissance et de réduire la pauvreté tout en préservant la viabilité budgétaire et une position extérieure soutenable à moyen terme. De nombreux bailleurs de fonds ont signifié leur disponibilité à nous apporter des aides financière et technique essentielles à la bonne conduite du programme. Pour faciliter la mise en œuvre des mesures prévues dans ce cadre, répondre à nos besoins de balance des paiements et redonner confiance dans la gestion de l'économie, le gouvernement sollicite l'appui du FMI au titre de l'Assistance d'Urgence Post-Conflit

(AUPC), à concurrence de 1,1125 million de DTS du FMI (12,5 pourcent de la quote-part), et au titre de la Facilité de Protection Contre les Chocs Exogènes, pour un montant de 2,225 millions de DTS (25 pourcent de la quote-part).

3. La ferme résolution de l'Union et des gouvernements insulaires à appliquer l'accord sur le partage des recettes entre les trois îles est une base essentielle de notre programme, dont les détails sont précisés dans le Mémoire de politique économique et financière (MPEF) ci-joint. Le gouvernement estime que les politiques et mesures énoncées dans ce document nous permettront d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés. Nous entendons toutefois prendre toutes autres initiatives qui pourraient apparaître nécessaires pour y parvenir. Dans ce cas, de même qu'avant de mettre en œuvre des politiques qui pourraient aller à l'encontre du programme, nous consulterons les services du FMI.

4. Afin d'aider le FMI à évaluer l'état d'avancement du programme, nous fournirons régulièrement les informations et données nécessaires, telles qu'elles sont détaillées dans le protocole d'accord technique ci-joint. Nous invitons aussi les services du FMI à procéder à des évaluations trimestrielles des résultats obtenus dans le cadre du programme, en s'appuyant sur les indicateurs quantitatifs et structurels y afférents (Tableaux 1 et 2 du MPEF) ainsi que sur l'état d'avancement général du programme. Le Gouvernement autorise le FMI à publier le rapport de ses services et le mémorandum de politiques économiques et financières relatifs aux discussions sur les consultations au titre de l'Article IV pour 2008 et sur notre requête d'assistance aux titres de l'AUPC et de la Facilité de Protection Contre les Chocs Exogènes.

5. Nous entendons approfondir notre programme de redressement économique une fois achevées les réformes soutenues par le FMI au titre de l'AUPC. Dans ce contexte, nous solliciterons, le moment venu, l'assistance du Fonds au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

/s/

Mohamed Ali Soilihi

Ministre des finances et du budget

/s/

Ahamadi Abdoulbastoii

Gouverneur de la BCC

PIECE JOINTE I

**UNION DES COMORES : MÉMORANDUM DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR
2008–2009****I. INTRODUCTION**

1. L'Union des Comores se remet progressivement de la crise politique qu'elle vient de traverser. Plusieurs décennies d'instabilité politique ont causé beaucoup de dégâts : baisse du PIB réel par habitant, dégradation des services sociaux de base et diminution sensible des capacités administratives. Près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et l'accès à l'eau potable et à l'électricité, ainsi qu'à des services tels que l'éducation et les soins de santé, est limité. La situation s'est dégradée davantage l'an dernier en raison de conflits internes et du manque d'assistance des donateurs.

2. Des efforts considérables depuis mars ont permis de réunifier le pays, de redémarrer la réconciliation politique et d'initier le processus de rétablissement des institutions. Le départ forcé de l'ancien chef rebelle de l'île Anjouan, le Colonel Bakar, suivi de l'élection d'un nouveau président en juin, a préparé le retour de l'île au sein de l'Union, la reprise de la coopération entre les îles et la remise en place progressive des institutions de gestion économique et sociale à l'échelle nationale, y compris l'accord sur le partage des recettes mis en place en 2005⁷. Le gouvernement entend faire avancer davantage le processus de réconciliation nationale par l'application effective des lois transférant aux administrations des îles des vastes pouvoirs dans les domaines de la sécurité intérieure, de la justice, de la santé et de l'éducation, ainsi que de la supervision des entreprises du secteur public.

3. Le gouvernement de l'Union, solidement appuyé par ses partenaires des îles, est déterminé à poursuivre des politiques économiques et financières prudentes afin de commencer à mettre l'économie sur la voie d'une croissance solide et durable pour une réduction plus efficace de la pauvreté. Avec l'appui des services du FMI, il a préparé un programme de réformes économiques pour la période octobre 2008-mars 2009, visant à renforcer les institutions et la gouvernance, à commencer à rétablir la stabilité

⁷ Dans le cadre de l'accord de partage des recettes, les autorités douanières et fiscales transfèrent les recettes à partager dans un compte spécial à la Banque centrale. Selon le cadre de 2006, des pourcentages fixes sont prélevés pour le service la dette extérieure (20,1 %) et les paiements au titre des pensions (5,5 %). Le reste est réparti comme suit : Union (37,5 %), Ngazidja (27,4 %), Anjouan (25,7 %) et Mohéli (9,4 %). Toutefois, la loi de finances de 2007 comprend des dispositions sur le service de la dette basées sur les obligations exigibles.

macroéconomique et à améliorer le climat des investissements. Pour appuyer ces réformes, le gouvernement a demandé le concours du FMI au titre de l'Assistance d'urgence post-conflit (AUPC), lequel pourrait ouvrir la voie à un éventuel accord avec le Fonds au titre de Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), et un allègement de la dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2007

4. La croissance du PIB réel n'a été que de ½ pourcent en 2007, conséquence notamment de la crise politique d'Anjouan et de la limitation des crédits intérieurs par l'unique banque commerciale suite à un procès litigieux. Ces deux événements ont provoqué un ralentissement des activités commerciales, et une contraction des importations de 19 pourcent en volume. Le secteur de l'agriculture ne s'est maintenu que par une croissance relative de certains produits vivriers. L'inflation a atteint 4,6 pourcent en raison de la hausse des prix alimentaires d'une part, mais également de la répercussion de la hausse des prix des produits pétroliers. La masse monétaire au sens large a enregistré une légère hausse de 1,1 pourcent, la baisse du crédit intérieur contrebalançant la hausse des avoirs extérieurs nets.

5. Dans un climat de crise politique déstabilisante et de ralentissement économique, la situation budgétaire s'est dégradée. Les objectifs budgétaires de l'année 2007 n'ont pas été atteints, avec une aggravation du déficit primaire intérieur qui a atteint 2,2 pourcent du PIB contre un excédent de 1,5 pourcent programmé au budget. Les recettes ont été de 3,9 pourcent du PIB inférieures aux prévisions du budget, du fait d'un ralentissement global de l'activité économique, ainsi que de faiblesses dans l'administration budgétaire face à l'instabilité politique et au blocage du mécanisme de partage des recettes entre les îles. La masse salariale a été bien en de là de l'enveloppe budgétaire, ce qui s'explique avant tout par les augmentations d'effectifs dans le cadre des élections présidentielles l'année dernière dans les îles de Mohéli and Ngazidja. Un financement budgétaire supplémentaire a été obtenu auprès de la Banque centrale, dans le cadre des avances statutaires au Trésor, de donateurs et de sources non bancaires à court terme; les arriérés intérieurs ont néanmoins augmenté à concurrence de 1,8 pourcent du PIB.

6. En 2007, le solde des transactions courantes s'est détérioré de 2,2 pourcent du PIB par rapport à 2006. Ceci résulte de la détérioration des termes de l'échange et de la hausse des importations des produits énergétiques et alimentaires, et ce en dépit d'importants transferts de fonds de la diaspora et de la tenue raisonnablement bonne des exportations. Les réserves officielles ont affiché en fin d'année un taux de couverture des importations de plus de 7 mois. Le gouvernement s'est entendu avec la majorité des créanciers multilatéraux sur l'apurement des arriérés, en particulier la BADEA, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), et le Fonds monétaire arabe. Il a en outre initié des discussions avec la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), et l'OPEP. La Banque africaine de développement (BAD) a

approuvé une opération d'apurement des arriérés le 18 décembre 2007, annulant ainsi 34,5 millions de dollars d'arriérés de dette extérieure. Néanmoins, les niveaux d'endettement extérieur restent insoutenables. En 2007 le ratio VAN de la dette/exportations aurait dépassé 249 pourcent et donc franchi le seuil PPTE. Les obligations issues des récents accords d'apurement des arriérés extérieurs obèrent fortement les finances publiques, en particulier en l'absence d'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM. De nouveaux arriérés ont donc été accumulés fin 2007 représentant 0,4 pourcent du PIB dont 0,2 pourcent du PIB envers la BADEA, BEI et la BID.

7. L'avancée des réformes structurelles a été freinée par la crise politique. Néanmoins, un nouveau code d'investissement a été adopté et une certaine progression enregistrée vers la libéralisation du secteur des télécommunications. Les amendements destinés à renforcer les statuts de la banque centrale ont également été approuvés par les Ministres des Finances comorien et français conformément à l'accord de coopération monétaire, la ratification étant en cours. Des progrès ont été accomplis dans la mise en application des recommandations de l'évaluation des sauvegardes du FMI et le renforcement du contrôle des institutions de micro-finance.

III. PERSPECTIVES, OBJECTIFS, ET POLITIQUES ECONOMIQUES POUR 2008 ET À MOYEN TERME

A. Cadre macroéconomique pour l'année 2008

8. Les évolutions de la première moitié de l'année 2008 ont été dominées par une grave crise énergétique et les restrictions du crédit au secteur privé à un moment où l'activité économique saisonnière est particulièrement élevée du fait du retour de la diaspora.

9. Malgré une hausse significative des cours mondiaux du pétrole, un gel des prix de détail institué en 2005 pour les produits pétroliers et depuis plus de vingt ans pour les tarifs de l'électricité était encore en vigueur à fin juin 2008. De plus, un contrat permanent du gouvernement pour l'importation des produits pétroliers expiré au mois d'avril dernier n'a pas encore été renouvelé. En conséquence, les sociétés paraétatiques comoriennes des hydrocarbures (SCH) et d'électricité (MAMWE) connaissent une aggravation constante de des pertes d'exploitation. Des délestages étendus d'électricité sont devenus courants et seuls 20 pourcent des importations annuelles de pétrole sont attendues pour la deuxième moitié de l'année 2008. Conscient des retombées négatives de cette situation sur l'activité économique, le gouvernement a initié un processus de rapprochement des prix des produits pétroliers aux évolutions des paramètres sous-jacents. Ainsi les prix des principaux produits ont été augmentés d'environ 18 pourcent en moyenne au mois d'août 2008. Bien plus, ces prix feront désormais l'objet de révisions trimestrielles en fonction de l'évolution des paramètres concernés, à compter de novembre 2008. Dans le secteur financier, le différent qui opposait l'unique banque commerciale (Banque de l'Industrie et du Commerce) à un opérateur économique du secteur privé a été résolu à l'amiable, permettant la reprise des activités de la

banque. Ceci devrait rendre moins restrictif l'accès au crédit pour l'ensemble du secteur, parallèlement à l'ouverture récente d'un nouvel établissement commercial de crédit (EXIMBANK of Tanzania).

10. Dans ce contexte, les objectifs du programme économique du gouvernement reposent sur un taux de croissance du PIB réel pour 2008 de ½ pourcent, qui s'appuiera principalement sur le secteur agricole; un taux d'inflation de 9,6 pourcent en glissement annuel; et un déficit courant (dons compris) d'environ 8,7 pourcent du PIB. Les réserves internationales seraient maintenues à environ 6 mois d'importations de biens et services, non compris le revenu des facteurs.

B. Politique budgétaire

11. Dans le domaine budgétaire, le programme visera avant tout à rétablir la coopération entre les îles et à amorcer le rééquilibrage des finances publiques. Pour cela, le budget 2008 de l'Union, approuvé par le Parlement en février 2008, a été révisé et approuvé par l'Assemblée nationale réunie au mois de novembre dernier, en y intégrant Anjouan et pour asseoir davantage le mécanisme de partage des recettes. La loi de finances révisée table sur un déficit budgétaire primaire intérieur de 2,7 pourcent du PIB, et un solde budgétaire global quasiment en équilibre (base caisse, dons inclus). Elle prend en compte le report de certaines dépenses de salaire and de service de la dette extérieure, en raison de la situation budgétaire difficile que connaît le gouvernement. Celui-ci a initié des discussions avec les créanciers intérieurs et extérieurs concernés, y compris la France, en vue de la définition de modalités d'un règlement rapide de ces paiements en souffrance. Le gouvernement entend honorer intégralement ses engagements vis-à-vis de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement. Sur cette base, les besoins de financement de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2008 sont estimés à FC 7,1 milliards (21,2 millions de dollars EU ou 3,9 pourcent du PIB). En plus du soutien du FMI aux titres de l'Assistance d'urgence post-conflit et de facilité de protection contre les chocs exogènes, l'assistance extérieure reçue dans le cadre du programme comprend un soutien financier de l'UE et de la France destiné à régler des dépenses de rémunération courantes et arriérés des salaires de l'exercice 2007, l'aide de la BAD en réponse à la crise alimentaire, et un soutien budgétaire général du Koweït. Le gouvernement examinerait avec les services du FMI les modalités d'utilisation de toutes ressources extérieures additionnelles, dans le cadre d'une loi de finances rectificative.

12. L'application rigoureuse de l'accord de partage des recettes entre les îles et l'Union, et une meilleure gestion des dépenses devraient assurer une trésorerie plus prévisible qui facilitera le paiement en temps utile des obligations intérieures et permettra d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs. Dans ce contexte, le gouvernement a mis fin au dispositif du financement-relais trimestriel convenu avec la SNPSF pour assurer le paiement régulier des salaires de la fonction publique. En même temps, il entend initier l'apurement des avances reçues de cette institution et dont l'encours (833 millions de FC à fin juillet 2008) sera réduit de 238 millions de FC en termes nets en 2008.

13. Les recettes intérieures sont estimées à 23,301 milliards de FC (12,4 pourcent du PIB), en augmentation de 5 pourcent par rapport aux recouvrements de 2007. Ces chiffres traduisent essentiellement les gains d'efficacité réalisés au niveau de l'administration fiscale et douanière. D'importantes mesures d'amélioration de la mobilisation des recettes ont été prises à cet effet. Ainsi les douanes ont notamment (i) mis en service le système *SYDONIA ++* dans les îles de Ngazidja et d'Anjouan et entendent étendre son application à l'ensemble des centres douaniers du pays ; (ii) constitué une commission de contrôle des exonérations avec l'objectif d'en réduire le niveau de 40 pourcent par rapport à 2007, dans le strict respect de la Convention de Vienne y relative; et (iii) pris des dispositions en vue de la suppression de la taxation forfaitaire des conteneurs à compter du 1^{er} octobre 2008 dans le cadre de la loi de finances rectificative 2008. D'autre part, un identifiant fiscal unique (NIF) a été mis en place et, ayant procédé à un recensement des grands contribuables, la Direction Générale des Impôts (DGI) a recentré les activités de la Cellule de la Fiscalité des Entreprises sur le seul suivi de leurs obligations fiscales. Le gouvernement entend renforcer le budget de fonctionnement de cette unité. La DGI compte aussi achever la mise en service du SYSIT (le système de sécurisation des impôts et taxes). Enfin, une commission mixte douane-impôt a été créée pour assurer une meilleure collaboration entre les deux administrations.

14. Les dépenses totales sont estimées à 38, 978 milliards de FC, soit 21,7 pourcent du PIB. Les autorités sont déterminées à ralentir la croissance rapide des dépenses primaires observée ces dernières années en vue de ramener les obligations financières de l'Etat à un niveau plus compatible avec les ressources disponibles. Le gouvernement a dès lors mis en œuvre un gel du recrutement des fonctionnaires à compter du 8 août 2008, et lancé l'informatisation des paiements de salaires ; il a procédé à la réduction du nombre de portefeuilles ministériels de l'Union et des îles de 35 à 26 à la fin-novembre 2008. En conséquence, les dépenses primaires courantes seront limitées à 14,4 pourcent du PIB, et les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures contenues à 0,7 pourcent du PIB. La masse salariale se montera à l'équivalent de 9 pourcent du PIB. Pour assurer une plus grande maîtrise des dépenses de biens et services, le gouvernement a décrété le gel des missions non essentielles à l'étranger.

15. Confronté à une situation budgétaire difficile, le gouvernement n'a pris que des mesures budgétaires très limitées pour atténuer l'impact sur les consommateurs de l'envolée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Ainsi, le droit de douanes sur les importations de la farine a été temporairement réduit et le gouvernement met à la disposition de la société nationale d'électricité (MAMWE) des produits pétroliers à bas prix. Le coût budgétaire de ces mesures est estimé à 249,3 millions de FC (0,14 pourcent du PIB) au titre de l'exercice budgétaire 2008. Le gouvernement reconnaît que les mesures de protection des catégories sociales les moins favorisées doivent être bien ciblées et éviter des distorsions des prix relatifs. A moyen terme, l'ajustement requiert des augmentations des prix nécessaires à la poursuite du mouvement de relance de la production agricole observé depuis quelque temps.

16. En 2009, le gouvernement entend intensifier les efforts de mobilisation des recettes et de contrôle des dépenses initiées en 2008. En conséquence, le déficit primaire intérieur du budget devrait s'élever à l'équivalent de 1,6 pourcent du PIB (2,7 pourcent en 2009).

Cependant à cause des obligations au titre du service de la dette extérieure en augmentation, les besoins de financement de l'Etat au titre de l'exercice 2009 devraient s'accroître pour atteindre l'équivalent de 25,1 millions de dollars EU (4,8 pourcent du PIB). Le gouvernement entend organiser une Table Ronde des bailleurs dans les mois avenir en vue de rechercher les assurances de financement pour la couverture d'un gap de ressources résiduel estimé à 11,5 millions de dollars EU (2,2 pourcent du PIB).

17. Le gouvernement achèvera un audit et préparera une stratégie d'apurement de ses arriérés des paiements intérieurs avant la fin juin 2009, avec le concours des donateurs. Il initiera à cet effet un dialogue avec la Banque mondiale avant la fin octobre 2008 et s'attachera les services d'un consultant au plus tard le 31 janvier 2009. Outre les dettes publiques envers les entreprises du secteur privé, l'audit couvrira les obligations financières entre le Trésor et les entreprises publiques.

C. Politique monétaire et réformes du secteur financier

18. La masse monétaire au sens large devrait augmenter de 6,6 %, avec une quasi stagnation du crédit intérieur. La politique monétaire restera menée dans le cadre de la participation des Comores à la zone franc, ce qui a permis au gouvernement de contenir l'inflation et de maintenir un taux de change stable et un niveau suffisant de réserves internationales malgré d'importants déséquilibres budgétaires.

19. Le gouvernement tient à l'indépendance de la banque centrale (BCC) dans la conduite de la politique monétaire et des crédits. Celle-ci est essentielle à la préservation de la stabilité macroéconomique et au soutien du régime de change du pays, dans un contexte de libéralisation accrue du marché financier et des taux d'intérêt.

20. La banque centrale poursuivra ses efforts de promotion de l'efficacité du système financier et de renforcement du contrôle bancaire. Afin d'encourager la concurrence, elle a accordé des agréments pour l'ouverture de deux nouvelles banques commerciales étrangères spécialisées dans le financement des secteurs productifs. La BCC s'efforcera de limiter les risques liés aux activités de ces deux nouvelles institutions financières en renforçant les modalités de coopération avec les autorités de tutelle de leurs pays d'origine. Un protocole d'accord avec les autorités de contrôle de ces pays sera finalisé d'ici fin décembre 2008. Conformément au décret de juillet 2004 autorisant la BCC à assurer le contrôle des institutions de micro finance (IMF), la Banque centrale renforcera son programme de contrôle

des IMF ; celles-ci ont connu une croissance rapide ces dernières années⁸. La Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF) s'efforcera de limiter le risque de crédit, notamment celui des entreprises publiques et de l'Etat, et elle s'efforcera d'étendre le nouveau service de chèques postaux à un public plus large.

21. Afin de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, une loi a été adoptée en 2004 pour l'application des règles émanant des conventions et résolutions des Nations unies, ainsi que des 40 recommandations du GAFI. Ces textes actualisés en vue de tenir compte des nouvelles recommandations du GAFI sont en cours d'examen par le gouvernement pour adoption, dans la perspective d'associer les îles autonomes à leur application effective. Le gouvernement, en consultation avec la banque centrale et les îles autonomes, s'efforcera de mettre un terme aux activités des centres bancaires offshore.

22. Pour donner une garantie raisonnable que la structure juridique de la banque centrale, ses systèmes de contrôle, de comptabilité, d'information financière et d'audit sont adaptés à la gestion des ressources, y compris les décaissements du FMI, le gouvernement a accepté les grandes recommandations de l'évaluation des sauvegardes entreprise par le Département financier du FMI en 2007. Les recommandations prioritaires ressortant de cette évaluation sont mises en œuvre conformément au calendrier proposé dans l'évaluation. Ainsi, un comité d'audit a été mis en place et l'audit des comptes 2007 de la BCC a été réalisé. Le gouvernement est aussi bien au courant de la nécessité de conduire une nouvelle évaluation des sauvegardes de la BCC en rapport avec l'AUPC et entend apporter tout son soutien et mettre toutes les données nécessaires à la disposition des services concernés du FMI, en vue de s'assurer que cette nouvelle évaluation soit réalisée avant l'examen par le Conseil d'administration du FMI de tout nouvel accord financier avec l'Union des Comores.

D. Programme de réformes structurelles

Renforcement des institutions et gestion des dépenses publiques

23. Comme souligné ci-dessus, les objectifs du programme budgétaire ne pourront être atteints sans l'application rigoureuse du mécanisme de partage des recettes. Dans cette optique, l'Union et les îles autonomes ont rétabli de manière intégrale leur coopération et renforcé la responsabilisation de ces dernières dans la gestion des finances publiques. Par souci d'efficacité, les parties ont également convenu de centraliser certaines fonctions

⁸ À la fin de leur première année de fonctionnement en 1997, les deux réseaux d'IMF avaient mis en place 39 fonds dans les différentes îles, drainé plus de 360 millions de FC d'épargne et distribué 320 millions de FC de crédit. Fin 2005, ils comptaient 54 480 membres et un réseau de 83 antennes dans les trois îles, et ils détiennent aujourd'hui 31 % du marché des dépôts et du crédit.

d'administration, y compris l'administration des recettes, le suivi de l'exécution du budget et l'établissement des statistiques économiques. Le suivi du fonctionnement du mécanisme de partage des recettes sera assuré par des comités représentant les divers échelons de l'administration et les unités administratives chargées de la collecte et de la diffusion des informations, ainsi que de la coordination de la politique économique. Une structure a notamment été établie pour consolider les données budgétaires provenant de l'Union et des îles. Dans ce contexte, les réunions au moins mensuelles du Comité budgétaire composé des représentants de l'Union et des trois îles seront strictement respectées. Par ailleurs, des rapports sur l'exécution du budget seront préparés mensuellement et diffusés au niveau des exécutifs de l'Union et des trois entités insulaires.

Réforme de la fonction publique

24. Les autorités sont déterminées à améliorer sensiblement la gestion de la masse salariale. La réforme de l'administration publique (lancée dans le cadre du projet d'Appui pour une administration publique performante —APP— financé par le PNUD) est indispensable pour y parvenir. Cette réforme consistera notamment à informatiser le fichier solde de la fonction publique et à mettre en place un système informatique intégré de gestion de la solde. Elle comprend également d'autres éléments essentiels comme l'adoption de cadres organiques qui aideront à déterminer la structure appropriée et la taille optimale des effectifs de la fonction publique. Une unité chargée de contrôler les paiements des salaires a été créée et son directeur a été nommé.

25. La mise en place du programme de réforme de la fonction publique est coordonnée par la Haute autorité de la fonction publique, qui a commencé à fonctionner au début de 2007. Cette autorité a pour responsabilités de préparer le cadre institutionnel et juridique des réformes de l'administration publique, de coordonner toutes les entités publiques et d'assurer la surveillance effective de l'application des procédures de gestion administrative et financière dans l'ensemble de l'Union. En 2008, l'autorité proposera aux parlements de l'Union et des îles d'adopter les cadres organiques applicables à tous les ministères et qui définiront les structures et les effectifs. Ces cadres serviront à la préparation du cadre budgétaire consolidé pour la loi de finances de 2009 et des années suivantes.

Renforcement du climat de l'investissement

26. Le gouvernement est déterminé à prendre des mesures visant à assainir la gestion des entreprises publiques—Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH), la compagnie d'électricité (MAMWE) et la compagnie de télécommunication (Comores Telecom). Celles-ci doivent dispenser des services fiables afin d'attirer les investisseurs, condition essentielle au redémarrage de l'activité économique. Le passif de ces unités constitue un poids potentiel lourd pour le budget de l'Etat. Le gouvernement s'engage à solliciter l'aide de la Société financière internationale (SFI) au plus tôt, afin de développer une stratégie cohérente de réforme pour ces entreprises. Par ailleurs, le gouvernement entend ouvrir l'importation du riz

au secteur privé. Enfin, le gouvernement s'engage à ne pas intervenir dans le processus de fixation des prix et de commercialisation de cultures d'exportation telles que la vanille, les clous de girofle et l'ylang-ylang.

27. Le gouvernement est déterminé à résoudre la crise énergétique qui pose des risques au redressement durable de l'économie. Avec l'assistance des bailleurs, il entend par conséquent introduire un mécanisme permanent flexible de fixation des prix des produits pétroliers qui seront révisés sur une base trimestrielle, à compter de novembre 2008, pour prendre en compte notamment les variations des cours mondiaux. En attendant, comme indiqué ci-dessus, il a déjà procédé à de premières révisions à la hausse des prix des produits pétroliers et des tarifs de l'électricité, afin d'amorcer un déclin des pertes d'exploitation des sociétés para étatiques concernées. Ceci est essentiel pour que l'approvisionnement en produits énergétiques soit garanti et pour amorcer les ajustements nécessaires face aux prix mondiaux énergétiques. Enfin le gouvernement s'assurera de la signature d'un accord avec une compagnie de réputation mondiale afin d'obtenir une garantie de ravitaillement en produits pétroliers de façon continue.

28. L'amélioration du climat d'investissement est nécessaire pour attirer les investissements extérieurs et encourager la population à consacrer les importants envois de fonds davantage à l'investissement productif qu'à la consommation. Un projet de Code des investissements a ainsi été approuvé par le parlement en 2007. Le gouvernement s'engage à mettre en place d'ici fin décembre 2008, un guichet unique pour les investisseurs ainsi que la mise en place de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI).

29. Le gouvernement est déterminé à libéraliser le commerce extérieur. Des droits de douane spécifiques élevés sur des produits clés ont été transformés en impôts intérieurs indirects et les droits de douane *ad valorem* ramenés à un nouveau maximum de 20 pourcent. Le gouvernement entend continuer ses efforts visant à simplifier et à réduire davantage les droits d'importation dans le contexte de l'adhésion des Comores à la zone de libre échange régionale (COMESA). Comme indiqué ci-dessus, ces efforts seront notamment concentrés sur l'élimination des exonérations et du régime forfaitaire pour les conteneurs importés contenant des produits de différentes catégories. L'étude-diagnostic sur l'intégration commerciale effectuée récemment dans le cadre de l'Initiative de cadre intégré a permis d'évaluer la compétitivité générale de notre économie, d'identifier les secteurs dotés d'un plus grand potentiel d'exportation et de souligner les obstacles au développement du commerce. Les recommandations de cette étude-diagnostic serviront à orienter d'autres réformes au-delà de celles déjà prévues. Le gouvernement sollicitera avant la fin décembre 2008 le concours du FMI dans l'évaluation de l'efficacité de son système fiscal, en vue de la préparation d'un programme de simplification et de réformes incitatives pour l'investissement privé.

30. Le gouvernement est résolu à mettre en œuvre un vaste programme de promotion de la bonne gouvernance, y compris la réforme de la fonction publique et du système judiciaire

et l'amélioration de la transparence. Le gouvernement examinera et réformera ses procédures de passation des marchés en vue de les rendre pleinement transparentes et ouvertes à la concurrence. Après l'adoption par l'Assemblée nationale des lois organiques du système judiciaire, de la Cour suprême et du statut des magistrats, le gouvernement lancera, à partir de 2009, de vastes réformes de la justice et renforcera les pouvoirs des tribunaux. Le gouvernement a sollicité l'appui de ses partenaires au développement, notamment la France et le PNUD, pour l'aider à mettre en œuvre le plan d'action pour la justice, dans le but d'améliorer la qualité du système judiciaire.

E. Allègement et gestion de la dette extérieure

31. Le gouvernement est résolu à régulariser la situation de sa dette extérieure et à en améliorer la gestion. Il a signé en 2007 des accords sur le traitement des arriérés dus aux créanciers multilatéraux et bilatéraux. Le gouvernement est déterminé à honorer de façon ponctuelle les engagements y afférents, dans la perspective de la mise en place du programme soutenu par le FMI au titre de l'Assistance d'urgence post-conflit et, plus tard, de l'éligibilité des Comores au bénéfice de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée.

32. Le gouvernement appliquera une politique prudente de gestion de la dette. Tout emprunt extérieur contracté ou garanti par l'État sera soumis à l'approbation préalable du Ministre des finances de l'Union, et les gouvernements des îles autonomes ne pourront en aucune circonstance contracter ou garantir d'emprunts extérieurs. En outre, pour toute la durée du programme, le gouvernement ne contractera ni ne garantira de dette extérieure à court terme ou non concessionnelle telle que définie dans le Protocole d'accord technique (PAT). Le gouvernement entend ne pas accumuler de nouveaux arriérés des paiements extérieurs en 2009; il consultera les services du FMI avant de contracter ou garantir toute dette extérieure concessionnelle de plus de 20 millions de dollars EU.

G. Statistiques

33. Les bases de données statistiques sociodémographiques et macroéconomiques de l'Union des Comores restent faibles. Le gouvernement a élaboré avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) validée en Décembre 2007. Les principaux résultats attendus de cette stratégie sont l'élaboration et l'adoption d'un cadre légal et réglementaire (loi statistique) de gestion des statistiques sociodémographiques du pays. Le gouvernement vise notamment le renforcement des capacités humaines par la mise en place de programmes de formation des cadres supérieurs et moyens chargés de l'élaboration de comptes économiques intégrés avec la mise en place du logiciel ERETES, afin d'assurer un suivi adéquat des conditions de vie des ménages et de la pauvreté. Il entend également mettre en œuvre des actions susceptibles d'améliorer la gouvernance et la coordination du système statistique national, la production des statistiques agricoles, démographiques et sociales. Le Gouvernement évalue le coût de son programme statistique pour la période 2008-2012 à 4 903 millions de francs comoriens.

Il soumettra prochainement aux bailleurs de fonds une demande d'assistance technique et financière pour la mise en œuvre effective de ce programme. Certains partenaires ont déjà manifesté leur volonté de l'appuyer dans ce domaine.

IV. Suivi du programme

34. Le programme devrait couvrir la période d'octobre 2008 à fin mars 2009. Son suivi sera assuré grâce à des indicateurs quantitatifs et structurels trimestriels (Tableaux 1 et 2). La présentation au Conseil d'administration du FMI de la requête du gouvernement en vue de l'approbation de l'accord au titre de l'AUPC sera conditionnée par l'exécution préalable des mesures ci-après : (i) approbation par le Parlement du projet de loi de finances révisée au titre de l'exercice 2008 ; (ii) signature par les ministres des finances de l'Union et des trois entités insulaires d'un protocole d'accord consacrant la reprise du fonctionnement du mécanisme des recettes à partager ; et (iii) prise d'un arrêté conjoint des ministres des finances de l'Union et des îles requérant la transmission mensuelle à la CREF des données sur l'exécution budgétaire de l'Union et des îles, ainsi que la tenue des réunions mensuelles de la CREF élargie aux Directeurs du Budget de l'Union et des entités. Les indicateurs quantitatifs sont définis dans le Protocole d'Accord Technique (PAT) ci-joint.

35. Pour garantir la coopération des quatre entités territoriales dans la mise en œuvre du programme, un Comité budgétaire quadripartite a été créé pour assurer le suivi de l'exécution du programme. Ce comité comprend les Ministres des finances de l'Union et des trois îles ou leur second. La préparation des réunions du Comité Budgétaire sera assurée au niveau technique par le Trésorier Payeur général de l'Union et ses collègues des entités. Ceci devrait permettre un suivi approprié des opérations du compte spécial (paiements et affectations) et une gestion transparente et concertée de la collecte et répartition des ressources publiques entre les entités.

36. Le gouvernement communiquera aux services du FMI les données nécessaires au suivi de l'exécution du programme, conformément aux termes pertinents du PAT. Pendant la période du programme, le gouvernement (i) ne mettra pas en vigueur des restrictions aux paiements et transferts relatifs aux transactions internationales courantes ou n'intensifiera pas des telles restrictions sans consulter au préalable les services du Fonds, (ii) n'introduira ni ne modifiera des pratiques taux de change multiples, (iii) ne signera d'accords bilatéraux de paiements non compatibles avec les dispositions de l'article VIII des statuts du FMI, ou (iv) n'imposera pas des restrictions aux importations pour les besoins de la balance des paiements.

**Tableau 1 MPEF. Actions Préalables et Repères Structurels dans le cadre de l'AUPC
2008-09**

Actions préalables

Réhabilitation totale du mécanisme de partage des recettes (MPCR) sur la base du procès verbal signé par les quatre ministres des finances.

Adoption par le parlement de la loi de finances rectificative de 2008 conforme au programme budgétaire et au cadre macroéconomique convenus avec les services du Fonds.

Prise d'un arrêté conjoint des ministres des finances de l'Union et des îles requérant la transmission mensuelle à la CREF des données sur l'exécution budgétaire de l'Union et des îles, ainsi que la tenue des réunions mensuelles de la CREEF élargie aux Directeurs du Budget de l'Union et des entités.

Repères structurels

Soumission de versions consolidées des états de suivi budgétaire à tous les ministres des finances et aux services du Fonds sur une base trimestrielle, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Tenue de réunions mensuelles du Comité Budgétaire (action permanente).

Fonctionnement du mécanisme d'ajustement trimestriel des prix des produits pétroliers (action permanente).

Informatisation du paiement des fonctionnaires sur la liste salariale et du personnel de l'unité en charge du suivi et du contrôle des paiements des salaires au plus tard le 1^{er} décembre 2008.

Tableau 2 MPEF. Comores: Indicateurs quantitatifs dans le cadre du programme AUPC ¹
 décembre 2008 - mars 2009
 (En millions de francs comoriens)

Indicateurs	2008	2009	
	décembre ²	mars ²	juin
	Repères Program	Repères Program	Proj.
1. Plafond du crédit intérieur net à l'Etat (CIN) ³	1,546	-171	-250
2. Plafond sur l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs (net)	304	0	0
3. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'état ⁴	0	0	0
4. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs de court terme contractés ou garantis par l'état ⁴	0	0	0
5. Plafond sur l'accumulation des arriérés du service de la dette extérieure.	572	0	0
6. Plancher sur le solde budgétaire intérieur primaire	-4,803	1,062	-1,922
7. Plancher sur le total des recettes intérieures	22,301	6,441	10,803

¹ Les définitions des indicateurs quantitatifs et des clauses d'ajustement sont énoncées dans le protocole d'accord technique.

² Cumulatif depuis janvier 1er 2008 pour la fin de décembre, et depuis janvier 1er 2009, pour la fin de mars 2009.

³ CIN calculée sur fin décembre de l'année précédente dans l'enquête monétaire, et inclues l'assistance du FMI.

⁴ Excluant les crédits commerciaux.

PIÈCE JOINTE II

UNION DES COMORES : PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Moroni, le 26 Novembre 2008

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les indicateurs quantitatifs et les repères structurels qui permettront d'assurer le suivi de l'exécution du programme appuyé par le FMI au titre de l'Assistance d'Urgence Post-Conflict (AUPC), conformément à ce qu'ont convenu les autorités comoriennes et les services du FMI. Il précise en outre les informations à fournir et les délais de transmission des données aux services du FMI pour le suivi du programme.

I. DÉFINITION

2. Sauf indication contraire ci-dessous, le terme État désigne le gouvernement de l'Union des Comores et les gouvernements des trois îles autonomes. Les administrations locales, la banque centrale ou toute entité appartenant à l'État et dotée d'une personnalité juridique distincte sont exclues de la définition de l'État. Les unités visées par cette définition de l'État sont consolidées pour les besoins du programme.

II. INDICATEURS QUANTITATIFS

3. Les indicateurs quantitatifs sont les suivants : i) plafond du crédit intérieur net à l'État; ii) plafond d'accumulation des arriérés de paiement intérieurs nets; iii) plafond de nouvel endettement extérieur non concessionnel contracté ou garanti par l'État; iv) plafond de nouvel endettement extérieur à court terme contracté ou garanti par l'État; v) plafond d'accumulation nette des arriérés de paiement sur le service de la dette extérieure; vi) plancher du déficit intérieur primaire du budget; et vii) plancher des recettes intérieures totales.

A. Plafond du crédit intérieur net à l'État

4. Le crédit intérieur net à l'État est défini comme le crédit global net accordé à l'État provenant des systèmes bancaire et non bancaire intérieurs. Le crédit bancaire net à l'État reflète la position créditrice nette de l'État vis-à-vis de la banque centrale, des banques commerciales et de la caisse nationale d'épargne. Il correspond à la différence entre l'endettement brut de l'État envers le système bancaire et ses créances sur le système bancaire. Les créances de l'État comprennent tous les dépôts à la banque centrale et dans les banques commerciales, ainsi que l'encaisse du Trésor. La dette de l'État envers le système bancaire comprend le crédit de la banque centrale (avances statutaires, crédit à long terme et crédit net du FMI) et le crédit des banques commerciales, ainsi que les dépôts effectués à la caisse nationale d'épargne. Le financement intérieur non bancaire comprend la variation du stock des bons du trésor placés sur le marché intérieur, le produit des privatisations, et toute autre

dette financière intérieure contractée en dehors du secteur bancaire, hormis les arriérés. Le tableau 1 ci-dessous donne des précisions à ce sujet.

5. La variation du crédit intérieur net à l'État à la date de l'indicateur quantitatif est définie comme la différence entre le stock à la date indiquée et le stock au 31 décembre 2007 pour les indicateurs de 2008 et le stock au 31 décembre 2008 pour les indicateurs de 2009.

Financement intérieur net (En millions de francs comorien)			
	2007	2008 déc.	2009 mar.
		Prog	Prog.
Financement intérieur net	6,118	7,664	7,493
(flux, écart cumulatif depuis la fin décembre de l'année précédente)	...	1,546	-171
Banque Centrale (net)	5,642	7,426	7,314
(flux, écart cumulatif depuis la fin décembre de l'année précédente)	...	1,783	-111
Avances	5,587	5,609	5,497
<i>a long terme</i>	1,313	1,163	1,163
Crédit FMI	395	2,157	2,157
Dépôts du gouvernement ¹	340	340	340
Crédit net des Banques commerciales au Trésor public	0	0	0
Financement non-bancaire ²	476	238	179

Sources: Enquête monétaire et données sur les opérations financières du gouvernement

¹ Net du don Saoudien et du dépôts d'autres organismes gouvernementaux.

² L'échéancier de remboursement des avances de la SNPSF garantie par le dépôts de l'état dans la BCC.

6. La BCC communiquera aux services du FMI les données provisoires sur le crédit bancaire net à l'État sur une base mensuelle, dans un délai maximum de 45 jours après la fin de chaque période d'observation. Les données définitives seront communiquées dans un délai maximum de deux mois. Le Ministère des finances communiquera à une fréquence mensuelle tout financement provenant de sources non bancaires.

B. Plafond des arriérés de paiements intérieurs

7. Les nouveaux arriérés de paiement intérieurs de l'État sont définis comme relevant des catégories suivantes : i) toute facture qu'un ministère dépensier a reçue d'un fournisseur de biens et services, présentée et liquidée mais dont le paiement n'a pas été effectué dans les 90 jours suivant la date d'ordonnancement ; ii) en cas de contrats spécifiques entre les fournisseurs et l'État, toute facture reçue et non payée à l'échéance stipulée dans les contrats ; iii) les crédits d'impôt confirmés par les autorités compétentes après examen, et non payés dans les 60 jours à compter de la date d'ordonnancement ; iv) les traitements et salaires ainsi que tout paiement à un agent de l'État, qui étaient censés être payés au cours d'un mois donné, mais qui sont restés impayés le 15^e jour du mois suivant.

8. Dans le cadre du programme, le gouvernement de l'Union et les gouvernements des îles autonomes n'accumuleront pas de nouveaux arriérés de paiement intérieurs nets, sauf indications contraires telles que spécifiées au tableau 2 du MPEF. Cet indicateur quantitatif sera suivi à intervalle trimestriel.

Données à communiquer

9. Les autorités signaleront immédiatement aux services du FMI toute accumulation des arriérés de paiement intérieurs visée par la définition ci-dessus, ainsi que la situation des restes à payer du Trésor.

C. Plafond des arriérés de paiements de dette extérieure

10. Les arriérés de paiements extérieurs sont définis comme la somme des paiements exigibles mais non payés sur l'encours de la dette extérieure (on trouvera une définition de la dette extérieure au paragraphe 16) qui a été contractée ou garantie par l'État, à l'exception des arriérés de paiements extérieurs au titre de la dette publique faisant l'objet d'une renégociation avec les créanciers, y compris les créanciers du Club de Paris.

11. Dans le cadre du programme, l'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements extérieurs, sauf indications contraires telles que spécifiées au tableau 2 du MPEF. Cet indicateur quantitatif sera suivi de façon permanente.

Données à communiquer

12. Les autorités signaleront aux services du FMI toute accumulation d'arriérés de paiements extérieurs dès que l'échéance aura été manquée. Elles communiqueront chaque mois, dans un délai maximum de 15 jours, un tableau indiquant le service de la dette extérieure exigible (après rééchelonnement) et payée.

D. Plafonds de nouvel endettement extérieur non concessionnel ou à court terme contracté ou garanti par l'État

13. Cet indicateur quantitatif s'applique non seulement à la dette définie au point n° 9 des Directives sur les critères de réalisation sur la dette extérieure (*Guidelines on Performance Criteria with Respect to Foreign Debt* — Décision du Conseil d'administration n° 6230-(79/140)), dont la dernière modification est intervenue par Décision du Conseil d'administration n° 12274-(00/85), adoptée le 24 août 2000, mais aussi aux engagements contractés ou garantis par l'État dont la valeur n'a pas été reçue.

14. La dette à court terme s'entend comme la dette extérieure dont l'échéance contractuelle est inférieure à un an.

15. La définition de la dette énoncée au point n° 9 des Directives sur les critères de réalisation sur la dette extérieure est la suivante : «a) aux fins de ces directives, «dette» signifie un engagement courant, c'est-à-dire un engagement non éventuel, créé dans le cadre d'un dispositif contractuel à travers la fourniture d'une valeur sous forme d'actifs (y compris en monnaie) ou de services, et qui nécessite que l'emprunteur fasse un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris de la monnaie) ou de services, à un moment futur; ces paiements régleront le principal et/ou les engagements au titre des intérêts encourus dans le cadre du contrat. La dette peut prendre plusieurs formes, dont les principales sont : i) les

prêts, c'est-à-dire les avances d'argent à l'emprunteur par le prêteur sur la base d'un engagement selon lequel l'emprunteur remboursera les fonds à l'avenir (y compris les dépôts, les obligations, les garanties, les prêts commerciaux et les crédits-acheteurs), ainsi que les échanges temporaires d'actifs qui sont équivalents à des prêts entièrement garantis, dans le cadre desquels l'emprunteur est tenu de rembourser les fonds, et en règle générale payer des intérêts, en rachetant ultérieurement la garantie à l'acheteur (accords de pension et accords officiels de swap) ; ii) les crédits fournisseurs, c'est-à-dire les contrats par lesquels le fournisseur permet à l'emprunteur de différer des paiements jusqu'à un moment donné après la date où les biens sont livrés ou les services rendus ; et iii) les baux, c'est-à-dire des accords par lesquels un bien est mis à la disposition du locataire qui a le droit de l'utiliser pour une ou plusieurs périodes précises généralement plus courtes que sa durée de vie utile totale escomptée, étant entendu que le bailleur conserve le titre de propriété. Aux fins de la directive, la dette est la valeur actuelle (au début du bail) de tous les paiements de loyer qui sont censés être payés sur la période de l'accord, hormis les paiements concernant l'exploitation, la réparation ou l'entretien de la propriété. D'après la définition de la dette énoncée au point 9(a), les arriérés, les pénalités et les dommages-intérêts accordés par les tribunaux en cas de non paiement d'une obligation contractuelle constituant une dette sont des dettes. Le manquement au paiement d'une obligation qui n'est pas considérée comme une dette selon cette définition (le paiement à la livraison par exemple) ne donne pas lieu à une dette».

16. Toute dette extérieure dont la valeur actuelle, calculée aux taux d'intérêt de référence indiqués ci-après, est supérieure à 50 % de la valeur nominale (élément don inférieur à 50 %) est considérée comme étant non concessionnelle, à l'exception des prêts du FMI au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, qui sont considérés comme étant concessionnels même s'ils ne sont pas conformes à la règle de 35 % pour l'élément don. Pour les dettes dont l'échéance dépasse 15 ans, le taux d'intérêt de référence sur 10 ans publié par l'OCDE sert à calculer l'élément don. Pour des échéances plus brèves, on utilise le taux de référence du marché sur six mois.

17. Aux fins de cet indicateur quantitatif, la notion d'État recouvre l'État tel que défini au paragraphe 2 ci-dessus, les administrations locales, les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les établissements publics à caractère administratif (EPA), les entreprises publiques et les entreprises indépendantes appartenant à l'État ou contrôlées par l'État (c'est-à-dire les entreprises publiques dotées d'une autonomie financière et dont l'État possède au moins 50 % du capital).

18. L'État tel que défini au paragraphe 2 ne contractera, ni ne garantira de dette extérieure non concessionnelle ou à court terme telle que définie ci-dessus. Ces critères de réalisation sont suivis de façon permanente. Ils ne s'appliquent pas : aux opérations de rééchelonnement et de restructuration de la dette. De surcroît, les critères de réalisation relatifs à la dette à court terme ne s'appliquent pas aux crédits à l'importation ni aux financements préalables à l'exportation obtenus sur des contrats d'exportation dont l'échéance est inférieure à un an.

Données à communiquer

19. Les autorités signaleront aux services du FMI tout nouvel emprunt extérieur et les conditions y afférentes dès qu'une dette extérieure sera contractée ou garantie par l'État.

E. Plancher du solde primaire intérieur du budget

20. Le solde budgétaire primaire intérieur consolidé (base ordonnancements) est calculé comme les recettes publiques totales (définies ci-dessous), à l'exclusion des dons extérieurs, moins les dépenses, à l'exclusion des paiements d'intérêts, ainsi que l'assistance technique et les dépenses d'investissement financées de l'extérieur.

21. Les objectifs indicatifs pour le solde budgétaire primaire intérieur sont des planchers fixés à 4,803 milliards de FC au 31 décembre 2008, et 1,062 millions de FC au 31 mars 2009.

Données à communiquer

22. Pendant la durée du programme, le Ministère des finances et du budget de l'Union communiquera aux services du FMI les données sur le solde budgétaire primaire intérieur (base ordonnancements) à une fréquence mensuelle et dans les 30 jours suivant la fin de chaque mois.

F. Plancher des recettes intérieures totales

23. Les recettes intérieures totales sont celles présentées dans le tableau consolidé des opérations financières de l'État (TOFE) ; elles comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales, à l'exclusion des dons extérieurs.

24. Le plancher des recettes intérieures, cumulées à partir du début de l'année civile 2008, est fixé à 22,301 milliards de FC au 31 décembre 2008, et à 6,441 milliards de FC au 31 mars 2009.

Données à communiquer

25. Le Ministère des finances et du budget communiquera aux services du FMI les données préliminaires sur les recettes, à une fréquence mensuelle et dans un délai maximum d'un mois, sur la base des recouvrements effectifs enregistrés dans les comptes du Trésor. Les données finales seront communiquées dès que les comptes définitifs du Trésor seront disponibles, mais au plus tard deux mois après la communication des données préliminaires.

III. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

26. Les autorités communiqueront aux services du FMI les informations et les données suivantes selon le calendrier prévu, soit directement (par courrier électronique ou par télécopieur), soit par courrier postal aérien. Sauf accord contraire, les données prendront la

forme mutuellement convenue par les autorités et le FMI. Les données budgétaires, monétaires et de la dette extérieure, ainsi que l'indice des prix à la consommation et toute information sur les principales évolutions législatives et/ou autres, seront communiqués au plus tard un mois après la date à laquelle ils se rapportent.

Chaque mois :

La situation monétaire ainsi que les bilans mensuels de la BCC et de la banque commerciale.

La classification des prêts des banques commerciales par secteur économique.

Les taux d'intérêt.

Les données du TOFE en base caisse et en base ordonnancement, les tableaux détaillés connexes sur les recettes, et un tableau indiquant le lien entre la base ordonnancement et la base caisse en matière de dépenses.

Les opérations relatives à la dette publique extérieure (dette contractée et garantie par l'État, règlement des arriérés de paiements extérieurs et service de la dette, ventilés en intérêts et principal ;

L'indice des prix à la consommation ;

Les importations et exportations, la production d'électricité, les arrivées de touristes et tous les autres indicateurs de l'activité économique pouvant être disponibles sur une base mensuelle.

Chaque trimestre :

La production des principales denrées (vanille, clous de girofle, ylang-ylang).

Chaque année

Les comptes nationaux.

La balance des paiements.

En outre, les autorités communiqueront en temps utile aux services du FMI les informations sur les mesures importantes adoptées par l'État dans les domaines économique et social et susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution du programme, la modification des lois existantes, ainsi que toute autre législation pertinente.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE D E DÉVELOPPEMENT
UNION DES COMORES

Viabilité de la dette — Analyse conjointe FMI/Banque mondiale 2008

Préparée par les services du Fonds monétaire international
et de l'Association internationale de développement

Approuvée par Emilio Sacerdoti et Anthony Boote (FMI)
ainsi que par Carlos Braga et Sudhir Shetty (AID)

Le 2 décembre 2008

Les Comores sont en situation de surendettement. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que, dans le scénario de référence, le pays restera surendetté même en l'absence de chocs. Dans le second scénario — qui retient à titre indicatif l'hypothèse d'un allègement de la dette, selon les modalités prévues par l'Initiative PPTTE et l'IADM, dans les trois ans qui viennent — l'endettement du pays deviendrait gérable, y compris dans les conditions simulées sous divers tests de résistance¹.

I. CADRE GÉNÉRAL

1. **Après l'annulation de 34,5 millions de dollars d'arriérés envers la Banque africaine de développement (BAfD)² en 2007, l'encours de la dette publique extérieure des Comores est retombé à 56,7 % du PIB (276 millions de dollars), contre 67,4 % fin 2006.** Au total, 80 % du stock de cette dette est dû à des créanciers multilatéraux, le principal étant l'Association internationale de développement (IDA), qui représente 45 % de la dette totale et devance la BAfD — 15 %, et la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA) — 12 %. Parmi les créanciers bilatéraux, les fonds koweïtien et saoudien représentent ensemble 15 % de l'encours de la dette, contre 2 % pour la France, seul créancier du Club de Paris. Les Comores n'ont pas de dettes envers le FMI. Plus des deux tiers de

¹ Il s'agit de la seconde AVD préparée pour les Comores à l'aide du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu mis au point conjointement par le FMI et la Banque mondiale. La première AVD a été effectuée en 2006, au moment des dernières consultations au titre de l'article IV. L'AVD repose sur des données relatives à la dette extérieure et à la dette publique communiquées par les autorités comoriennes ainsi que sur les estimations des services du FMI et de la Banque mondiale; elle a été produite conjointement par les services des deux institutions en suivant la note d'orientation sur l'application du cadre établi par le FMI et la Banque mondiale pour les analyses de viabilité de la dette des pays à faible revenu, datée du 6 octobre 2008 – <http://www-int.IMF.org/depts/pdr/Debt/Debt-Sustainability/Low-Income-Country-DSA/SM08317andCorr1.pdf> et <http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/PolicyPapers/21952151/39748MainExt.pdf>.

² La Banque africaine de développement a annulé 99 % des arriérés des Comores envers elle dans le cadre de sa Facilité pour les pays sortant de conflits (FPPC), à laquelle contribuent la BAfD elle-même (69 %) ainsi que la France et d'autres donateurs (30 %).

l'encours de la dette étant libellés en DTS, 12 % en dollars et 16 % en monnaies liées au dollar, la situation de la dette du pays en monnaie locale est très vulnérable aux fluctuations du taux de change de l'euro (auquel est rattaché le franc comorien) vis-à-vis du dollar³. En 2007, la dette publique intérieure, y compris les avances à court terme non payées de la banque centrale au Trésor, représentait l'équivalent de 16,6 millions de dollars (3,3 % du PIB).

Tableau 1. Comores — Dette extérieure et arriérés, créanciers officiels, 2007

Créanciers	2007		
	Encours		
	Dette totale	<i>dont :</i> Arriérés	
	en millions de dollars)	(en pourcentage)	
Total	276	15.7	100.0
Multilatéraux	225	12.1	81.6
Groupe BAfD	42.6	0.0	15.4
BADEA	32.0	0.1	11.6
BEI	0.7	0.2	0.3
BIsD	12.0	7.0	4.4
OPEP	3.6	3.6	1.3
FIDA	8.7	0.0	3.2
AID	124.3	0.0	45.0
Fonds monétaire arabe	1.2	1.2	0.4
Bilatéraux	50.9	3.6	18.4
EAU (Abou Dhabi)	1.3	1.3	0.5
France	5.2	0.7	1.9
Chine	1.4	1.5	0.5
Fonds koweïtien	27.7	0.0	10.0
Fonds saoudien	14.2	0.0	5.1
Maurice	1.0	0.0	0.4

Source : autorités comoriennes. Les données ne sont pas harmonisées avec les déclarations des créanciers.

2. **Les progrès enregistrés dans l'apurement des arriérés de la dette extérieure ont été inégaux.** Outre l'annulation des arriérés envers la BAfD, le pays a obtenu en 2007 le rééchelonnement à des conditions favorables de ses arriérés envers la BADEA (26,7 millions de dollars)⁴, le Fonds koweïtien (27,7 millions de dollars) et le Fonds saoudien (14,1 millions de dollars). Toutefois, pour diverses raisons — le manque de ressources pour procéder aux

³ Les autorités ne tiennent pas de statistiques des obligations du secteur privé au titre de la dette extérieure.

⁴ On notera que de nouveaux arriérés ont été accumulés fin 2007, après le rééchelonnement.

paiements prévus dans le plan d'apurement des arriérés, notamment —, les accords ne sont toujours pas finalisés avec la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEP, la Banque européenne d'investissement, le Fonds monétaire arabe, les Émirats arabes unis et la France. Les autorités comoriennes ont indiqué qu'elles restent engagées avec ces créanciers qui, pour la plupart, ont exprimé à maintes reprises leur volonté de trouver un terrain d'accord pour régler les situations d'arriérés en suspens.

3. Les indicateurs, qui reposent sur la VAN de la dette extérieure des Comores, se situent au dessus de tous les seuils indicatifs dépendant des politiques conduites⁵. Le cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu classe les Comores parmi les pays «peu performants», ce qui reflète la faible qualité des politiques menées et des institutions en place, telle que mesurée par la note moyenne sur 3 ans issue de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) effectuée par la Banque mondiale (tableau 2)⁶. Dans ce cadre, tous les indicateurs pertinents de la dette extérieure des Comores (en VAN) se situaient, fin 2007, au-dessus des seuils indicatifs dépendant des politiques conduites; le ratio de la dette aux exportations de biens et services, en particulier, était plus de deux fois supérieur (271 %) à son seuil. Cependant, les ratios du service de la dette aux exportations et aux recettes se situaient en dessous des seuils indicatifs correspondants, ce qui s'explique principalement par l'annulation des arriérés envers la BAfD et les conditions de rééchelonnement favorables (report du remboursement du principal) obtenues d'autres créanciers.

⁵ Les Comores n'ont pas encore bénéficié d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE renforcée et de l'IADM. Toutefois, comme il a été établi, sur la base des données fin 2004, que le pays a satisfait aux critères de revenus et d'endettement fixés par l'Initiative PPTE, les Comores peuvent être admissibles à un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. Voir « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) — Questions relatives à la clause de caducité automatique », affiché sur le site du FMI le 16 août 2006.

⁶ Voir « Staff Guidance Note on the Application of the Joint FMI-World Bank Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries (LICs) », 26 octobre 2008 – <http://www-int.IMF.org/depts/pdr/Debt/Debt-Sustainability/Low-Income-Country-DSA/SM08317andCorr1.pdf> and <http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/PolicyPapers/21952151/39748MainExt.pdf>.

Tableau 2. Seuils d'endettement dépendant des politiques conduites, CVD

	Comores		Seuils
	Fin 2006	Fin 2007	AVD, pays à faible revenu (politiques insuffisantes) ¹
VAN de la dette, en pourcentage :			
Des exportations	390	271	100
Du PIB	55	40	30
Des recettes	406	315	200
Service de la dette, en pourcentage :			
Des exportations	13	11	15
Des recettes	14	13	25

Sources : autorités comoriennes; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Les politiques insuffisantes sont celles conduites par les pays à faible revenu dont la note EPIN sur 3 ans est inférieure à 3,25 .

II. HYPOTHÈSES RETENUES POUR L'AVD

4. Les services des deux institutions ont analysé la viabilité de la dette des Comores à partir d'un scénario de référence et d'un second scénario. Le premier est identique au second, à l'exception de l'hypothèse d'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. Le second scénario postule une reprise économique régulière au sortir du conflit, étayée par le retour à une pleine coopération entre les îles, des progrès satisfaisants dans l'assainissement budgétaire et le lancement de réformes clés pour la croissance. Il suppose aussi que le point d'achèvement prévu dans l'Initiative PPTE sera atteint dans les trois ans qui viennent et que les Comores bénéficieront d'un allègement de la dette au titre de l'IADM. Dans ces conditions, i) la croissance du PIB réel reprendrait progressivement après la quasi stagnation observée en 2007, pour s'établir autour de 4 % sur le moyen terme, ii) le solde du budget primaire s'améliorerait régulièrement pour passer d'un déficit (1,7 % du PIB en moyenne sur 2007–11) à un excédent de 0,3 % du PIB sur 2012–27, suite aux progrès accomplis dans le recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses courantes. Le scénario table aussi sur une reprise de l'aide extérieure, dans le cadre des programmes économiques appuyés par le FMI au titre de l'Aide d'urgence post-conflit et de la Facilité de protection contre les chocs exogènes en 2008, ainsi que de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance fin 2009. Cette AVD des pays à faible revenu postule que tous les autres arriérés, y compris envers le Club de Paris, seront rééchelonnés aux conditions types de chacun des créanciers concernés⁷.

5. **La précédente analyse de viabilité de la dette extérieure (AVD 2006) pour les Comores reposait sur des hypothèses de croissance du PIB similaires, mais sur des positions extérieure et budgétaire beaucoup plus favorables** (tableau 3 du texte). Selon

⁷S'agissant des créanciers du Club de Paris, on suppose l'application des conditions de Naples et de Cologne pour le rééchelonnement des arriérés et la simulation d'allègement au titre des initiatives PPTE/IADM, respectivement.

ces projections, la croissance du PIB réel devait afficher une moyenne de 3,5 % pour les cinq premières années (2006–10) et de 4 % pour le reste de la période; les nouvelles estimations sont de 2,4 % pour 2007–11 et 4 % pour 2012-28. La révision à la baisse des projections de croissance pour les cinq premières années reflète les résultats moins bons que prévu enregistrés dans ce domaine en 2007 en raison de la crise politique et de l'ampleur inattendue de la détérioration des termes de l'échange. La dernière AVD tablait sur une croissance des exportations de 16,4 %, en moyenne, pour les cinq premières années, et de 8 % par la suite ; les niveaux plus modestes — 10 % et 3,7 %, en moyenne — projetés dans la nouvelle AVD traduisent les perspectives moins optimistes d'évolution des prix mondiaux des principaux produits d'exportation des Comores. L'AVD de 2006 supposait par ailleurs un déficit extérieur courant (dons inclus) de 5½ % du PIB en moyenne pour 2006–10, alors que la présente AVD projette le creusement d'un déficit moyen plus élevé — 9,4 % du PIB pour 2007–2011— sous l'effet, surtout, des prix mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires. Selon les projections, le déficit extérieur courant tomberait progressivement à 6 % du PIB d'ici 2028. Comme l'analyse précédente, cette AVD suppose que l'essentiel des besoins de financement budgétaire identifiés seront satisfaits par des dons. La crise politique de 2007 a contribué au manque à percevoir constaté au niveau des recettes publiques, ce qui explique que les projections de recettes retenues dans cette AVD soient plus faibles que dans l'analyse précédente. Malgré cela, la réduction de l'encours de la dette résultant de l'annulation des arriérés, conjuguée aux conditions de rééchelonnement favorables obtenues, explique que la dynamique de la dette soit meilleure sous l'AVD actuelle que dans la précédente.

Tableau 3. Comores — Hypothèses comparées des AVD 2006 et 2008
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	AVD 2008				AVD 2006				
	2007 Chiffres effectifs	2008	2009-11 Projections	2012-28	2006 Chiffres effectifs	2007	2008	2009-11	2012-26
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	0.5	0.5	2.0	4.0	1.2	3.0	4.5	4.3	4.0
Inflation (variation annuelle en pourcentage)	4.5	5.9	3.1	3.0	3.8	3.0	3.0	3.0	3.0
Recettes intérieures (en pourcentage du PIB)	12.7	12.4	13.0	14.1	14.2	15.7	16.0	16.5	17.0
Solde primaire intérieur (en pourcentage du PIB)	-2.2	-2.7	-1.3	-0.1	-0.3	1.0	0.9	0.8	0.2
Solde extérieur courant (en pourcentage du PIB)	-6.7	-8.7	-10.6	-7.7	-4.5	-6.0	-5.9	-5.2	-5.1
Dons officiels (en pourcentage du PIB)	8.3	9.1	6.3	7.2	6.4	8.0	9.3	10.0	10.0
Croissance des exportations réelles	0.0	0.0	6.5	3.7	...	18.0	14.1	17.0	8.0
Termes de l'échange	-20.3	-21.2	4.2	0.2	-6.0	...	5.2	4.6	6.5

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

Tableau 4. Comores — Evolution à moyen terme : scénario de référence et second scénario, 2007-13

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Scénario de référence ¹							
Secteur réel	(dans les unités indiquées)						
PIB réel (variation en pourcentage)	0.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	5.2	7.1	6.1	1.4	3.1	3.5	3.5
PIB nominal (millions de dollars)	465.6	539.3	525.0	545.5	581.9	623.4	671.2
Investissements (pourcentage du PIB)	10.4	10.5	12.8	13.9	14.5	15.1	15.8
Administrations publiques	(en pourcentage du PIB)						
Dons	7.6	8.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Recettes intérieures	12.7	12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3
Dépenses primaires intérieures	14.9	15.1	14.3	14.3	14.2	14.2	14.0
Solde primaire intérieur	-2.2	-2.7	-1.6	-1.3	-0.8	-0.3	0.3
Solde global (base caisse)	-3.4	-3.4	-2.5	-2.2	-1.7	-1.2	-1.1
Variation des arriérés	-1.4	-0.8	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5
Secteur extérieur	(en pourcentage du PIB)						
Solde extérieur courant (dons inclus)	-6.7	-8.7	-10.5	-10.3	-11.0	-10.4	-10.6
Exportations de biens et services	14.8	14.4	14.5	14.7	14.8	15.0	15.0
Importations de biens et services	41.6	43.1	41.0	41.8	42.3	42.3	42.8
Prêts et dons officiels	8.3	9.1	6.1	6.3	6.5	6.7	6.9
Dette extérieure	57.6	52.2	47.2	44.4	40.7	36.5	32.7
<i>Dont</i> : arriérés	3.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service de la dette ext. (en % des exportations de biens et services)	11.4	12.6	10.7	10.5	10.4	13.2	11.8
VAN de la dette extérieure /exportations de biens et services	249.3	235.7	217.7	207.5	193.4	175.3	160.2
Réerves internationales brutes (en mois d'importations)	7.3	5.8	6.3	6.0	5.6	5.2	4.8
Second scénario ²							
Dette extérieure	57.6	52.2	45.9	43.2	17.7	16.4	15.1
<i>Dont</i> : arriérés	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service de la dette ext. (en % des exportations de biens et services)	12.2	7.2	6.0	3.7	4.5	3.9	
VAN de la dette extérieure /exportations de biens et services	249.3	235.7	217.7	207.5	63.3	58.0	53.7

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Crise politique résolue en 2008, AUPC et FPCE approuvées au T4 de 2008, FRPC en place az T3 de 2009, aide extérieure conforme au DSRP-I.

² Suppose un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM en 2011.

Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques

Croissance du PIB réel : Selon les projections, la croissance du PIB devrait stagner à 0,5 % en 2008, avant de connaître une reprise soutenue à partir de 2009, pour porter progressivement le rythme d'expansion de 1 % à un pic de 4 % en 2013. Sur la période 2014–28, le taux de croissance du PIB réel s'établirait en moyenne à 4 %, niveau proche de celui enregistré en 2005 après la précédente crise sécessionniste. L'expansion durant la phase de reprise et jusqu'à 2012 serait étayée par une bonne réponse de l'offre de produits alimentaires à la hausse des prix de ces denrées, la reprise de la confiance et la stabilisation de la situation politique, par la stabilisation des termes de l'échange et par les nouveaux investissements tirés par les IDE (notamment dans le tourisme et les infrastructures publiques). La croissance à plus long terme serait stimulée par l'essor des investissements engagés dans les secteurs clés et par les réformes structurelles visant à rehausser la compétitivité.

Inflation : L'inflation moyenne devrait, selon les projections, passer de 4,5 % en 2007 à 5,9 % en 2008, du fait avant tout des prix élevés du pétrole et des autres combustibles. En l'absence d'effets de second tour significatifs en 2009, l'inflation annuelle s'établira autour de 3 %, en moyenne, à l'horizon du moyen terme.

Taux de change réel et termes de l'échange : Après une appréciation modeste en 2008, le change effectif réel devrait rester relativement stable jusqu'à la fin de la période de projection ; on s'attend à ce que les termes de l'échange se détériorent encore en 2008, avant de s'améliorer quelque peu jusqu'à la fin 2010, pour demeurer à peu près constants par la suite.

Solde extérieur courant : Selon les projections, le solde courant (transferts officiels inclus) devrait se détériorer dans un premier temps et afficher un creusement du déficit, qui passerait de 6,7 % du PIB en 2007 à 10,8 % en 2011, avant de connaître une amélioration progressive qui le ramènerait autour de 6 % du PIB en 2028. La dégradation initiale de la balance courante résulterait d'une nouvelle détérioration des termes de l'échange ainsi que d'un essor des importations (liées spécialement aux investissements) plus rapide que la hausse des exportations. Les exportations de services devraient enregistrer une accélération soutenue, de l'ordre de 10 % en moyenne — contre 5 % sur la période 1998–07 — suite à l'amélioration de l'infrastructure hôtelière une fois que la construction du Galawa et des autres équipements touristiques prévus sera achevée en 2012.

Solde budgétaire : Le solde primaire (total des recettes et dons, moins dépenses hors charges d'intérêts) devrait se détériorer, selon les projections, pour accuser un déficit de 2,7 % du PIB en 2008 — contre 2,2 % en 2007 — avant d'évoluer progressivement vers un excédent à partir de 2013, en raison de l'augmentation graduelle des recettes et du redoublement d'efforts pour continuer à maîtriser les dépenses.

Augmentation et concessionnalité de l'aide extérieure : Le cadre repose sur l'hypothèse que, jusqu'à 2010, l'aide extérieure prendra exclusivement la forme de dons et s'établira en moyenne juste en dessous de 7 % du PIB. Sur le long terme (2011–28), le pays continuera à bénéficier d'une aide assortie de conditions adéquates, y compris de la part de l'AID et de la BAfD.

Emprunts intérieurs : Le scénario suppose qu'aucun nouvel emprunt intérieur à moyen ou long terme ne viendra s'ajouter aux avances à court terme de la banque centrale au Trésor.

III. ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

A. Scénario de référence

6. **Dans le scénario de référence, les indicateurs du fardeau de la dette (en VAN) des Comores restent durablement supérieurs aux seuils indicatifs.** La faiblesse de la croissance et l'accumulation persistante d'arriérés maintiennent l'ensemble des indicateurs très au-dessus des seuils indicatifs spécifiques au pays pendant presque dix ans, le ratio VAN de la dette/exportations passant tout juste au-dessous du seuil en 2028. Dans tous les tests de résistance, la situation se détériorerait encore davantage. Si, par exemple, on applique le test défini comme un choc négatif d'un écart-type par rapport au taux de croissance historique des exportations, la VAN de la dette atteindrait 378 % des exportations de biens et services en 2010, soit trois fois plus que le seuil correspondant.

7. **Les indicateurs du service de la dette, cependant, se situent pour la plupart en dessous de leurs seuils respectifs, grâce principalement à l'impact des conditions très favorables obtenues dans le cadre de rééchelonnements d'arriérés en 2007.** C'est ce qu'illustre, graphiquement, la «bosse» caractéristique de la courbe des ratios du service de la dette aux exportations et aux recettes.

B. Second scénario et tests de résistance

8. **Dans le second scénario, qui pose en hypothèse que les Comores atteignent le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE et bénéficient d'un allègement de la dette au titre de l'IADM dans les trois ans qui viennent, les indicateurs de la dette extérieure s'amélioreraient très sensiblement.** Les économies dégagées par l'allègement intérimaire de la dette au titre de l'Initiative PPTE seraient globalement contrebalancées par les nouveaux emprunts contractés auprès du FMI (au titre de l'AUPC et de la FPCE en 2008, puis de la FRPC posée en hypothèse en 2009), mais les Comores bénéficieraient beaucoup des allègements au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM après 2011, une fois annulée — comme projeté — la totalité des dettes envers l'AID et la BAfD, qui représentent ensemble environ 60 % de la dette extérieure totale du pays. En conséquence, une fois le point d'achèvement prévu dans l'Initiative PPTE atteint et après l'allègement additionnel au titre de l'IADM, la VAN de la dette extérieure tomberait à 84 % des exportations, donc bien en deçà des seuils retenus dans l'AVD pour les pays à faible revenu, et le service de la dette représenterait en moyenne près de 5 % des exportations.

9. **La dynamique de la dette dans le scénario d'ajustement serait viable sous divers tests de résistance.** Sous le scénario extrême — qui conjugue des chocs représentant la moitié d'un écart-type et touchant le PIB, les exportations et les flux non générateurs d'endettement —, le ratio VAN de la dette/exportations atteindrait brièvement le seuil en 2011, mais tomberait très vite en dessous par la suite. Après le choc, la VAN de la dette diminuerait pour s'établir à 64 % des exportations après 2018, et les ratios de service de la dette resteraient très en deçà de leurs seuils respectifs sur l'ensemble de la période considérée.

Tableau 5. Comores — Indicateurs de la dette extérieure, 2008 - 2028
(en pourcentage)

	Seuils indicatifs	Scénario de référence			Second scénario		
		2008	2009-11 ¹	2012-2028 ¹	2008	2009-11 ¹	2012-2028 ¹
VAN de la dette/PIB	30.0	32.0	32.4	16.8	37.1	30.4	9.8
Service de la dette/recettes	25.0	14.3	11.7	10.3	14.9	6.5	5.3
VAN de la dette/recettes	200.0	257.8	248.5	118.5	299.4	235.0	69.2
Service de la dette/exportations	15.0	12.3	10.4	9.5	12.8	5.8	4.9
VAN de la dette/exportations	100.0	221.3	220.9	110.0	256.9	208.0	64.0
Pour mémoire :							
Croissance du PIB	...	0.5	1.6	3.0	0.5	2.0	4.0
Croissance des exportations, f.	...	6.4	2.2	3.0	6.4	6.8	5.5

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Moyenne simple.

IV. ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

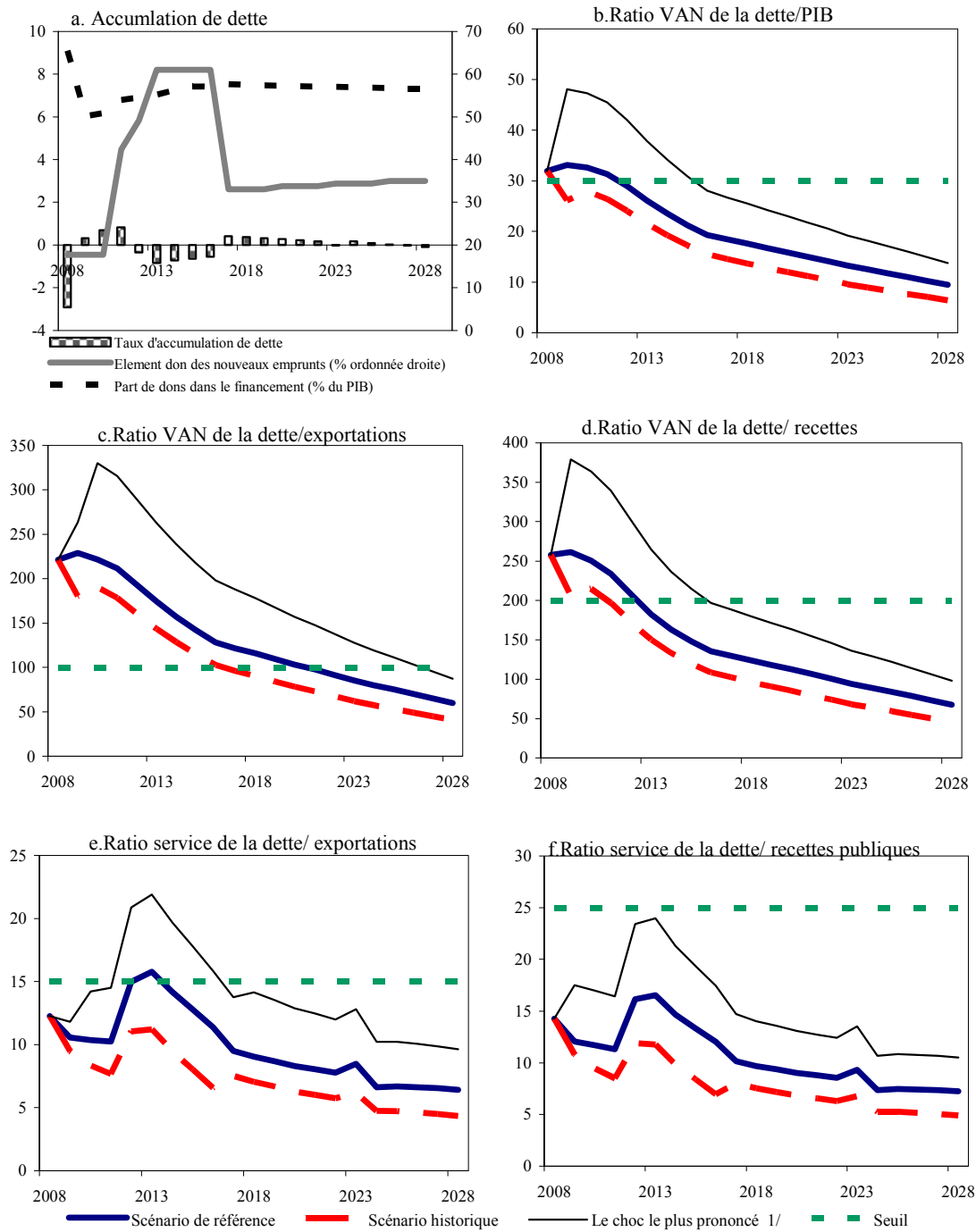
10. **Dans le scénario de référence, la dette des Comores est supérieure aux seuils de l'AVD pour les pays à faible revenu.** Dans le second scénario, toutefois, l'augmentation des recettes et la modération des dépenses permettra de dégager un léger excédent du budget primaire et, ce faisant, d'ancrer l'assainissement des finances publiques et de réduire progressivement les arriérés intérieurs. Les ratios de la VAN et du service de la dette diminuent plus vite à la fin de la période de projection qu'au début de celle-ci, en raison de l'impact des excédents budgétaires dégagés ces dernières années et du remboursement de l'essentiel du principal dû aux grands créanciers du pays (AID et Bafd).

V. SITUATION DE SURENDETTEMENT DES COMORES ET CONCLUSIONS

11. **Le scénario de référence fait apparaître que les Comores sont en situation de surendettement, comme l'attestent l'accumulation récurrente d'arriérés et le franchissement durable des seuils de VAN de la dette.** Comme dans l'AVD précédente, l'analyse de viabilité de la dette extérieure révèle, sous le scénario de référence, des ratios supérieurs aux seuils indicatifs spécifiques au pays pour l'essentiel de la période 2008–24. L'analyse de viabilité de la dette publique mise à jour pour 2008 ne remet pas en cause ce constat. Toutefois, le second scénario, qui suppose un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM, met en évidence une amélioration très sensible des perspectives d'évolution de la dette. La dynamique de celle-ci n'en présente pas moins une certaine vulnérabilité au ralentissement de la croissance du PIB réel et au fléchissement des exportations. Cela souligne combien il importe de diversifier les exportations et de persévérer dans les réformes.

12. **Les autorités souscrivent, d'une manière générale, aux grandes lignes de cette AVD.** C'est pourquoi elles se disent prêtes à prendre les mesures nécessaires pour aider les Comores à accéder à l'Initiative PPTE renforcée, et en particulier à mettre résolument en œuvre les réformes soutenues par les bailleurs de fonds et les dispositions visant à remédier aux carences constatées dans la gestion de la dette.

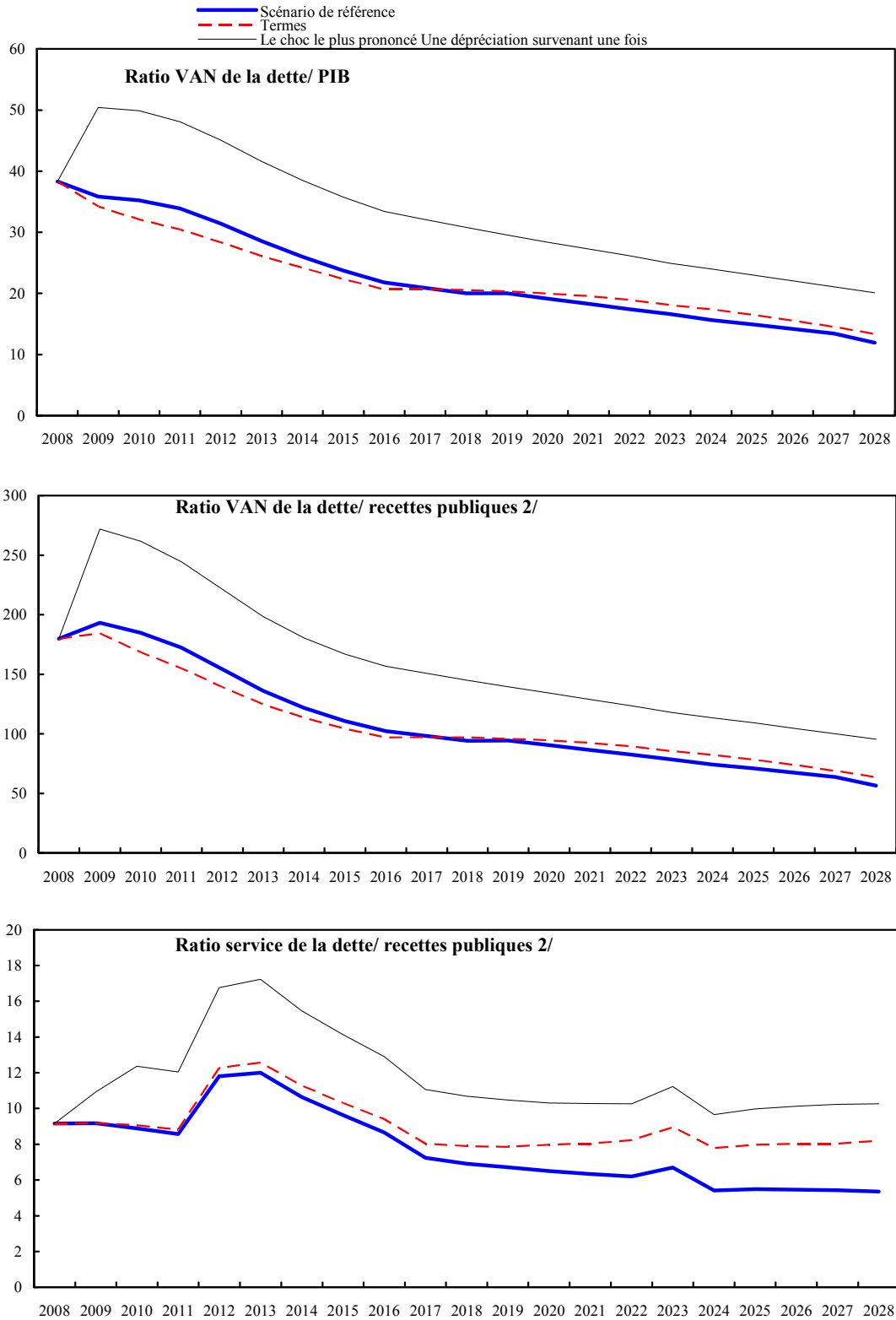
Graphique 1. Comores : Indicateurs d'e base (pas de PPTE/IADM) de la dette extérieure publique et garantie par l'État sous différents scénarios, 2008-2028 1/ 2008-



Sources : autorités comoriennes; projections et simulations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2018. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Exportations; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Exportations et dans le graphique e., celui du choc Une dépréciation survenant une fois

Graphique 2. Comores : Indicateurs de base (pas de PPTE/IADM) de la dette publique selon différents scénarios, 2008-2028 1/, 2008-2028 1/

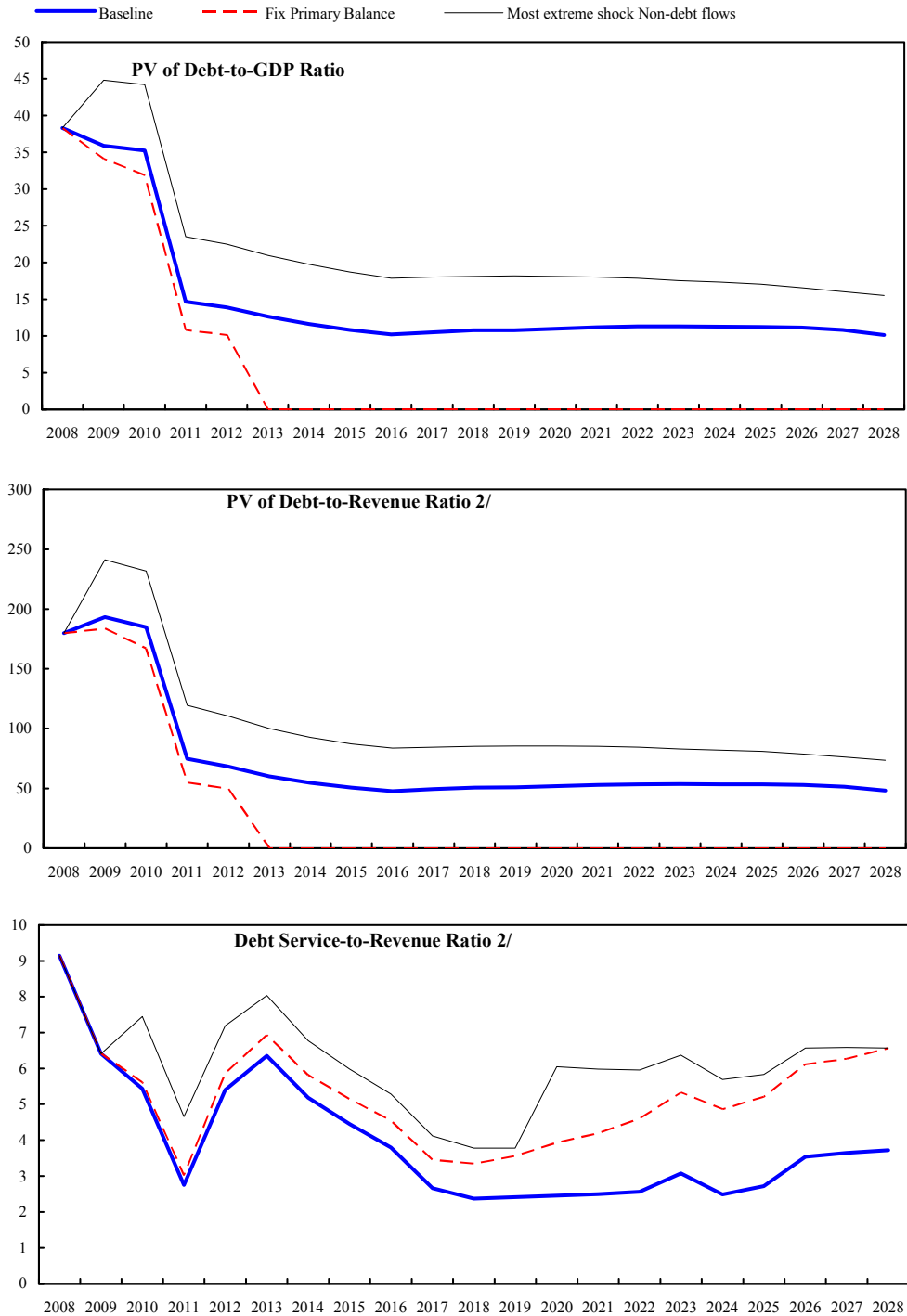


Sources : autorités comoriennes; projections et simulations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Le test de résilience extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2018.

2/ La définition des recettes retenues inclut les dons.

Figure 4. Comoros: Alternative (HIPC/MDRI) Indicators of Public Debt Under Alternatives Scenarios, 2008-2028 1/

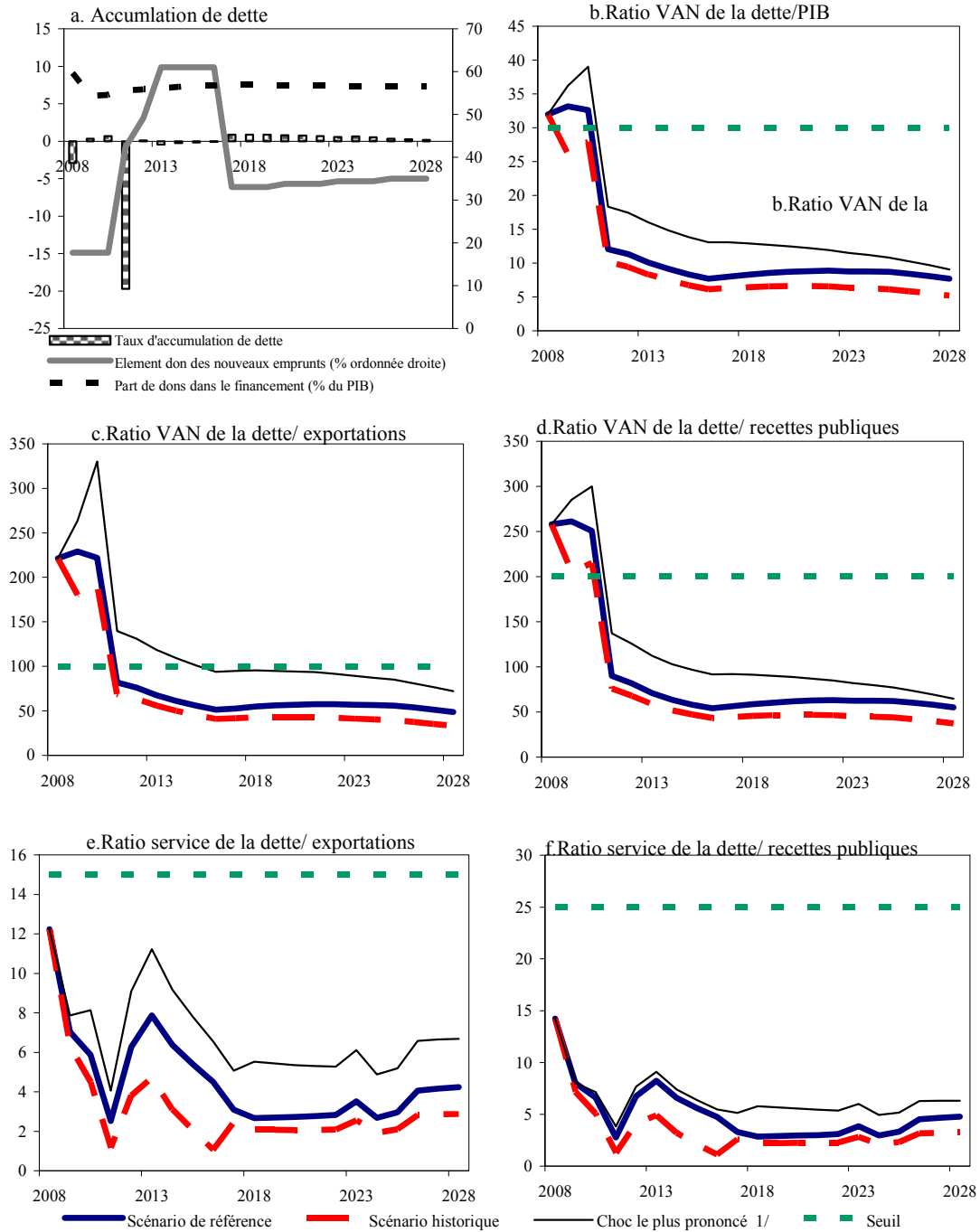


Sources: Comorian authorities; and IMF and World Bank staffs estimates and projections.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2018.

2/ Revenues are defined inclusive of grants.

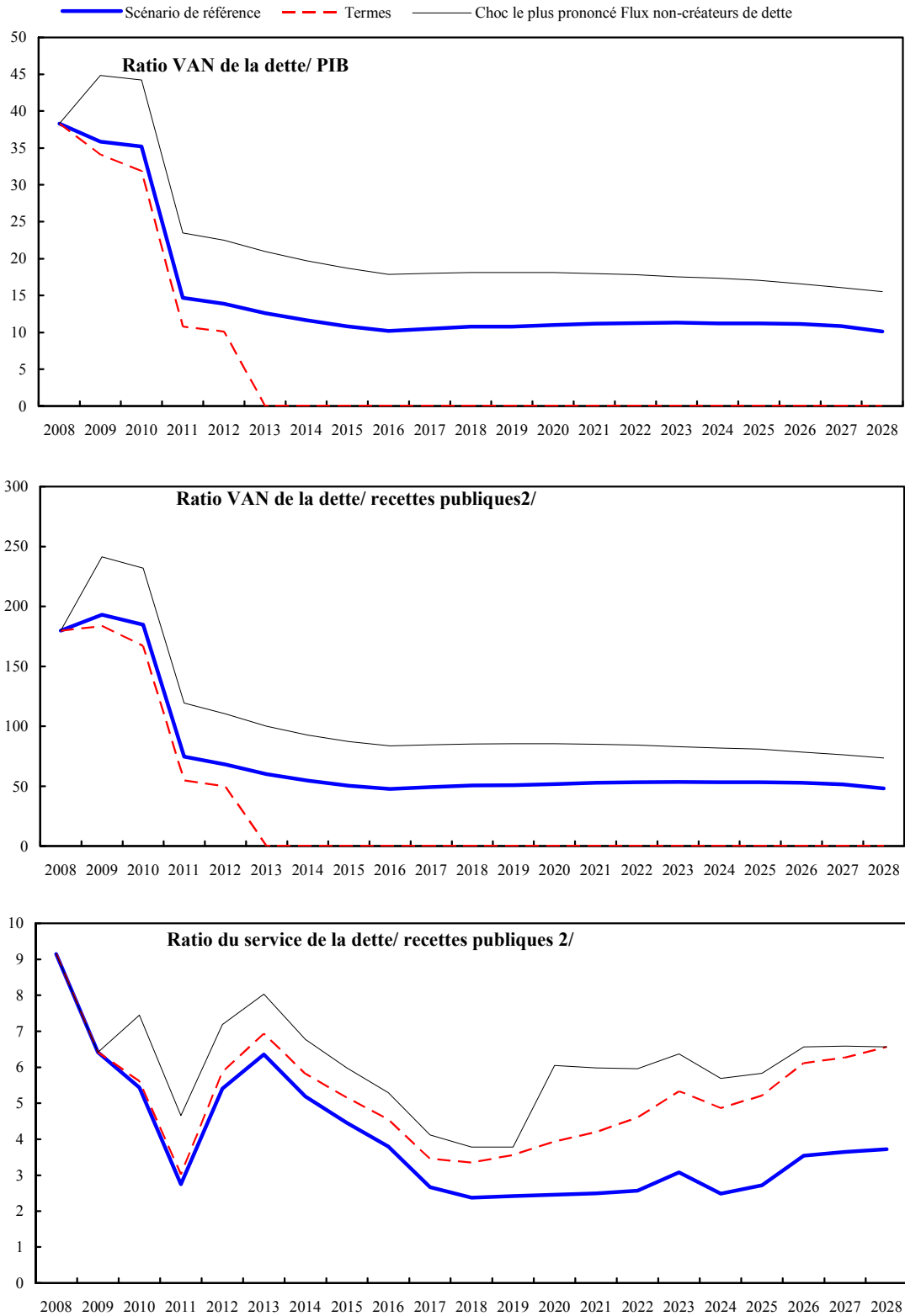
Graphique 3. Comores : Indicateurs (PPTE/IADM) de la dette extérieure publique et garantie par l'État générés par les divers scénarios, 2008-2028 1/



Sources : projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2018. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Flux non-créateurs de dette; dans le graphique b., celui du choc Exportations; dans le graphique c., celui du choc Flux non-créateurs de dette; dans le graphique d., celui du choc Exportations et dans le graphique e., celui du choc Flux non-créateurs de dette

Graphique 4. Comores : Indicateurs (PPTE/IADM) de la dette publique générés par les divers scénarios, 2008-2028 1/



Sources : les données des autorités des pays; et projections et estimations des services du FMI.

1/ Le test de résilience extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2018.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau 1b. : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique et garantie par l'État, 2008-2028
(En pourcentage)

	Projections											
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB												
Scénario de référence	32	33	33	31	29	26	24	21	19	18	18	9
A. Autres scénarios												
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2008-2028 1/	32	26	28	26	24	21	19	17	15	15	14	6
A2. Nouveaux prêts au secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	32	33	32	31	28	26	24	22	20	19	18	11
B. Tests de borne												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	32	33	33	32	29	27	24	22	20	19	18	10
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	32	34	36	35	32	29	26	24	22	21	20	10
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	32	33	34	33	30	27	25	22	20	19	18	10
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	32	36	39	38	35	32	29	27	25	23	22	11
B5. Combinaison B1-B4 utilisant les chos d'un demi écart-type	32	33	35	34	32	29	26	24	22	21	20	10
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2009 5/	32	48	47	45	42	38	34	31	28	27	25	14
Ratio VAN de la dette/exportations												
Scénario de référence	221	229	222	212	193	174	157	142	128	121	116	60
A. Autres scénarios												
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2008-2028 1/	221	180	190	178	160	143	128	115	103	96	90	41
A2. Nouveaux prêts au secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	221	227	218	207	190	174	159	145	133	124	119	67
B. Tests de borne												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	221	229	222	212	193	174	157	142	128	121	116	60
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	221	263	330	316	289	263	239	217	198	188	178	87
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	221	229	222	212	193	174	157	142	128	121	116	60
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	221	250	266	254	234	213	195	179	164	155	146	69
B5. Combinaison B1-B4 utilisant les chos d'un demi écart-type	221	240	271	259	238	217	198	180	165	156	147	71
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2009 5/	221	229	222	212	193	174	157	142	128	121	116	60
Ratio VAN de la dette/ recettes publiques												
Scénario de référence	258	261	251	234	208	182	163	148	136	130	124	68
A. Autres scénarios												
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2008-2028 1/	258	206	215	197	173	150	133	120	108	102	96	46
A2. Nouveaux prêts au secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	258	259	246	229	204	182	164	151	140	133	127	76
B. Tests de borne												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	258	262	255	238	212	186	166	151	138	132	126	69
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	258	268	276	258	230	203	183	168	155	148	141	73
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	258	260	263	245	218	191	171	155	142	136	130	71
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	258	285	300	280	252	224	202	187	173	165	156	78
B5. Combinaison B1-B4 utilisant les chos d'un demi écart-type	258	259	272	254	227	201	181	167	154	147	140	71
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2009 5/	258	379	364	339	302	265	236	215	197	188	180	98

Tableau 1b. (fin) : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique et garantie de l'État, 2008-2028
(En pourcentage)

Ratio service de la dette/ exportations												
Scénario de référence	12	11	10	10	15	16	14	13	11	10	9	6
A. Autres scénarios												
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2008-2028 1/	12	9	8	8	11	11	9	8	7	7	7	4
A2. Nouveaux prêts au secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	12	11	10	10	12	11	11	10	10	9	9	6
B. Tests de borne												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	11	10	10	15	16	14	13	11	9	9	6
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	12	12	14	15	21	22	20	18	16	14	14	10
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	11	10	10	15	16	14	13	11	9	9	6
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	12	11	11	11	16	17	15	14	12	11	12	8
B5. Combinaison B1-B4 utilisant les chos d'un demi écart-type	12	11	11	12	17	18	16	14	13	11	12	8
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2009 5/	12	11	10	10	15	16	14	13	11	9	9	6
Ratio service de la dette/ recettes publiques												
Scénario de référence	14	12	12	11	16	17	15	13	12	10	10	7
A. Autres scénarios												
A1. Principales variables à leurs moyennes historiques en 2008-2028 1/	14	11	9	8	12	12	10	8	7	8	8	5
A2. Nouveaux prêts au secteur public à des conditions moins favorables en 2008-2028 2/	14	12	12	11	13	12	11	11	10	10	10	6
B. Tests de borne												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	14	12	12	12	16	17	15	14	12	10	10	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	14	12	12	12	17	17	15	14	12	11	11	8
B3. Déflateur du PIB en dollars à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	14	12	12	12	17	17	15	14	13	11	10	8
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	14	12	12	12	17	17	15	14	13	12	13	9
B5. Combinaison B1-B4 utilisant les chos d'un demi écart-type	14	11	11	11	16	16	15	13	12	11	11	8
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30 % par rapport au scénario de référence en 2009 5/	14	17	17	16	23	24	21	19	17	15	14	10
<i>Pour mémoire :</i>												
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38

Sources : autorités comoriennes; projections et simulations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en dollars), le solde extérieur courant hors charges d'intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; les différés d'amortissement et échéances restent les mêmes.

3/ On suppose que les valeurs des exportations restent en permanence à leur niveau le plus bas, mais que le solde extérieur courant (en part du PIB) revient à son niveau du scénario de référence après le choc, ce qui revient à supposer implicitement que les niveaux d'importations s'ajustent à due concurrence.

4/ Transferts officiels et privés et IDE.

5/ La dépréciation est définie comme la baisse en pourcentage du taux de change dollar/monnaie locale de sorte qu'elle ne dépasse jamais 100 %.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (financement moins favorable) dont les conditions pour tous les nouveaux financements sont spécifiées à la note 2.

Tableau 2a.: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence (sans PPTE/IADM), 2005-2028
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs			Moyenne historique 5/	Écart-type 5/	Estimations					Projections				
	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-13 Moyenne	2018	2028	2014-28 Moyenne
Dette du secteur public 1/	73.9	73.2	60.9			61.0	56.0	53.3	50.1	45.9	41.3		27.4	15.0	
dont la part libellée en devises	71.2	69.8	57.6			58.0	53.2	50.6	47.5	43.3	38.8		24.9	12.6	
Variation de la dette du secteur public	-8.8	-0.6	-12.3			0.1	-5.0	-2.7	-3.2	-4.2	-4.6		-1.6	-1.0	
Flux générateurs d'endettement identifiés	4.7	-6.9	-15.4			1.0	-3.0	-1.1	-24.5	-2.4	-2.9		-1.3	0.0	
Déficit primaire	-0.8	1.8	1.5	1.4	1.2	-0.3	2.1	1.8	1.3	0.5	0.0	0.9	0.3	0.7	0.4
Recettes et dons	19.9	18.7	20.3			21.3	18.6	19.1	19.7	20.4	21.0		21.3	21.1	
<i>dont : dons</i>	4.3	5.0	7.6			8.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7		7.1	7.1	
Dépenses primaires (hors intérêt)	19.1	20.5	21.8			21.0	20.7	20.9	21.0	20.9	21.0		21.6	21.8	
Dynamiques automatique de la dette	5.6	-8.7	-9.7			1.2	-3.9	-1.7	-2.9	-2.9	-2.8		-1.6	-0.7	
Contribution du taux d'intérêt/différentiel de croissance	-5.1	-2.4	-1.7			-0.7	-1.4	-1.7	-2.1	-2.2	-2.2		-1.3	-0.6	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.7	-1.5	-1.4			-0.4	-0.8	-0.6	-0.6	-0.5	-0.4		-0.2	0.0	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-3.4	-0.9	-0.4			-0.3	-0.6	-1.1	-1.6	-1.7	-1.8		-1.1	-0.6	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	10.6	-6.4	-7.9			2.0	-2.5	0.0	-0.8	-0.7	-0.6		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	-7.3			0.0	-1.3	-1.2	-23.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit des privatisations (négligé)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Reconnaissance de passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de dette (PPTE et autres)	0.0	0.0	-7.3			0.0	-1.3	-1.2	-23.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résidu, y compris variation des actifs	-13.5	6.2	3.1			-0.8	-2.0	-1.6	21.3	-1.8	-1.7		-0.4	-1.0	
Autres indicateurs de la viabilité															
VAN de la dette du secteur public	2.7	3.5	40.9			38.3	35.9	35.2	33.9	31.4	28.5		20.0	11.9	
dont : libellée en devises	0.0	0.0	37.5			35.3	33.1	32.5	31.3	28.9	26.0		17.5	9.5	
dont : extérieure	37.5			35.3	33.1	32.5	31.3	28.9	26.0		17.5	9.5	
VAN des passifs conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)	
Besoin de financement brut 2/	3.3	5.6	5.8			4.0	6.1	5.7	5.2	5.0	4.6		4.2	4.1	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes et dons (en pourcentage)	13.5	18.5	201.3			179.8	193.1	184.6	172.2	154.2	136.1		94.2	56.5	
Ratio de la VAN de la dette du secteur public/ recettes (en pourcentage)	17.2	25.3	322.9			309.0	282.5	270.9	252.9	226.0	199.6		141.2	85.0	
dont : extérieure 3/	296.5			284.6	260.7	250.1	233.3	207.6	182.0		123.6	67.5	
Ratio service de la dette/ recettes et dons (en pourcentage)/4	10.9	11.0	9.1			9.2	9.2	8.9	8.6	11.8	12.0		6.9	5.4	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage)/4	13.9	15.1	14.6			15.8	13.4	13.0	12.6	17.3	17.6		10.4	8.1	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	7.9	2.5	13.9			-0.4	7.1	4.5	4.6	4.7	4.5		2.0	1.7	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.2	1.2	0.5	2.0	1.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0	2.3	4.0	4.0	4.0
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcentage)	0.8	0.9	0.6	1.0	0.2	1.0	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	1.0	1.6	1.2
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcentage)	2.1	3.2	-2.0	-0.9	8.4	-3.6	-2.5	2.3	0.7	0.4	0.4	-0.4	1.2	2.0	1.4
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + indique une dépréciation)	14.1	-9.2	-11.6	-6.0	19.4	3.5
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	2.3	2.0	5.2	5.4	9.4	7.1	6.1	1.4	3.1	3.5	3.5	4.1	3.0	3.0	3.1
Croissance des dépenses primaires réelles (ajustées par le déflateur du PIB, en pourcentage)	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Élément-don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	17.7	17.7	17.7	42.4	49.1	61.0	34.3	33.1	35.0	...

Sources : autorités comoriennes; projections et simulation des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Indique la couverture du secteur public (administrations publiques ou secteur public non financier); précise aussi si l'on utilise la dette nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est défini comme le déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes, dons exclus.

4/ Le service de la dette est défini comme la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts-types sont en général calculées sur les dix dernières années, sous réserve que les données soient disponibles.

Tableau 2b. : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2008-2028

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/ PIB								
Scénario de référence	38	36	35	34	31	29	20	12
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	38	35	34	33	32	31	29	29
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	38	34	32	30	28	26	21	13
A3. Croissance systématiquement plus faible du PIB 1/	38	36	36	34	32	30	23	20
B. Tests de bornes								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	38	36	36	35	33	30	23	16
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	38	36	36	35	33	30	21	13
B3. Combinaison B1-B2 utilisant les chos d'un demi écart-type	38	36	35	34	32	29	21	13
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2009	38	50	50	48	45	42	31	20
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	38	45	44	43	40	37	27	17
Ratio VAN de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de référence	180	193	185	172	154	136	94	56
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	180	188	178	168	156	145	132	120
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	180	184	168	155	139	124	97	63
A3. Croissance systématiquement plus faible du PIB 1/	180	194	186	175	157	140	106	94
B. Tests de bornes								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	180	194	189	177	160	143	105	76
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	180	195	191	178	160	141	99	60
B3. Combinaison B1-B2 utilisant les chos d'un demi écart-type	180	192	186	174	156	138	97	61
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2009	180	272	262	244	221	198	145	95
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	180	241	232	217	196	176	129	82
Ratio service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de référence	9	9	9	9	12	12	7	5
A. Autres scénarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	9	9	9	8	12	12	9	10
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	9	9	9	9	12	13	8	8
A3. Croissance systématiquement plus faible du PIB 1/	9	9	9	9	12	12	7	7
B. Tests de bornes								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	9	9	9	9	12	12	7	7
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	9	9	9	9	12	12	7	6
B3. Combinaison B1-B2 utilisant les chos d'un demi écart-type	9	9	9	9	12	12	7	6
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2009	9	11	12	12	17	17	11	10
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	9	9	11	10	14	14	8	8

Sources : autorités comoriennes; projections et simulations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau du scénario de référence moins un écart-type divisé par la durée de la période de projection.

2/ La définition des recettes retenues inclut les dons.

Tableau 3a.: Cadre de la viabilité de la dette extérieure, second scénario (PPTE/IADM), 2005-2028 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs			Moyenne 0 Historique 0	Ecart-type 0	Projections							2014-2028 Moyenne	
	2005	2006	2007			2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-2013 Moyenne		2018
Dettes extérieures (nominale) 1/	71.2	69.8	57.6			58.0	53.6	51.5	49.2	46.0	42.2		31.1	19.7
dont : publique et garantie par l'État (PGE)	71.2	69.8	57.6			58.0	53.6	51.5	49.2	46.0	42.2		31.1	19.7
Variation de la dette extérieure	-9.3	-1.4	-12.2			0.5	-4.4	-2.1	-2.3	-3.2	-3.8		-1.2	-1.2
Flux nets créateurs de dette identifiés	1.9	3.1	-4.2			6.8	7.8	7.2	7.5	6.8	6.3		5.1	5.1
Déficit du compte courant hors intérêts	6.5	5.5	6.3	2.8	3.4	8.2	10.3	9.9	10.7	10.1	10.2		7.8	5.9
Déficit de la balance des biens et services	21.5	24.4	26.9			28.7	26.5	27.1	27.5	27.3	27.9		23.0	16.9
Exportations	14.3	14.2	14.8			14.4	14.5	14.7	14.8	15.0	15.0		15.1	15.8
Importations	35.8	38.6	41.6			43.1	41.0	41.8	42.3	42.3	42.8		38.1	32.6
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-14.5	-18.3	-19.8	-15.7	2.5	-19.7	-16.1	-16.8	-16.4	-16.9	-17.3		-15.1	-11.2
dont : officiels	-0.4	-1.6	-2.8			-3.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6		-0.6	-0.6
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	-0.4	-0.7	-0.8			-0.8	-0.2	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3		-0.1	0.2
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)	-0.1	-0.2	-1.6	-0.4	0.4	-1.6	-2.1	-1.9	-1.8	-1.7	-2.3		-1.7	-0.2
Dynamiques endogènes de la dette 2/	-4.5	-2.2	-8.9			0.3	-0.4	-0.8	-1.4	-1.5	-1.6		-1.1	-0.6
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.6	0.6	0.4			0.5	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1		0.1	0.2
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.2	-0.8	-0.3			-0.2	-0.6	-1.0	-1.4	-1.6	-1.7		-1.2	-0.8
Contribution des variations de prix et des taux de change	-2.0	-1.9	-9.0		
Résidu (3-4) 3/	-11.2	-4.5	-8.0			-6.4	-12.2	-9.3	-9.8	-10.0	-10.0		-6.2	-6.2
dont : financement exceptionnel	0.0	0.0	-7.3			0.0	-1.3	-1.2	-23.0	0.0	0.0		0.0	0.0
VAN de la dette extérieure 4/	39.9			32.0	33.2	32.6	12.1	11.4	10.1		8.3	7.7
En pourcentage des exportations	270.5			221.3	229.0	221.9	81.6	75.8	67.6		54.9	48.7
VAN de la dette extérieure PGE	39.9			32.0	33.2	32.6	12.1	11.4	10.1		8.3	7.7
En pourcentage des exportations	270.5			221.3	229.0	221.9	81.6	75.8	67.6		54.9	48.7
En pourcentage des recettes budgétaires	315.4			257.8	261.2	250.6	90.1	81.6	70.8		58.6	55.0
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	14.6	13.1	11.4			12.2	7.0	5.9	2.5	6.3	7.9		2.7	4.2
Ratio service de la dette PGE / exportations (en pourcentage)	14.6	13.1	11.4			12.2	7.0	5.9	2.5	6.3	7.9		2.7	4.2
Ratio service de la dette PGE / recettes budgétaires (en pourcentage)	15.3	13.7	13.3			14.2	8.0	6.6	2.8	6.8	8.2		2.9	4.8
Besoin de financement brut (en Milliards de dollars)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1
Déficit extérieur courant hors intérêt stabilisant la dette	15.9	6.9	18.5			7.7	14.7	12.0	13.0	13.3	14.0		9.0	7.0
Principales hypothèses macroéconomiques														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.2	1.2	0.5	2.0	1.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0		2.3	4.0
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	2.5	2.8	14.8	6.5	9.8	15.3	-3.7	1.9	3.6	3.5	3.5		4.0	3.0
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 5/	0.8	0.9	0.6	1.0	0.2	1.0	0.4	0.4	0.1	0.2	0.2		0.4	0.3
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollars (en pourcentage)	0.9	3.6	20.0	8.0	20.8	13.3	-2.4	5.4	7.5	8.4	7.7		6.6	7.0
Croissance des importations de biens et services en dollars (en pourcentage)	15.8	12.4	24.5	8.8	15.1	19.9	-7.4	-5.9	8.0	7.0	9.1		7.1	4.9
Éléments-don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcentage)	17.7	17.7	17.7	42.4	49.1	61.0		34.3	33.1
Recettes publiques (dons exclus, en pourcentage du PIB)	15.7	13.6	12.7			12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3		14.2	14.0
Flux d'aide (en Milliards de dollars) 7/	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.1	0.1
dont : dons	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.1	0.1
dont : dons concessionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Financement équivalent -don (en pourcentage du PIB) 8/			9.1	6.0	6.2	6.8	6.9	7.0		7.5	7.3
Financement équivalent-don (en pourcentage des financements extérieurs) 8/			91.9	89.4	93.1	90.6	93.8	96.8		89.7	94.2
<i>Pour mémoire :</i>														
PIB nominal (en Milliards de dollars)	0.4	0.4	0.5			0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7		1.0	1.9
Croissance du PIB nominal en dollars	6.8	4.1	15.4			15.8	-2.7	3.9	6.7	7.1	7.7		6.4	7.1
VAN de la dette extérieure PGE (en Milliards de dollars)	0.2			0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1
(PVt-PVt-1)/PIBt-1 (en pourcentage)			-2.9	0.3	0.7	-19.7	0.1	-0.4		-3.7	0.9

Sources : autorités comoriennes, projections et simulations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Calculé en multipliant $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ par le ratio de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal, g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars.

3/ Inclut les financements exceptionnels (variation des arriérés et allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur -- ainsi que, pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change.

4/ On suppose que la VAN de la dette du secteur privé équivaut à sa valeur nominale.

5/ Charge d'intérêts pour l'année courante divisée par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et écarts-types sont calculés en général sur les 10 dernières années, sous réserve que les données soient disponibles.

7/ Dons concessionnels et allègement de la dette

8/ Le financement équivalent-don comprend les dons versés directement à l'État et via les nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VAN de la nouvelle dette).

Déclaration du Représentant des services du FMI sur Union des Comores

15 décembre 2008

1. Les informations suivantes ont été fournies depuis que le rapport des services du FMI a été soumis aux administrateurs le 2 décembre 2008. Elles ne modifient pas l'orientation générale de l'évaluation des services.
2. Toutes les mesures préalables à l'approbation du programme ont été exécutées, notamment l'adoption par le Parlement d'un budget consolidé axé sur la stabilité pour 2008.
3. À l'occasion du débat sur les Comores qui a eu lieu lors de la réunion du 10 décembre 2008, les créanciers du Club de Paris n'ont soulevé aucune objection aux arriérés accumulés ou à ceux qui devraient l'être dans le cadre de l'AUPC. Les autorités ont également passé des accords avec l'ensemble de leurs créanciers multilatéraux quant au traitement des arriérés existants.
4. Les autorités ont :
 - mis en place un mécanisme souple de tarification des produits pétroliers. Un comité interministériel sera désormais chargé d'examiner et de réviser les prix des produits pétroliers une fois par trimestre, selon les besoins, pour tenir compte de l'évolution des prix internationaux. Cette mesure devrait contribuer à fiabiliser l'approvisionnement en carburants.
 - engagé des pourparlers avec les services de la Banque mondiale/SFI au sujet d'une stratégie de réforme des entreprises publiques.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n°08/149
POUR DIFFUSION IMMEDIATE
Le 24 décembre 2008

**Le FMI conclut les consultations de 2008
au titre de l'article IV avec les Comores**

Fonds monétaire international
700, 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le 15 décembre 2008, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations de l'article IV avec l'Union des Comores¹.

Contexte général

Les performances économiques de l'Union des Comores se sont dégradées depuis 2006, du fait d'un environnement politique précaire et dans un contexte de tensions économiques mondiales. En 2007, la croissance du PIB réel n'a été que de 0,5 %, contre une moyenne de 2,5 % par année de 1999 à 2006. L'activité économique et, en particulier, les importations, a fortement souffert des tensions politiques avec l'île d'Anjouan et de la raréfaction du crédit—l'unique banque commerciale du pays ayant réduit ses opérations à la suite d'un litige controversé. Le climat économique est resté morose au premier semestre 2008, et la croissance du PIB réel devrait stagner à 0,5 % en 2008. Outre une nouvelle dégradation des termes de l'échange, la croissance est également limitée par une crise énergétique difficile. L'inflation, qui a bondi en 2007 pour atteindre une moyenne annuelle de 4,5 %, devrait s'accélérer en 2008 pour s'établir à 6 % en fin d'année, du fait de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants en début d'année.

Les résultats budgétaires ont continué de se détériorer en 2007–2008, mais des mesures correctives ont été adoptées pour 2009 et à moyen terme. Le déficit budgétaire primaire s'est creusé en 2007, s'affichant à 2,2 % du PIB. Les recettes du troisième trimestre et les dépenses courantes effectives en 2008, y compris au titre des salaires, semblent conformes aux prévisions du budget révisé de 2008, ce qui permet de penser que le déficit budgétaire primaire intérieur atteindra 2,7 % du PIB en 2008. Faute de décaissements d'aide

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. La présente NIP résume les avis exprimés par les administrateurs lors de leurs délibérations du 15 décembre 2008 sur le rapport préparé par les services du FMI.

suffisants, de nouveaux arriérés de paiement intérieurs et extérieurs s'accumulent, d'importantes obligations au titre du service de la dette arrivant à échéance.

La politique monétaire reste prudente. La masse monétaire n'a progressé que de 1,1 % en 2007, le recul du crédit intérieur ayant annulé la hausse des avoirs extérieurs nets. Du fait d'une plus grande intermédiation financière, la croissance de la monnaie au sens large devrait s'accélérer pour atteindre environ 7 % en 2008, soit l'équivalent de celle du PIB nominal.

Avec la régulière appréciation réelle du franc comorien rattaché à l'euro, et compte tenu du fait que les termes de l'échange ont perdu en moyenne 16 % par an depuis trois ans, le déficit extérieur courant a atteint en 2007 l'équivalent de 6,7 % du PIB, contre 6,1 % en 2006. D'après les prévisions, ce chiffre devrait même se creuser encore en 2008 pour atteindre 8,7 % du PIB—essentiellement du fait de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires dans les premiers mois de l'année. La dette extérieure, qui devrait représenter 236 % des exportations en valeur actualisée nette à la fin de l'année 2008, est jugée intenable. Ce problème appelle un allègement global de la dette des Comores au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

La croissance devrait rester relativement modeste à moyen terme en l'absence d'investissements de grande ampleur dans l'agriculture, secteur qui représente plus de 50 % de la valeur ajoutée totale, et malgré une certaine reprise du tourisme et des travaux publics financés par des donateurs. Avec l'atténuation de la pression sur les prix des produits alimentaires et des carburants, l'inflation devrait retomber à une moyenne annuelle tendancielle de 3 %, ancrée sur le taux de change fixe.

Au cours des quelques prochaines années, le déficit extérieur courant devrait se creuser pour atteindre entre 10 et 11 % du PIB, du fait d'une progression limitée du volume des exportations et du niveau relativement élevé des importations financées par les envois de fonds des travailleurs émigrés, suite à la fin du conflit politique. L'investissement direct étranger (IDE) devrait augmenter grâce aux projets d'investissement identifiés dans la banque et le tourisme, notamment d'importants travaux de réhabilitation dans certaines stations touristiques de l'île de Ngazidja. Du fait de ces évolutions, le niveau des réserves de change devrait tomber à 5 ou 6 mois d'importations, d'après les projections.

Grâce à une politique budgétaire plus prudente, le déficit du solde primaire intérieur devrait revenir progressivement à 1 % environ du PIB d'ici 2011 (2,2 % en 2007), avec l'amélioration des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses, notamment de la masse salariale. Cette évolution sera déterminante pour permettre au pays d'augmenter certaines dépenses en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté.

Au chapitre structurel, les autorités auront un certain nombre de défis à relever à moyen terme : i) maintenir et renforcer la coopération entre les îles ; ii) lever les obstacles structurels à la viabilité des dépenses à moyen terme ; et iii) s'attaquer aux principales distorsions économiques. Les autorités ont mis en place un mécanisme de tarification souple des prix des carburants à moyen terme, qu'elles comptent entretenir. Elles souhaitent bénéficier de l'assistance de la Banque mondiale pour dresser un bilan de la santé financière des entreprises publiques, qui puisse servir de base à l'élaboration d'une stratégie de réforme dans ce secteur. D'autres réformes structurelles visent à rendre l'administration publique plus efficiente. Il s'agit notamment de l'adoption de cadres organiques qui définissent la structure et le niveau optimal des effectifs dans la fonction publique et, d'une manière plus générale, d'une vaste réforme de la fonction publique afin d'améliorer le service public tout en ramenant les effectifs à des niveaux compatibles avec la viabilité des finances publiques à moyen terme.

Le document complet de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) devrait être terminé d'ici la fin mars 2009. Le document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté des Comores (DSRP intérimaire, 2006–2009) a été soumis aux Conseils du FMI et de la Banque mondiale en mai 2006.

Évaluation du Conseil d'administration

Les Administrateurs ont noté qu'au terme d'une longue période d'instabilité politique, ayant entraîné une forte dégradation de divers indicateurs économiques et sociaux, le retour au calme permet aux autorités comoriennes de s'attaquer à un ensemble de distorsions macroéconomiques et de rigidités structurelles profondément ancrées. Par ailleurs, l'économie a été confrontée récemment au choc de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Les Administrateurs saluent donc l'intention des autorités de mettre en œuvre un vaste programme de réformes macroéconomiques et structurelles destiné à promouvoir la viabilité des finances publiques, tout en améliorant le climat d'investissement et en confortant les institutions et la gouvernance.

Les Administrateurs ont jugé pertinent que les autorités aient axé leur travail de rééquilibrage des finances publiques sur le rétablissement de la coopération entre les îles, la mobilisation des recettes, l'encadrement de la masse salariale et le recentrage des dépenses sur les programmes de nature à favoriser la croissance et à réduire la pauvreté. Ils se sont félicités de l'adoption de mesures visant à améliorer l'administration des douanes et des impôts, à recentrer les politiques de recrutement dans la fonction publique et à rationaliser les portefeuilles ministériels. Les Administrateurs ont certes reconnu que les perspectives budgétaires des Comores demeurent difficiles, comme en témoignent le montant non négligeable des besoins de financement pour 2009 et au-delà et le niveau insoutenable de la dette publique. Ils ont engagé les donateurs à accroître leurs financements à l'appui des efforts des autorités, tout en préconisant une gestion prudente de la dette publique.

Ils ont relevé que l'arrimage du taux de change reste un point d'ancrage de la stabilité macroéconomique, et pris note de l'évaluation des services du FMI selon laquelle le taux de change effectif réel est conforme aux fondamentaux de l'économie. Reconnaissant néanmoins l'érosion de la compétitivité externe et l'insuffisante diversité des exportations, les Administrateurs s'associent à la démarche des autorités visant à doper le secteur des exportations et à diversifier l'économie.

Les Administrateurs ont encouragé les autorités à mettre en œuvre un vigoureux programme de réformes structurelles afin de placer l'économie comorienne sur la voie d'une croissance plus rapide. Ils ont ainsi salué les récents relèvements du prix des produits pétroliers et des tarifs de l'électricité, après plusieurs années de gel, et la mise en place d'un mécanisme souple de tarification du prix des carburants. Ces différentes mesures devraient contribuer à fiabiliser l'approvisionnement énergétique, ce qui libérera la croissance d'une contrainte fondamentale. Les administrateurs ont appuyé les plans des autorités visant à réformer les entreprises publiques et à améliorer le climat des affaires, en particulier dans le secteur agricole, grâce à une simplification des règles relatives à l'agrément des entreprises et à un renforcement de la protection des investisseurs et du système juridique. Ils ont souligné que l'achèvement rapide du DSRP aiderait les autorités à fixer des priorités plus claires en matière de réformes structurelles et à identifier les besoins d'assistance technique et financière.

Les Administrateurs ont par ailleurs souligné combien il est important de renforcer l'intermédiation financière afin de favoriser l'expansion du secteur privé et le développement. Ils se sont donc félicités de la récente décision d'autoriser l'installation de nouvelles banques commerciales étrangères. Ils ont également insisté sur le fait qu'il est important de renforcer la surveillance du secteur financier. Quelques Administrateurs ont appelé à une consolidation du cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le

financement du terrorisme ; aussi ont-ils salué la récente approbation par le Parlement d'une loi en la matière. Les Administrateurs se sont déclarés favorables aux réformes en cours des statuts de la banque centrale visant à renforcer son indépendance, et ils ont incité les autorités à traiter de tous les points recensés dans l'évaluation des sauvegardes de 2007.

La bonne mise en œuvre du programme appuyé par l'AUPC permettrait, de l'avis des Administrateurs, de donner suite à l'accord au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et d'avancer vers un allègement de la dette dans le cadre des initiatives PPTE et IADM, ce qui serait essentiel pour rétablir la viabilité de la dette publique et contribuerait grandement à créer un espace budgétaire pour des dépenses propres à combattre la pauvreté.

Comores : Principaux indicateurs économiques, 2005–2008

	2005	2006	2007	2008
	(Variation annuelle en pourcentage)			
Recettes et prix				
PIB réel	4,2	1,2	0,5	0,5
Prix à la consommation (moyenne)	3,0	3,4	4,5	5,9
Taux de change effectif réel	0,4	1,3	-3,7	,,,
Termes de l'échange	-47,3	-6,9	-20,3	-21,2
	(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)			
Monnaie et crédit				
Avoirs extérieurs nets	1,1	7,7	6,2	1,1
Monnaie au sens large	3,1	4,3	1,1	7,1
Crédit à l'économie, hors secteur public	0,0	-2,8	1,3	-0,3
Crédit net à l'administration centrale	4,3	7,2	0,0	5,5
	(En % du PIB, sauf indication contraire)			
Investissement et épargne				
Investissement intérieur brut	9,3	9,2	10,4	10,5
Épargne nationale brute	2,1	3,2	3,7	1,8
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes	-7,2	-6,1	-6,7	-8,7
Balance des paiements globale	-2,1	-1,2	-2,1	-1,2
Ration VAN de la dette/exportations biens et services non compris les revenus des facteurs	...	390	249	236
Finances de l'administration centrale				
Recettes	15,7	13,6	12,7	12,4
Dépense totale et prêts nets	19,9	21,2	22,3	21,7
Solde budgétaire primaire	1,1	-1,2	-2,2	-2,7
Solde budgétaire global	-0,5	-1,7	-3,4	0,0

Sources : autorités comoriennes ; calculs et estimations des services du FMI



Communiqué de presse n°08/327
POUR DIFFUSION IMMEDIATE
Le 16 décembre 2008

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI approuve 5,1 millions de dollars ÉU de décaissements au titre de l'aide d'urgence post-conflit et de la facilité de protection contre les chocs exogènes en faveur de l'Union des Comores

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un décaissement d'un montant équivalent à 2,2 millions de DTS (environ 3,4 millions de dollars ÉU) au titre de la composante à accès rapide de la [facilité de protection contre les chocs exogènes \(FCE\)](#) en faveur de l'Union des Comores.

En septembre 2008, le Conseil d'administration a apporté certaines modifications à la FCE, qui permettent un accès plus rapide et plus important à la facilité, simplifient son utilisation et lui donnent plus de flexibilité. Ces changements sont entrés en vigueur à la fin du mois de novembre. Le décaissement au titre de la composante à accès rapide de la FCE contribue à amortir les retombées de la flambée des prix du carburant et de l'alimentation sur la balance des paiements en 2008.

Le Conseil d'administration a également approuvé en faveur des Comores un décaissement d'un montant équivalent à 1,1 million de DTS (environ 1,7 million de dollars ÉU) au titre de l'[aide d'urgence post-conflit \(AUPC\)](#), ce qui porte le soutien total aux Comores à 3,3 millions de DTS (environ 5,1 millions de dollars ÉU). Le soutien au titre de l'AUPC vise à prendre en charge les problèmes post-conflit immédiats : rétablir la coopération entre les îles, engager le processus de rétablissement de la viabilité des finances publiques, corriger les principales distorsions économiques et mettre progressivement l'économie sur la voie d'une croissance plus vigoureuse et durable.

À l'issue du débat en Conseil d'administration du 15 décembre 2008, M. Takatoshi Kato, Directeur général adjoint et Président par intérim, a déclaré :

« Du fait d'une instabilité politique durable, la croissance économique des Comores a souffert, tandis que la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie a affaibli la position extérieure et touché les groupes vulnérables. Le fardeau de la dette extérieure, et notamment celui des arriérés accumulés, est insoutenable. Cependant, l'appartenance à la zone franc a constitué une source de stabilité. Les tensions politiques s'apaisant, il convient de féliciter les autorités d'avoir adopté en temps et en heure un programme économique global propre à résoudre ces difficultés.

Dans le domaine macroéconomique, le gouvernement a rétabli la coopération entre les îles pour ce qui est de la gestion économique et budgétaire, et il s'emploie à renforcer sa position budgétaire par la mise en œuvre de vigoureuses mesures de nature à accroître les recettes et une meilleure maîtrise de la masse salariale. La réalisation des objectifs budgétaires fixés pour 2008 sera un gage de confiance pour les donateurs et le secteur privé et donnera la mesure de la détermination du gouvernement à mettre le budget sur la voie de la durabilité. Afin d'empêcher une aggravation de la situation de la dette, les autorités comptent maintenir leurs déficits budgétaires à des niveaux pouvant être couverts par l'aide extérieure identifiée, principalement sous la forme de dons.

Au chapitre structurel, le gouvernement a commencé à s'attaquer aux principaux obstacles structurels à la croissance. Il importe de saluer la récente révision à la hausse des prix des produits pétroliers et des tarifs de l'électricité, qui met fin à un gel instauré depuis plusieurs années. Les autorités ont également institué un mécanisme souple de tarification des prix des carburants, conscientes que cette mesure est essentielle à un approvisionnement énergétique plus fiable — élément clé de la croissance. De plus, avec le soutien technique de la Banque mondiale et d'autres donateurs, le gouvernement a préparé le terrain de la réforme des entreprises publiques, et il fait en sorte d'achever le DSRP avant la fin de mars 2009. D'autres réformes structurelles visent à améliorer l'efficacité de l'administration publique, notamment par une rationalisation des effectifs de la fonction publique, de son organisation et de ses structures.

Les risques qui pèsent sur la mise en œuvre des réformes restent cependant considérables aux Comores, vu les contraintes de capacité institutionnelle, l'environnement politique difficile et la vulnérabilité du pays aux chocs exogènes. Dans un contexte aussi difficile, un strict respect du calendrier des réformes est primordial pour obtenir un soutien accru des donateurs, rétablir la compétitivité économique et, plus généralement, créer les conditions d'une croissance économique accélérée, autant d'éléments qui seraient de nature à améliorer l'efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Pour parvenir à un règlement de la situation de la dette insoutenable, il faudra passer à un programme appuyé par la FRPC et obtenir un allègement de dette au titre des initiatives PPTE et IADM ».

Évolutions économiques récentes

La situation économique de l'Union des Comores s'est considérablement dégradée au cours des deux dernières années. En 2007, la croissance du PIB réel n'a été que de 0,5 %, contre une moyenne annuelle de 2,5 % au cours de la période 1999-2006. L'activité économique est restée morose au premier semestre 2008, et la croissance du PIB réel devrait rester à 0,5 % en 2008. Outre la dégradation des termes de l'échange, la croissance est freinée par une situation énergétique compliquée issue de l'annulation, en avril 2008, d'un contrat d'approvisionnement de longue date en carburant avec une grande société pétrolière française.

En 2007, l'inflation a bondi à 4,5 % du fait de la hausse du prix des produits alimentaires et des carburants. L'inflation en fin d'année devrait s'accélérer et passer à 9,6 % en 2008, sous la pression continue des hausses du prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques au cours des 9 premiers mois de l'année.

La performance budgétaire s'est encore dégradée en 2007-2008, mais des mesures correctives sont prises pour 2009 et à moyen terme. Le déficit budgétaire primaire est passé à 2,2 % du PIB en 2007, et les données budgétaires disponibles jusqu'à la fin de septembre donnent à penser qu'il va continuer de se creuser, pour atteindre 2,7 % du PIB en 2008.

Face à l'appréciation réelle régulière du franc comorien rattaché à l'euro, et compte tenu du fait que les termes de l'échange se dégradent d'en moyenne 16 % par année depuis trois ans, le déficit extérieur courant a atteint l'équivalent de 6,7 % du PIB en 2007. Ce déficit devrait se creuser davantage pour atteindre 8,7 % du PIB en 2008 — essentiellement du fait de la hausse du prix des denrées alimentaires et de l'énergie au cours des 9 premiers mois de l'année. À 236 % des exportations en valeur actualisée nette d'ici la fin 2008 selon les prévisions, la dette extérieure du pays est insoutenable.

Résumé du programme

Dans un contexte de faible croissance, le programme appuyé par l'AUPC est axé sur la mobilisation de recettes et la maîtrise de la masse salariale. Le programme structurel vise à rétablir progressivement la coopération entre les îles, à lever certains obstacles structurels à la viabilité de la dépense à moyen terme, et à corriger les principales distorsions économiques. S'il est bien mis en œuvre, le programme pourrait compter comme antécédent vers le point de décision pour un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ceci pourrait créer les conditions d'un réengagement à plus long terme des donateurs pour renforcer la capacité des autorités à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques.

Le soutien du FMI au titre de la composante à accès rapide de la FCE aidera le pays à s'adapter à un choc important des termes de l'échange subi en 2008. Face à ce choc, les autorités ont adopté un ensemble de mesures correctives déterminantes. Il convient de mentionner en particulier un resserrement de la politique budgétaire et l'adoption progressive de prix de marché pour certains produits de base essentiels importés et exportés, autant d'éléments qui, à terme, devraient contribuer à réduire les déséquilibres extérieurs des Comores.

Tableau. Comores : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006–2013

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
			Prog.	Prog.	Proj.			
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB réel	1.2	0.5	0.5	1.0	2.0	3.0	3.5	4.0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	3.4	4.5	5.9	4.9	1.5	2.9	3.1	3.1
Taux de change effectif réel	134	129
Termes de l'échange	-6.9	-20.3	-21.2	17.1	-3.1	-1.4	0.3	0.7
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	6.3	5.0	0.8	0.8	0.4	0.8	1.0	1.1
Crédit intérieur	5.0	6.0	11.9	-0.4	2.7	4.2	5.1	6.1
Crédit à l'État	63.9	-0.2	31.6	-3.5	0.6	2.3	3.5	4.2
Masse monétaire au sens large	4.3	1.1	7.1	7.2	5.5	8.3	9.3	7.7
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement et épargne								
Investissement	9.2	10.4	10.5	12.8	13.9	14.5	15.1	15.8
Épargne nationale brute	3.2	3.7	1.8	2.2	3.6	3.5	4.7	5.2
Budget de l'État								
Recettes intérieures	13.6	12.7	12.4	12.7	13.0	13.4	13.9	14.3
Dons (total)	5.0	7.6	8.9	5.9	6.1	6.3	6.5	6.7
Dépense totale	21.2	22.3	21.7	21.2	21.3	21.4	21.6	21.6
Solde primaire intérieur	-1.2	-2.2	-2.7	-1.6	-1.3	-0.8	-0.3	0.3
Solde global (base caisse)	-1.7	-3.4	0.0	-3.4	-2.5	-2.2	-1.7	-1.2
Hors dons	-6.7	-11.0	-8.9	-9.3	-8.6	-8.4	-8.2	-7.8
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes	-6.1	-6.7	-8.7	-10.5	-10.3	-11.0	-10.4	-10.6
Hors transferts officiels et privés.	-24.3	-26.5	-28.4	-26.6	-27.1	-27.4	-27.3	-27.9
VAN de la dette extérieure aux exportations de biens et de services	390	249	236	218	208	193	175	160

Sources : Autorités comoriennes ; et estimations et projections des services du FMI.

Déclaration de M. Rutayisire sur l'Union des Comores

15 décembre 2008

I. Introduction

Des années d'instabilité politique ont bridé le développement économique des Comores. Les taux de croissance du PIB réel sont restés faibles et les indicateurs sociaux du pays se sont dégradés. Les Comores se relèvent actuellement de la crise politique de l'an dernier, qui a pris fin en juin 2008 avec l'élection d'un nouveau Président dans l'île d'Anjouan. La coopération entre les îles a été rétablie depuis, et les perspectives d'un retour de la stabilité politique se sont nettement améliorées.

Les autorités que je représente souhaitent remercier la Direction et les services du FMI d'avoir maintenu une relation étroite avec l'Union des Comores en dépit d'une situation politique difficile. Elles ont également apprécié les conseils utiles et le soutien qui leur ont été fournis pendant toutes ces années. Il est particulièrement regrettable que l'examen, l'an dernier, d'un programme appuyé par la FRPC ait dû être reporté en raison des circonstances politiques. Les autorités comoriennes sont convaincues que leurs efforts actuels en vue de relancer l'économie et de préserver la stabilité politique vont bénéficier pleinement de l'appui du FMI et de la communauté internationale.

Au cours des semaines qui ont suivi le règlement de la crise d'Anjouan, les autorités ont réagi rapidement pour mettre en place un nouveau programme de réformes économiques, avec l'assistance du FMI, afin de faire face aux problèmes post-conflit. Il convient notamment d'accélérer le taux de croissance afin d'avoir une action plus efficace sur la réduction de la pauvreté et atteindre l'objectif de la viabilité des finances publiques tout en améliorant le climat d'investissement et en renforçant les institutions et la gouvernance. L'une des composantes essentielles du programme concerne la nécessité d'un strict respect de l'accord de partage des recettes entre les îles, auquel les autorités ont répété être fermement attachées. À cette fin, elles sollicitent un programme de six mois appuyé par le FMI au titre de l'aide d'urgence post-conflit (AUPC), couvrant la période octobre 2008–mars 2009. Elles ont également demandé un décaissement de 25 % de la quote-part au titre de la composante d'accès rapide de la Facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE), pour les aider à atténuer l'incidence sur les populations de la volatilité des prix des produits alimentaires et pétroliers.

L'AUPC a également pour objectif de contribuer à une diversification complémentaire de l'économie, pour l'instant trop axée sur l'agriculture de subsistance et la production de vanille et de clous de girofle, et de la rendre moins vulnérable aux chocs. Les autorités comptent sur le rôle catalyseur de l'AUPC pour mobiliser auprès des donateurs un soutien dont elles ont bien besoin. Il sera alors possible d'alléger le fardeau du service de la dette, qui continue de peser lourdement sur les finances publiques. Il est urgent que le pays puisse bénéficier d'un allègement de dette pour rétablir la viabilité du budget et du solde des transactions courantes, étant donné que les Comores restent surendettées. Les autorités que je représente ont l'intention de passer le plus rapidement possible à un programme appuyé par la FRPC, qui ouvrirait la voie à un allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM. À cet égard, elles sont déterminées à mettre en œuvre de manière stricte et exhaustive l'ensemble des mesures énoncées dans l'AUPC.

II. Évolution économique récente et perspectives

La croissance du PIB réel est tombée à 0,5 % en 2007 (contre 1,2 % en 2006) en raison de la crise politique et d'une contraction du crédit au secteur privé. Selon les prévisions, la croissance devrait rester

faible en 2008, puisqu'elle ne dépassera pas 0,5 %, et remonter légèrement par la suite, pour s'établir à 1 % en 2009, grâce à l'agriculture (essentiellement de subsistance), aux investissements dans le secteur du tourisme et aux travaux publics (financés par les donateurs). La croissance devrait être en moyenne de 1,5 % au cours de la période 2008–2011.

Il est clair, cependant, qu'il faudra des taux de croissance plus élevés pour accélérer le processus de réduction de la pauvreté, vu l'aggravation de cette pauvreté depuis quelques années, et compte tenu du fait que –d'après les dernières données de la Banque mondiale– 45 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. De plus, l'accès aux services sociaux de base reste limité. Bien qu'il s'agisse là d'un des objectifs essentiels du DSRP-I –achevé par les Comores en octobre 2005–et même si les autorités ont demandé une AUPC pour mettre en œuvre des mesures favorables à la croissance susceptibles de contribuer plus efficacement à la réduction de la pauvreté, la seule détermination des autorités ne suffira pas atteindre cet objectif. Il va également falloir une nette augmentation de l'aide financière de la communauté internationale pour répondre aux besoins sociaux pressants et financer les infrastructures. Il est par ailleurs primordial que le pays bénéficie d'un allègement de dette important compte tenu de son niveau d'endettement élevé et de ses ressources budgétaires limitées.

En outre, la crise alimentaire mondiale a eu de graves répercussions sur les Comores. Dans la mesure où le pays importe la moitié de ses denrées alimentaires, les prix locaux de l'huile végétale et des produits carnés, par exemple, ont flambé de plus de 50 % au cours des trois dernières années d'après la Banque mondiale, tandis que le prix des produits laitiers importés a doublé au cours de l'année écoulée. Plus généralement, *l'inflation* est passée à 4,5 % en 2007, contre 3,4 en 2006, et elle devrait rester élevée en 2009, s'établissant aux alentours de 4,9 %.

Pour atténuer l'impact sur la population et sur l'économie du niveau élevé des prix internationaux, les autorités ont notamment décidé de réduire temporairement les droits de douane sur certaines importations de produits alimentaires. Elles ont également pris des mesures à plus long terme visant à promouvoir le développement agricole, avec l'assistance de la Banque mondiale, dont un meilleur accès aux semences pour la production de denrées traditionnelles, et un accès plus facile au crédit pour les producteurs agricoles avec la mise en place de lignes de crédit spécifiques.

III. Viabilité de la dette

Pour aggraver une situation déjà difficile, les Comores sont un pays surendetté, ainsi que le montrent bien les services du FMI dans leur AVD. En effet, la VAN de la dette en pourcentage des exportations a atteint 249 % en 2007 –soit un chiffre bien supérieur au seuil PPTE de 100 % (applicable aux pays à faible revenu dont la politique économique présente des « faiblesses », comme les Comores). Comme l'indique l'AVD, « sans allègement de dette PPTE et IADM, la plupart des indicateurs d'endettement demeureraient supérieurs aux seuils pertinents, même en l'absence de chocs ».

Les autorités ont fait preuve de détermination pour conclure des accords d'apurement des arriérés avec un certain nombre de créanciers multilatéraux, essentiellement avec la Banque africaine de développement en 2007, qui a annulé 34 millions de dollars ÉU d'arriérés. Des pourparlers sont en cours avec d'autres créanciers, comme la Banque européenne d'investissement et la Banque islamique de développement.

Les autorités que je représente tiennent à répéter qu'elles sont déterminées à faire preuve de prudence dans la gestion de leur dette et, comme le souligne le MPEF, elles s'engagent à ne contracter ou garantir aucune dette non concessionnelle durant la période du programme de l'AUPC. Elles consulteront également le FMI avant de contracter ou de garantir toute dette extérieure *concessionnelle* de plus de 20 millions de dollars ÉU.

IV. Mise en œuvre de l'AUPC

Viabilité des finances publiques. Le rétablissement de l'accord de partage des recettes et l'engagement pris par les autorités d'améliorer la gestion des dépenses constituent des éléments essentiels d'une gestion budgétaire saine. À cet égard, les autorités sont déterminées à se conformer strictement à la règle convenue d'une réunion trimestrielle du comité budgétaire, composé de représentants de l'Union et des trois îles. Les rapports d'exécution budgétaire seront par ailleurs établis une fois par mois et distribués aux différentes branches du pouvoir exécutif de l'Union et aux gouvernements des trois îles.

Pour atteindre l'objectif de la viabilité des finances publiques, les autorités ont pris un certain nombre de mesures d'accroissement des recettes de nature à améliorer l'efficacité de l'administration des impôts et des douanes. Par ailleurs, elles déploient des efforts considérables pour ralentir la progression de la dépense –en particulier celle de la masse salariale importante qui absorbe environ les $\frac{3}{4}$ des recettes budgétaires et qui constitue une source essentielle d'accumulation d'arriérés. À cette fin, elles ont gelé tout nouveau recrutement depuis août 2008.

Toutefois, en dépit des efforts en vue d'accroître les recettes et de réduire les dépenses, un écart de financement de 4,8 % du PIB (25,1 millions de dollars ÉU) est prévu au budget 2009, essentiellement du fait d'une hausse des obligations au titre du service de la dette arrivant à échéance. Pour combler ce déficit, les autorités envisagent d'organiser une conférence de donateurs au cours des prochains mois afin d'y obtenir des assurances de financement.

Relancer la croissance. Les autorités sont pleinement conscientes du fait qu'il est crucial de renforcer et d'améliorer l'intermédiation financière pour relancer la croissance. C'est la raison pour laquelle la banque centrale a accordé des agréments à deux nouvelles banques commerciales étrangères, l'EXIMBANK de Tanzanie et la Banque Fédérale des Comores. L'ouverture de ces deux nouvelles banques, ainsi que la reprise des activités de la troisième banque commerciale, devraient contribuer à soutenir la reprise économique.

S'agissant du secteur financier, les autorités ont approuvé les recommandations de l'évaluation des sauvegardes réalisée en 2007 par les services du FMI. Les recommandations prioritaires sont en cours de mise en œuvre, notamment la création d'un comité d'audit à la banque centrale. Ce comité a déjà vérifié les comptes 2007 de la banque centrale.

Pour améliorer le climat d'investissement, les autorités envisagent d'élaborer une stratégie de réforme des entreprises publiques, avec l'aide de la Banque mondiale, dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications et des hydrocarbures, afin d'attirer les investisseurs et d'éviter que le passif de ces entreprises ne vienne grever le budget national.

Dans le but de réduire les pertes d'exploitation des entreprises publiques du secteur de l'électricité, des télécommunications et des hydrocarbures, les autorités ont mis en œuvre un mécanisme permettant de répercuter les variations des prix des produits pétroliers et des tarifs de l'électricité, gelés depuis de nombreuses années. Les tarifs de l'électricité ont été revus vers la mi-octobre 2008, tandis que les prix des produits pétroliers ont été relevés de 18 % au mois d'août de cette année. Ces derniers seront révisés chaque trimestre en fonction de l'évolution des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

V. Conclusion

Les Comores sont l'un des quelques derniers pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative PPTE, mais qui n'ont pas encore rempli les conditions requises en raison d'une situation politique instable. Les autorités que je représente sont conscientes du fait qu'une mise en œuvre réussie des réformes prévues au titre de l'AUPC contribuerait de manière décisive à aider les Comores à atteindre rapidement le point de décision,

étant donné que l'AUPC pourrait compter comme précédent au regard de l'initiative PPTE. Elles sont fermement décidées à maintenir le cap. Toutefois, les répercussions du conflit, auxquelles s'ajoutent les récents chocs de la hausse du prix du pétrole et des denrées alimentaires, rendent extrêmement délicate la mise en œuvre des politiques. C'est la raison pour laquelle les autorités que je représente sollicitent également de pouvoir bénéficier de la composante d'accès rapide de la FCE. Nous appelons le FMI et la communauté internationale à apporter d'urgence aux Comores le soutien dont elles ont besoin pour ne pas perdre l'élan des réformes et éviter un retour aux crises du passé.